Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

Bureau du Depot Legal Comp.
Departement des périodiques,
Bibliothèque nationale du Québec
1700 St-Denis,
Montreal P. Q. 1220-21

La Voix de l'Est

La Météo
NEIGE
vents,
Minimum : 5
Maximum: 15
3 JAN 1969
avec Coke y a de la Joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques deposées de Coca-Cola Limitee

33E ANNEE - No 26 GRANBY, VENDREDI LE 10 JANVIER 1969 DIX CENTS

Avant de partir pour le sud

M. Bertrand réaffirme son intention de rester chef

QUEBEC PC- Tout en réaffirmant sa ferme intention de demeurer chef du parti de l'Union nationale et premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand a quitté le Québec, hier après-midi, à destination du sud des Etats-Unis où il poursuivra sa période de repos jusqu'au 27 janvier.

Pendant son absence, c'est le ministre des Finances, M. Paul Dozois, qui assumera l'intérim de premier ministre. Le solliciteur général, M. Armand Maltais, prendra la responsabilité du ministère de la Justice et le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, continuera de diriger le ministère des Affaires intergouvernementales.

Par ailleurs, MM. Jean-Guy Cardinal et Jean-Paul Beaudry, respectivement ministres de l'Education et de l'Industrie et du Commerce, dirigeront la délégation québécoise qui accomplira le voyage officiel à Paris que devait effectuer M. Bertrand.

MM. Claude Morin, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, Guy Frégault, commissaire général à la coopération, Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, et Maurice Héroux, directeur général des délégations du Québec à l'étranger, compléteront la représentation du Québec.

Les dates du séjour de la délégation québécoise à Paris et à Londres seront précisées d'ici peu. Elle doit quitter Québec, cependant, dans la troisième semaine de janvier.

C'est ce qu'a annoncé le premier ministre du Québec, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse d'une heure qu'il a donnée à Québec peu avant de s'envoler vers le sud des Etats-Unis.

M. Bertrand paraissait en bonne forme. Il était accompagné de quelques députés et de son état-major.

Le chef du gouvernement du Québec a précisé que ce sont ses médecins qui lui ont recommandé de prolonger sa convalescence jusqu'au 27 janvier, et de quitter le Québec. Il s'agissait, hier de la première apparition publique officielle de M. Bertrand depuis le 9 décembre dernier, jour où il fut hospitalisé à l'Institut de cardiologie de Québec souffrant de troubles circulatoires.

"Les troubles circulatoires ne sont pas graves, a dit M. Bertrand, le mal ayant été pris à point. Ca va se rétablir moyennant que je travaille avec plus de modération. J'avais escompté reprendre mes activités immédiatement mais on m'a demandé de prolonger la période de repos."

Abordant le voyage à Paris, le premier ministre a exprimé son regret aux autorités de la France de ne pouvoir répondre à leur invitation, déjà déclinée deux fois par suite de la maladie et de la mort de l'ancien premier ministre, M. Daniel Johnson.

Il a ajouté que son état de santé et les directives sévères de ses médecins ont rendu impossible sa rencontre avec le général de Gaulle en vue de faire le point sur les relations franco-québécoises. M. Bertrand a dit que le conseil des ministres avait décidé qu'une délégation, ayant à sa tête MM. Cardinal et Beaudry, effectuerait la visite officielle aux Champs-Elysées et à Londres.

Rumeurs niées

M. Bertrand a vivement rejeté les rumeurs qui ont circulé depuis quelque temps selon lesquelles son voyage dans la capitale française serait annulé en raison de considérations purement politiques, comme par exemple pour éviter que les relations France-Québec ne s'enveniment à cause des idées fédéralistes que plusieurs prêtent au premier ministre du Québec.

"Cette allégation est totalement fausse, a dit M. Bertrand depuis 22 ans que je suis en politique, je n'ai jamais eu l'habitude de fuir. Si je ne peux me rendre à Paris, c'est uniquement en raison de mon état de santé."

Congrès de leadership

D'autre part, le premier ministre a confirmé que le conseil national de l'Union nationale tiendra des assises à Québec les 14, 15 et 16 mars prochain afin de décider de l'opportunité de convoquer un congrès en vue de choisir le chef du parti et, en même temps, le premier ministre du Québec.

La réunion du conseil national est devenue nécessaire à la suite de la mort de M. Johnson le 26 septembre dernier. La constitution du parti le veut ainsi dans le cas de la mort du chef.

Le conseil national, formé de tous les députés du parti et de trois représentants de chacun des 108 comtés de la province, peut seul décider s'il est essentiel de convoquer un congrès à la direction du parti.

Pour sa part, M. Bertrand a refusé de nouveau d'indiquer s'il sera candidat à la direction, si congrès il y a. Il a précisé que sa décision sera rendue à la réunion du conseil et que tout sera décidé en fonction de son état de santé.

VAL-JOLI VERRA BIENTOT LE JOUR A SAINT-CESAIRE -- Les contrats sont signés, le terrain est acheté; les personnes mandatées ont apposé leur signature au bas des documents officiels. Nous reconnaissons, de gauche à droite, Mme Suzanne Lachapelle-Lemieux, présidente de la corporation Val-Joli Inc.; Mme Pauline Nadeau-Choquette, secrétaire; Me Gilbert Denicourt, aviseur légal; la Rév. Soeur Adrienne Mandeville, supérieure au couvent de Saint-Césaire; et Soeur Madeleine Girard, économe au même couvent. (Photo Anita Paquette)

Val-Joli franchit une étape importante à St-Césaire

Le terrain est acheté, il ne reste qu'à bâtir

SAINT-CESAIRE (AP) - - Une importante étape vient d'être franchie en ce qui concerne l'établissement d'un centre d'hébergement pour personnes âgées, à Saint-Césaire. En effet, les contrats sont maintenant signés concernant la vente des terrains nécessaires à cette érection.

La Corporation des religieuses de la Présentation de Marie de la province de Montréal a ainsi cédé ses droits sur le terrain où on espère pouvoir construire le plus tôt possible un édifice apte à procurer une atmosphère sereine et joyeuse aux personnes âgées de la région de Saint-Césaire.

Depuis déjà un certain temps, on essaie de mener à bonne fin cette initiative, jugée indispensable pour satisfaire aux besoins des moins jeunes. Une souscription est d'ailleurs en cours dans le but d'amasser les fonds nécessaires à la réalisation d'un tel projet.

Aussi est-ce avec grande joie qu'on a réussi à conclure les ententes nécessaires à la construction de l'édifice. Les contrats ont été paraphés par les religieuses de la Présentation de Marie d'une part, et par la ville de Saint-Césaire et M. Jean-Paul Létourneau d'autre part. La corporation Val-Joli Inc. était représentée par sa présidente, Mme Suzanne Lachapelle-Lemieux et sa secrétaire, Mme Pauline Nadeau-Choquette.

Les religieuses de la Présentation de Marie, en la personne de leur supérieure provinciale, Soeur Jeanne Pelletier, accomplirent un geste qui fut extrêmement apprécié de tous; elles remirent en effet à Mme Suzanne Lemieux un chèque de $1,000 destiné à aider à l'érection du foyer pour personnes âgées.

Après la signature des contrats, à l'étude de Me Gilbert Denicourt, tout le monde se rendit à l'hôtel de ville sur l'invitation du maire, M. Guy Nadeau, et le secrétaire de la ville, M. J.-A.-D. Pion invita les personnes présentes à signer leur nom dans le livre d'or.

Le Québec a reçu et accepté l'invitation à se rendre à la conférence de Kinshasa

QUEBEC (PC) — Le Québec a reçu et accepté une invitation de l'Organisation du secrétariat technique permanent de la Conférence des ministres francophones de l'éducation pour assister à la conférence des ministres de l'Education au Congo-Kinshasa, à compter du 13 janvier.

C'est ce qu'a révélé le premier ministre du Québec, M. Jean - Jacques Bertrand, au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, en précisant que l'invitation avait été adressée à M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education du Québec.

M. Bertrand a ajouté que M. Cardinal a répondu qu'il acceptait l'invitation.

Cette nouvelle met un terme aux négociations entre Québec et Ottawa au sujet de la représentation canadienne à cette conférence. Le Congo-Kinshasa avait invité le Canada à déléguer une représentation et le premier ministre canadien avait exprimé le désir, il y a une dizaine de jours, que le ministre québécois de l'Education dirige la délégation canadienne.

Le Québec ne semblait pas prêt à souscrire à cette idée et les pourparlers s'engagèrent entre les fonctionnaires du Québec et ceux du gouvernement central afin de trouver une solution mitoyenne de nature à satisfaire les deux parties.

La délégation

La délégation du Québec sera dirigée par le ministre d'Etat à l'Education, M. Jean-Marie Morin. Elle sera composée en outre de MM. Yves Martin, sous-ministre adjoint à l'Education, Julien Aubert, directeur du service de coopération au ministère de l'Education, Jean Tardif, du même service, et Gilles Loiselle, conseiller à l'information auprès de la délégation générale du Québec à Paris.

Le Québec considère toujours que le domaine de l'éducation relève de la juridiction exclusive des provinces et il entend se servir de ses prérogatives en cette matière même dans le prolongement de ce qu'il juge comme ses compétences internes, avec le monde de la francophonie.

M. Jean-Guy CARDINAL

Dans un télégramme qu'il faisait parvenir au premier ministre canadien intérimaire, M. Paul Hellyer hier, M. Bertrand a signifié que "pour résoudre le problème immédiat qui se pose à nos gouvernements, la délégation du Québec, dûment identifiée, se joindra sur place aux autres représentants de la fédération canadienne. De la sorte, il me semble que les prérogatives de nos deux gouvernements seront respectées".

M. Bertrand avait répondu à un télégramme de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, le 24 décembre, qu'il communiquerait de nouveau avec lui dans un avenir prochain au sujet du mode de représentation canadienne et québécoise à la conférence des ministres de l'Education du Congo-Kinshasa.

Appel à Londres

Or, le premier ministre du Québec a logé un appel téléphonique à Londres, mercredi, pour faire part à M. Trudeau de l'invitation que le Québec a reçue d'assister à cette conférence et d'y envoyer sa propre délégation.

Le problème de la Rhodésie

M. Trudeau prône la recherche d'une formule de négociations

Par BENOIT HOULE

LONDRES PC -- Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, a déclaré jeudi à la conférence des premiers ministres du Commonwealth que les propositions faites par le premier ministre Harold Wilson de la Grande-Bretagne à bord du HMS Fearless, l'automne dernier, ne représentaient pas une alternative acceptable au printemcipe de la reconnaissance de l'indépendance de la Rhodésie avant l'acceptation de la règle de la majorité.

M. Trudeau a fait une intervention d'une vingtaine de minutes à la conférence hier, alors que le problème de la Rhodésie était à l'étude, et il a répété la position du Canada vis-à-vis de ce problème, disant que la reconnaissance officielle de la Rhodésie ne devrait pas se faire avant l'acceptation de la règle de la majorité.

M. Trudeau a dit que cette solution semblait la meilleure mais il n'a pas écarté l'idée d'une autre solution qui serait acceptable au peuple rhodésien.

Le premier ministre n'a pas lui-même avancé de proposition mais il s'est à nouveau prononcé contre le recours à la force, comme l'ont fait les porte-parole africains au cours de la journée.

LA NEGOCIATION

M. Trudeau a ajouté que si l'on ne favorisait pas généralement le recours à la force, il fallait recourir à une formule de négociation pour trouver un compromis acceptable.

Il a d'ailleurs souligné que la règle de la majorité ne garantit pas nécessairement la justice et la liberté et il a dit qu'il y a des exemples de discrimination dans tous les pays.

Selon lui, la formule qui sera adoptée devra également contenir des garanties de protection des droits de la minorité.

"Le Canada continue d'affirmer que la conférence doit étudier une alternative acceptable au peuple rhodésien, a dit M. Trudeau, et notre pays s'opposera à toute alternative si elle ne contient pas les garanties qu'elle mènera éventuellement à la règle de la majorité."

Selon M. Trudeau, les propositions à bord du Fearless ne constituent pas une solution de rechance acceptable.

Un porte-parole a dit que le débat s'était déroulé sur un ton très modéré, ce qui contraste avec l'allure endiablée de la conférence de 1966.

Quelque 16 orateurs ont pris la parole au cours de la journée de jeudi et aucun n'a parlé de retrait de son pays du Commonwealth au sujet du problème rhodésien.

UN MOMENT DE REPIT - Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau qui participe présentement à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres a profité de l'occasion pour rencontrer la présidente de l'Inde, Mme Indira Gandhi qui assiste également à la conférence. Les deux chefs d'état ont déjeuné ensemble dans un grand hôtel de la capitale anglaise.

La session québecoise débutera le 25 février

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC)—Au cours de sa première rencontre avec les journalistes depuis un mois, hier, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé que le 4e session de la 28e législature débutera le 25 février prochain.

Par ailleurs, M. Bertrand a dévoilé que des élections partielles seront tenues dans le comté de Montréal-Dorion, le 3 mars. Ce siège a été rendu vacant à l'Assemblée nationale à la suite de la démission de M. François Aquin le 20 novembre dernier.

La dernière session, riche en événements tragiques, a pris fin le 18 décembre 1968. Elle avait débuté le 20 février 1968 alors que M. Daniel Johnson était premier ministre. M. Johnson est décédé pendant la période des vacances, en septembre, et c'est M. Bertrand qui a pris la relève.

Il a confié aux journalistes que son état de santé constituerait le seul et unique critère d'un abandon de la vie politique. "Tant que ma santé le permettra, a-t-il dit, je continuerai de servir la province et le parti de l'Union nationale et seul un verdict médical me forcerait à remettre ma démission".

Les propos de M. Bertrand ont dissipé quelque peu les rumeurs de toutes sortes qui ont circulé ces derniers temps sur la Colline parlementaire de Québec relativement à sa démission possible. Il demeure cependant que les jeux de coulisse sont toujours de mise dans le monde de la politique et si une espèce de révolution de palais éclatait au sein de l'UN au point de forcer M. Bertrand à abandonner, le premier ministre invoquerait toujours des raisons de santé.

Car l'insistance de M. Bertrand à invoquer sa santé comme unique raison d'un départ éventuel ouvre les portes à toutes sortes de spéculations, si l'on tient compte des tractations, mal dissimulées d'ailleurs, qui entourent le leadership de M. Bertrand depuis son accession au poste de chef de l'UN et premier ministre, le 3 octobre dernier.

Le premier ministre n'a fourni aucun détail supplémentaire au sujet de la prochaine session.

Il n'a pas dit un mot aussi sur la conférence constitutionnelle qui doit avoir lieu à Ottawa les 10, 11 et 12 février prochain. Comme on est en droit de présumer qu'il reviendra reposé de son séjour dans le sud des Etats-Unis, le 27 janvier, on serait porté à croire qu'il dirigera alors la délégation québécoise dans la capitale nationale.

Le flambeau du centenaire de Richelieu sera allumé dimanche

RICHELIEU - Le lancement officiel des fêtes du centenaire de la ville de Richelieu, de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours et de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours aura lieu dimanche après-midi le 12 janvier, à 3 heures.

A cette occasion, en présence de nombreuses personnalités politiques, ecclésiastiques et autres, sera allumé le flambeau du centenaire.

Le président du comité du centenaire est M. Bernard Beaupré. Les autres membres sont MM. Luc Messier, vice-président et trésorier; George A. Bashaw, vice-président; Henri C. Panet, vice-président Henri Blaquière, publiciste; Mme Simonne Chartrand, secrétaire.

Les présidents honoraires sont MM. J. André Gaudreau, maire de la ville de Richelieu Rouville Tessier, maire de la municipalité de Notre-Dame de Bonsecours; l'abbé Dollard Tremblay, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours.

Les travaux des Communes reprendront mardi prochain

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — La rentrée parlementaire fédérale prévue pour le mardi 14 janvier relance une quarantaine de mesures législatives qui doivent être adoptées par le Parlement avant la fin de juin.

Parmi celles-ci figurent le projet de loi sur les langues officielles et le bill omnibus visant à modifier le code pénal. La plupart des mesures législatives dont les communes sont saisies ont figuré au feuilleton de sessions antérieures.

Le gouvernement dirigé par M. Pierre Elliott-Trudeau a repris l'ensemble des mesures législatives laissées en suspens par l'administration de l'ex-premier ministre M. Lester B. Pearson. Ainsi en est-il d'un projet de loi visant à créer une société de développement du Canada, conçu initialement par l'ex-ministre des Finances, M. Walter Gordon, dans le but d'encourager les investissements canadiens au Canada.

Les députés disposeront d'environ 80 jours de séance jusqu'à la fin de juin pour adopter les 40 mesures législatives. Les nouveaux règlements parlementaires qui gouverneront les débats des Communes et qui entreront en vigueur à la reprise de la session mardi permettent l'examen simultané en comités parlementaires restreints de plusieurs projets de loi.

L'ordre de présentation aux débats des projets de loi du gouvernement n'était pas établi hier, selon un porte-parole. Le leader parlementaire du gouvernement, M. Donald Macdonald, président du Conseil privé, qui rentrera de vacances en fin de semaine, doit s'entretenir à ce sujet avec ses homologues des autres partis représentés aux Communes lundi prochain.

Le premier ministre a cependant indiqué déjà que le projet de loi sur les langues officielles ne serait pas proposé à l'adoption avant la conférence constitutionnelle prévue pour la mi-février, selon un voeu manifesté par des gouvernements provinciaux. Ce projet de loi, qui découle directement de recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, est un des piliers de la 'société juste' au Canada promise par le gouvernement.

Durée des débats

Il reste à définir la formule touchant la durée des débats sur les mesures législatives. Le projet de règlement 16-A, qui en proposait une, a été renvoyé pour réexamen au comité parlementaire de la Procédure et le premier ministre a déclaré au cours d'une conférence de presse à la fin de décembre que le gouvernement pousserait la mise au point d'une formule de substitution.

Le projet de règlement 16-A, repoussé avec véhémence par les partis d'opposition et des secteurs de l'opinion publique canadienne, habilitait le leader parlementaire du gouvernement à établir la durée des débats sur un ensemble de projets de loi quand le comité de la procédure ne réaliserait pas l'unanimité des partis sur des limites de temps.

SPECTACLES

CINEMA
DANSE
CONCERTS

Hôtel ROYAL
Granby

En grande vedette
Robert MIVILLE
Excellent comedien
à ne pas manquer
GERVAISE
Chanteuse, m.c.
Satin DOLL
Aguichante danseuse

la semaine prochaine **Claude VINCENT** Chanteur vedette du disque

Carole ROBERT
Charmante Chanteuse, m.c.

GINA
Talentueuse danseuse

En grande vedette

Hôtel WINDSOR
Granby

ils sont cinq
4 chanteurs
1 chanteuse
LES AVALONS
Un spectacle
à ne pas manquer

LA P'TITE BOUKANE
Nouvelle discothèque
Au MOTEL GRAND-BIEN
Ouverture à 9 h. p.m.
Vendredi 10 janvier '69
Dégustez-y vos boissons préférées

LE GRANBY
Rendez-Vous Bar

en vedette
cette semaine
LES GANTS BLANCS

Les salles Flamingo et Sombrero sont à votre disposition pour Noces - Banquets et Réceptions pour réservations: 372-3363

CINEMA LE PLAZA

Plaza Granby Tél. 378-2455

2 films du samedi 11 au vendredi 17 janvier

Dans "Belle de Jour" en couleurs Catherine DeNeuve incarne une femme mariée que la frustration conduit à la prostitution. Le film principal est "L'Enfer sur la Plage" un film audacieux et sexy.

THEATRE VENISE
SAINT-CESAIRE

Sam. Dim. Lun. 11-12-13 Janv.
POUR TOUTE LA FAMILLE
ENFANTS: 0.50
Représentations
Lundi sur semaine 7h.30 p.m.
Samedi 8 h. p.m. Dimanche
2 h. Continuel

GRAND SPECIAL — TEL QU'IL VOUS L'AVAIT PROMIS dans:

HOTEL BEAUMONT
L'ANGE-GARDIEN

Le propriétaire Tony Lajoie est heureux d'annoncer que

SAMEDI SOIR 11 JANVIER 1969

et tous les samedis l'orchestre des fameux

3 ELITES

seront à l'hôtel pour votre divertissement.

Egalement vous pourrez entendre
"AIME DESAUTELS"
organiste réputé de St-Hyacinthe

TOUS LES DIMANCHES
en après-midi et en soirée.

Faites de l'hôtel Beaumont votre lieu de rendez-vous et divertissements...
Une vaste salle à votre disposition pour réceptions, noces, showers etc.... L'accueil est chaleureux à l'Hôtel Beaumont....

VOS PROCHAINS SPECTACLES au

THEATRE PALACE GRANBY, QUE. CinémaScope 372-4466

JEUDI le 23 JANVIER à 8.30 p.m.

première partie: **LES GARCONS DE MINUIT**

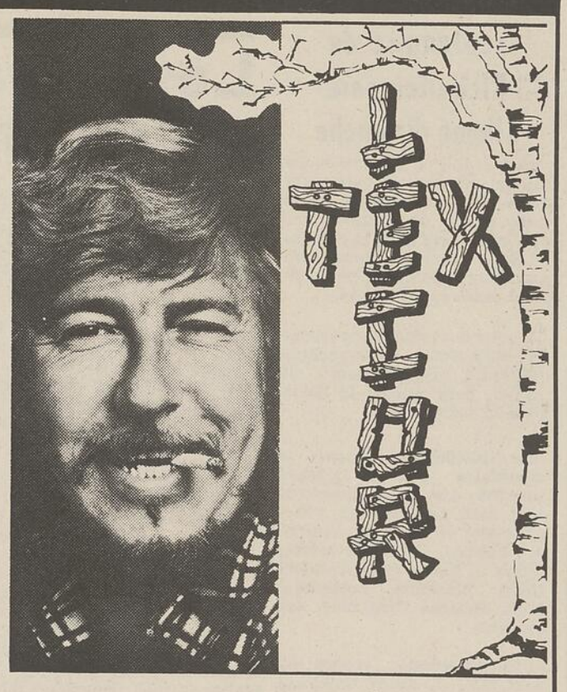

MERCREDI, le 29 JANVIER, 8.30 p.m.

BILLETS EN VENTE: AU THEATRE & A LA PHARMACIE CENTRALE, 182 rue Principale, à Granby

Les hommes politiques devraient dialoguer avec ceux qui s'adonnent à la contestation

Par BENOIT HOULE

LONDRES (PC) — Le premier ministre Trudeau, qui avait déjà surpris les milieux proches de la conférence des premiers ministres du Commonwealth en montrant sa sympathie à l'égard des manifestants de Londres, a lancé jeudi un autre appel en faveur de ceux qui s'adonnent à la contestation au Canada et ailleurs dans le monde.

Citant le cas de Gandhi et de Louis Riel, au Canada, M. Trudeau a dit que les hommes politiques du monde ne devaient non seulement tolérer les manifestants mais encore se prêter au dialogue avec eux.

"Si la structure sociale que nous connaissons actuellement s'avère une fraude, a-t-il ajouté, alors il faudra la renverser."

Faisant allusion aux gens qui manifestaient aux abords de Marlborough House, lors de l'ouverture de la conférence mardi, M. Trudeau a dit que le fait de repousser les manifestants ne constitue pas une réponse à leurs revendications.

"Quel que soit leur nombre, dit-il, il faut les écouter. Ce sont les petits groupes qui forment les groupes nombreux."

M. Trudeau a ajouté que celui qui manifeste n'accepte pas la structure sociale actuelle et qu'il avait le droit de manifester son opposition.

Trois dangers

Parlant du séparatisme québécois, le premier ministre a répété que trois dangers menacent actuellement l'unité canadienne, soit l'opposition entre Canadiens anglais et Canadiens français, les disparités économiques et de défi que posent les grandes distances d'un endroit à l'autre du pays et qui fait que certains groupements ne se font pas entendre du gouvernement central.

M. Trudeau a ajouté que ces problèmes, qui sont les problèmes du Canada, sont tout de même relativement faciles si l'on considère ce qui se passe ailleurs dans le monde et que nous serions fautifs si nous ne savions apporter une réponse positive.

Il a insité sur le besoin de la consultation démocratique et sur l'importance que même les plus petites minorités soient entendues.

La Jeune chambre donnera une série de six cours sur les affaires municipales

GRANBY-- La Jeune chambre de Granby a décidé de mettre à exécution un programme suggéré par la Fédération des Jeunes chambres, soit celui de la politique municipale régionale.

Pour ce faire, l'organisme prévoit donner six cours traitant chacun d'un sujet particulier, lesquels sont confiés à des conférenciers compétents dans leur domaine respectif. Les conférences seront présentées au cours de rencontres qui auront lieu les 14, 21, 28 janvier, 4, 11 et 18 février 1969.

Les membres et les intéressés qui ne se sont pas inscrits avant la date limite du 4 janvier pourront le faire le soir de la première conférence, soit mardi le 14 janvier. Entretemps, pour toute communication, téléphonez au président du comité, M. Jean-Paul Favreau, a 372-2074, ou à MM. Armand Allaire, 372-1562, Gilles Barbeau, 378-3164, Marc Daniel, 378-3973.

Ces cours qui seront donnés à l'école secondaire Sacré-Coeur, rue Lansdowne, à Granby, toucheront d'abord l'économie générale du régime municipal québécois, avec, comme premier conférencier, le Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, le 14 janvier. Mardi le 21 janvier, M. Pierre Viau, avocat de Montréal, entretiendra les participants du gouvernement municipal. Le 28 janvier, une conférence ayant trait à l'administration municipale sera dispensée par M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby. Le financement des municipalités, sujet de la conférence du mardi 4 février, sera expliqué par M. Fernand Poiré, directeur des services de Ville Jacques-Cartier. Enfin les deux dernières conférences, celles du 4 et du 11 février, la première sur l'aménagement des municipalités et la seconde sur le gouvernement régional et le rôle du gouvernement provincial, seront respectivement données par MM. Benoît-J. Bégin, urbaniste - conseil et Edmour Harvey, homme d'affaires et écrivain de Beloeil.

Les Francs accorderont-ils un voyage ou une auto en prix ?

GRANBY- Au souper du 14 janvier, le Club des Francs de Granby décidera si sa loterie annuelle donnera droit à une automobile ou à un magnifique voyage au gagnant. Ce tirage qui a pour but de subventionner les Ancelles, organisme à but charitable établi à Granby depuis 10 ans, sera bientôt ouvert au public par le truchement des membres Francs qui solliciteront les Granbyens. Cependant la date quant au début de l'écoulement des billets, leur prix et le moment du tirage ne seront déterminés que mardi prochain. Incidemment, le président des Francs, M. André Lague, a parlé d'une diminution assez considérable du prix des billets, afin de permettre une plus grande distribution, et de ce fait étendre la chance à un plus grand nombre de personnes.

En plus, le président Franc a ajouté qu'il y aurait encore cette année un Radio-Franc. D'après M. Lague, ce Radio-Franc doit rapporter suffisamment de fonds pour récolter, avec le tirage, une somme dont l'objectif a été fixé à $2,000. La totalité de ce montant sera octroyée aux Ancelles, pour subvenir aux besoins de leurs oeuvres.

Les Francs ont étudié la possibilité de changer le jour du souper qui a toujours lieu le mardi, pour le lundi. Cette question sera de nouveau analysée plus tard.

La visite paroissiale reprendra la semaine prochaine à St-Joseph

GRANBY- La visite paroissiale recommencera sous peu, à la paroisse Saint-Joseph de Granby; c'est ce que nous a déclaré M. le curé Joseph Poitevin, qui prévoit la reprise des visites à domicile dès la semaine prochaine.

Les prêtres de la paroisse aimeraient bien pouvoir rejoindre toute la famille, ou au moins chaque couple; c'est pourquoi les visites n'auront lieu que l'après-midi ou en soirée. Les personnes intéressées peuvent appeler au presbytère pour fixer avec les prêtres l'heure qui leur convient; de toute façon, ceux-ci téléphoneront à chaque foyer pour le prévenir de leur visite.

Ceux qui aimeraient organiser des rencontres par groupes de parents ou d'amis sont invités à le faire, et les prêtres de la paroisse s'y rendront volontiers, surtout les samedis et dimanches soirs.

Les Amicalistes apprendront ce que sera le futur complexe hospitalier de Granby dimanche

GRANBY-- L'Amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur recevra, M. E.J. Crevier, président de l'Hôpital général de Shefford, dimanche le 12 janvier.

A cette occasion, la réunion sera mixte.

M. Crevier fera un exposé de l'historique de l'ancienne corporation de l'hôpital St-Joseph et fournira des précisions sur la nouvelle corporation qui a acquis l'hôpital le 26 septembre dernier.

Il y aura également la présentation des projets du ministère de la Santé et du ministère des Travaux publics en ce qui concerne le futur complexe hospitalier de Granby.

On rappelle que le déjeuner sera servi à 10 heures, suivi à 10 heures 30 de l'assemblée et de la conférence.

Grande vente de
LIQUIDATION
Au prix du manufacturier chez
Laurent Bernier Enr.
Coupons et tissus à la verge
60, rue Evangéline Granby 378-5590
COMMENCANT AUJOURD'HUI
VENDREDI 10 JANVIER jusqu'au 1 FEVRIER

STRETCH
Pour pantalons
60 po. de large
$3.00 la verge

TRICOT
60 po. de large
$2.79 la verge

LAINAGE
pour manteaux et costumes
79¢ à $2.99 la verge

Beaucoup d'autres articles laissés au prix du manufacturier

Ouvert de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Le soir sur rendez-vous

STATIONNEMENT GRATUIT Pour 50 voitures

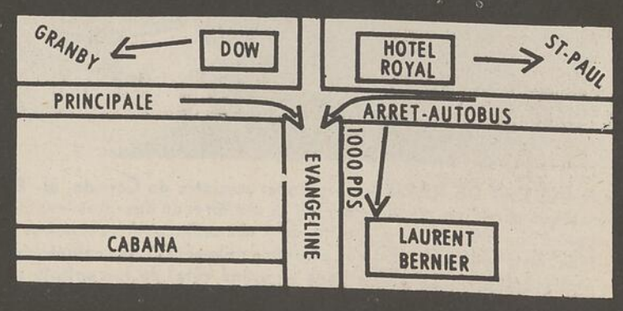

GRANBY

742 RUE ST JACQUES GRANBY
TOUT CE QUI EST ACIER
PEUT ETRE FABRIQUE CHEZ
ACIER MAHEU INC
C.P. 431 TEL.: 378-8222 STRUCTURE SOUDURE

Amende et suspension du permis de conduire

GRANBY - - M. Rosaire Dupont, domicilié au 178 Albert, à Granby, devra s'abstenir de conduire un véhicule pendant les trois prochains mois. Il a de plus été condamné à payer une amende de $75 et les frais par le juge Jean Marquis de la Cour municipale.

L'accusé s'est reconnu coupable d'avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies.

Par ailleurs, Maurice Bergeron, du 100 St-Antoine nord, à Granby, a plaidé non coupable à la même accusation et il devra subir son procès le 23 de ce mois.

Enfin, M. Gérard Lussier, accusé d'avoir commis une infraction en traversant une double-ligne à Ste-Pudentienne, a également plaidé non coupable et son procès a été fixé au 23.

ON PREPARE LA SEMAINE DE L'ELECTRICITE -- L'exécutif de la section Granby-Saint-Hyacinthe de la Corporation des maîtres-électriciens vient de former un comité chargé de mettre sur pied les activités qui souligneront dans notre région la semaine nationale de l'électricité. La photo nous fait voir, de gauche à droite: MM. Guy Leclerc, secrétaire du comité; Roger Blanchard, directeur; Georges-Aimé Beaudry, directeur; Donald Saint-Onge, président; et Roland Benoit, directeur.

En cas de catastrophe

Une équipe de treize hommes assurera la survie de Granby

GRANBY - M. Pierre Dauphin, coordonnateur du groupe 561 de la Protection civile du Québec a présenté les treize directeurs des services d'urgence faisant partie du Plan de survie de la ville de Granby, à titre de responsables.

Les treize personnes ayant accepté cette tâche énorme et dont le poids, s'il survenait une catastrophe en temps de paix ou une attaque nucléaire, pèserait totalement sur leurs épaules sont:

M. André Laliberté au titre de coordonnateur municipal; M. Jean-Louis Tétreault, aux communications d'urgence; M. Patrick Gaudreau, à l'information du public; M. Gaston Bourbonnière, au Bien-être d'urgence; M. Richard Dupont, M.D., au service de la Santé; M. Raymond Forand, au service de la Police; M. Valmore Viens, au service des Incendies; M. Gaston Lemieux, aux Services techniques; M. Gilles Guertin, à la Protection radiologique; M. Charles O. Bernier, au Sauvetage; M. Eugène Brodeur, à l'approvisionnement; M. Paul Thibodeau, au Transport; M. Gérard Dumont, à la Main d'oeuvre; et M. Jean-Claude Lacroix, à la Garde civile.

Chacun de ces treize directeurs de service d'urgence, en coopération avec M. Pierre Dauphin, doit élaborer son propre plan de travail, recruter et entraîner une équipe répondant aux besoins d'une population en détresse, dans la spécialité choisie.

Ainsi, M. André Laliberté, coordonnateur municipal, dès la sonnerie de l'alerte et la déclaration par le maire ou un des échevins, de l'état d'urgence dans Granby, devra procéder à la mise à l'abri du gouvernement municipal afin d'assurer une continuité de l'autorité, donc établir un "Poste de commandement" d'où partiront les ordres et où arriveront les renseignements sur la situation dans la ville et la région.

Dans ce même poste seront installés les services de M. Jean-Louis Tétreault, les communications d'urgence, qui pourront non seulement renseigner les autorités locales sur la situation du secteur, mais demander des secours à l'extérieur où renseigner l'extérieur sur la situation prévalant à Granby.

Le public granbyen sera informé constamment du déroulement des sauvetages grâce au service de l'information au public. En cas de rupture des cables d'alimentation électrique, ce service aura fort à faire mais devra surmonter les difficultés pour rassurer la population et la diriger vers les Centres de secours et les hôpitaux de fortune.

Le Bien-être d'urgence assurera le service d'accueil aux sans-abris et aux réfugiés venant des municipalités de l'extérieur ou même de la Métropole. Le Service de Santé et son équipe d'infirmiers, de brancardiers et ambulanciers secourra les blessés avant de les diriger vers les hôpitaux leur donnant les premiers soins dans les ambulances de fortune où des salles d'opération de campagne seront installées.

Les services de police et des incendies, dans des circonstances telles que celles qui prévalurent à Hiroshima et Nagasaki ou dans les villes européennes qui connurent les bombardements aériens, trouvent toujours une activité intense allant du simple service d'ordre à la prévention du pillage des ruines et la lutte contre les conflagrations.

En cas d'attaque nucléaire, peu nombreuses sont les personnes qui savent quelle attitude adopter. Le Service de la protection radiologique informera la population des mesures immédiates à prendre et évitera que de mortelles erreurs soient commises par ignorance du danger.

Lorsqu'il est question de catastrophes telles qu'elles exigent le décret de l'état d'urgence, on pense immédiatement à la transformation d'une ville en tas de ruines fumantes. Les sauveteurs ont alors fort à faire pour rechercher et dégager les victimes blessées ou prisonnières des ruines.

Et c'est dans ces circonstances dramatiques, lorsqu'il manque à peu près de tout, qu'on se rend compte qu'il est nécessaire d'avoir des points d'approvisionnement, tant en pharmacie qu'en nourriture pour une population prise de panique. Le transport des vivres, du matériel, des rescapés dans des lieux plus sûrs doit lui aussi être pensé à l'avance si on veut réellement travailler à la survie du plus grand nombre de personnes.

Mais le nombre des bénévoles qui acceptent de se préparer à remplir les cadres des services d'urgence est peu nombreux. Il faudra donc, en cas de catastrophe, faire appel à la population mais surtout à une partie de la population apte à s'intégrer et à s'adapter rapidement aux circonstances. La Main d'oeuvre entrera dans le jeu pour recruter des auxiliaires de cette trempe.

Et la garde civile, par sa vocation même, appuiera l'action de la police. Comme on peut le constater l'organisation est complexe mais chaque municipalité se doit de procurer à sa population cette chance de survie que seul peut assurer un plan longuement pensé et constamment revisé afin de pouvoir être appliqué sur l'heure en cas de besoin.

Comme l'assurait le maire de Granby, M. Paul O. Trépanier dans son mot de bienvenue aux personnalités de la Protection civile, l'insouciance humaine laisse chacun penser que les événements dramatiques, cela n'arrive qu'ailleurs, mais il est peu probable que le XXe siècle se termine sans qu'un tel plan d'urgence n'ait à être utilisé.

Même si une telle perspective n'est pas rassurante, le fait de prévoir les secours rend à chacun un sentiment de sécurité dont l'humain a besoin pour s'épanouir.

Différentes rues du Canton de Granby changent de nom

GRANBY-- La municipalité du Canton de Granby a demandé à la cité de ramener le nom de Chemin Bernard à la portion de cette artère qui se trouve à l'intérieur des limites de la ville et maintenant appelée Chemin Brome.

Avant de prendre une décision sur le sujet, les conseillers veulent que les industriels installés sur cette rue donnent leur assentiment à un changement, des frais de papeterie et divers inconvénients pouvant en découler.

Dans le cas où un changement interviendrait, un délai d'un an s'écoulerait avant que la décision devienne effective, laissant aux riverains le temps d'avertir leurs correspondants et aux commerçants de renouveler leurs papiers à en-tête imprimée.

D'autre part, diverses rues du Canton ont changé de nom.

La rue Marcel, dans le développement Courtemanche, devient le chemin Monty; le chemin Villeneuve, devient le chemin Willy; le chemin Roy, devient le chemin Larose; la rue Daniel, dans le développement du Dr Brunelle et Côté, devient le chemin Benoit; le chemin Fortin, devient le chemin Couture à partir de la route nationale et jusqu'au chemin Petite Ligne, entre le septième et le huitième Rang; le chemin Petite Ligne devient le chemin Réal à partir du chemin de la Grande Ligne à la ferme Beaudry; et le chemin Canaan devient le chemin Cowie, à compter des limites de la cité à la Grande Ligne.

Les membres du conseil du Canton ont aussi avisé le conseil municipal de la ville de Granby que le chemin existant sur le lot 869 portera le nom de chemin Maurice à partir de la ligne sud du lot 792 à la ligne nord du lot 868.

Tous ces changements ont été effectués afin de rendre plus efficaces les services de poste et de permettre aux citoyens du Canton et à ceux de la ville de recevoir leur courrier dans les délais les plus brefs.

Plusieurs réclamations avaient assiégé l'un et l'autre conseils demandant que ces changements soient faits; plusieurs rues, dans la ville, retrouvaient leur homonyme dans le canton, apportant parfois des quiproquos manquant de discrétion.

NOMINATION

M. Raymond J. Arès, président du conseil d'administration de Société Arès Limitée, annonce la nomination de M. Claude Lizotte au poste de directeur-gérant de la nouvelle filiale de la compagnie: ARES-ADAM LIMITEE, à Drummondville.

M. Lizotte a déjà plusieurs années d'expérience dans le domaine de la quincaillerie et des ventes industrielles.

Arès-Adam Limitée, la nouvelle filiale de Société Arès Limitée, constitue la troisième étape du programme d'expansion continue du groupe quincaillier ARES.

Fondation des maladies du coeur

Me Gilles Bélanger assumera la présidence de la campagne 1969

GRANBY - Pour la première fois cette année, la campagne annuelle de la Fondation canadienne des maladies du coeur, section de Granby, s'étendra sur une échelle régionale et englobera entre autres les municipalités de Waterloo, Cowansville, Farnham, Bromont, Valcourt, St-Césaire, Roxton, St-Paul et Granby.

Le président de la section de Granby, Me Gilles Bélanger, c.r., a fait savoir hier que la campagne 1969 débutera le 1er février pour se poursuivre jusqu'au 15 de ce mois.

Le lancement de la campagne aura lieu le 17 janvier à l'occasion d'un coquetel qui réunira plusieurs personnalités au motel Grand-Bien. C'est également au cours de cette rencontre que l'objectif et les noms des patrons d'honneur seront dévoilés et que les responsables des différents comités seront présentés à la population.

M. Jean Arès, président exofficio, agira comme coordonnateur régional alors que les autres membres responsables du comité directeur sont: M. André Hamel, Me Gilles Poussard, M. André Hétu, M. Yvon Lacroix, Mme Pierrette Robichaud-Lafleur, et M. Henri Champagne.

Lors de la première réunion convoquée en vue de l'organisation de la prochaine campagne, la direction a procédé au choix de ceux qui auront la responsabilité du comité des noms spéciaux et à la formation des comités et sous-comités qui auront pour fonction de recueillir les fonds auprès des divers organismes sociaux, industriels, hommes d'affaires, professionnels, etc...

Le président de la campagne a souligné qu'il est important que la population porte un intérêt particulier à cette organisation qui touche un problème d'actualité. Insistant sur les progrès spectaculaires réalisés dans le domaine de la chirurgie cardiaque, il a déclaré que la contribution du public à la Fondation des maladies du coeur constitue un apport très important au point de vue recherche.

Me Gilles Bélanger a de plus révélé que 210 Canadiens succombent quotidiennement à des maladies du coeur ce qui représente plus de décès que toutes les autres causes réunies. Il a terminé en réitérant un appel à la population afin d'empêcher cette maladie de poursuivre ses ravages au sein des canadiens.

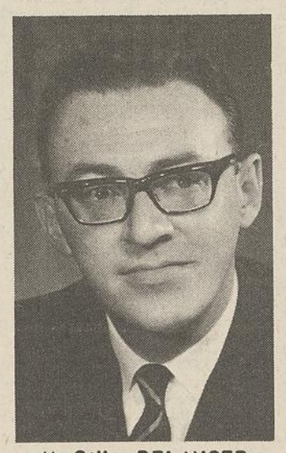

Me Gilles BELANGER

Granby adopte un budget temporaire de $500,000

GRANBY- Un budget temporaire de $500,000 pour les mois de janvier et février 1969, a été proposé par les conseillers municipaux Orpha Choinière et Gill Langlois, lors de l'assemblée régulière du conseil, à l'hôtel de ville de Granby. Il fut adopté à l'unanimité.

La préparation du budget pour l'année 1969 est en bonne voie et déjà plusieurs responsables de comité ont eu une entrevue avec le préposé de l'administration municipale pour réviser les prévisions quant aux besoins et aux dépenses de leur secteur.

Parlant des états financiers de la dernière année d'opérations de la cité de Granby, à plusieurs reprises déjà, le maire Trépanier a affirmé que le déficit prévu de $195,596 se muterait en une économie de quelques milliers de dollars, quoique des imprévus soient survenus au cours de l'exercice.

Mme Jennie Miles décédée à 85 ans

GRANBY-- Mme Jennie Miles, née Jennie Doe, domiciliée au 21, rue Young, à Granby, est décédée mercredi à l'âge de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Doris Gordon, de Granby.

La dépouille mortelle est exposée au salon Champagne, 31 rue Drummond, à Granby.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 janvier, à 2 heures, en l'église Unie de Granby.

Inhumation au cimetière Fulford.

La Barque missionnaire a besoin de votre aide

GRANBY- Les organisateurs de la souscription à la Barque missionnaire n'ont pu encore se réjouir d'avoir atteint l'objectif de $2,500 qu'ils s'étaient fixé cette année.

Si bon nombre ont déjà fait parvenir leur obole, il n'en demeure pas moins qu'on est loin encore du montant désiré pour maintenir à flot le bateau qui vogue sur les eaux en bordure de la paroisse de Cururupu, au Brésil, assurant le transport à une cinquantaine de dévoués missionnaires religieux et laics du diocèse de Saint-Hyacinthe.

La souscription granbyenne sert d'ordinaire à payer les frais de l'entretien et de l'aménagement de l'Estrela do Mar, en particulier à défrayer les salaires de l'équipage.

M. Lucien Montfils, président de "La Barque missionnaire Inc.", espère bien que la population de Granby répondra avec générosité à cette sollicitation en faveur des missionnaires du Brésil, d'autant plus qu'il s'en trouve là plusieurs de la région de Granby. C'est pourquoi il fait encore une fois appel au public dans le but d'atteindre au moins le même montant que l'an dernier, soit $2,500.

Toute personne qui se sentira l'âme charitable, ceux qui veulent manifester un esprit d'entraide missionnaire, ceux enfin qui ont oublié jusqu'à présent leur concours financier annuel sont invités à adresser au plus tôt leur contribution à M. A.-J. Bodin, C.P. 517, Granby.

Les négociations débutent dès aujourd'hui à la Sido

GRANBY- M. Albert Houle, président du Syndicat des employés de la Sido, affirme que le climat des négociations qui seront entreprises le 10 janvier, avec les représentants de la compagnie, pour l'établissement d'une nouvelle convention collective de travail, est favorable.

Une première rencontre avec l'employeur qui a eu lieu au terme de la préparation du projet a laissé l'impression, d'après M. Houle, d'une acceptation favorable pour la plupart des clauses en révision, celles concernant tout spécialement la sécurité d'emploi et les clauses monétaires.

Les employés de cette compagnie ne sont présentement protégés, en fait de contrat de travail, que par l'ancienne convention collective qui a pris fin en date du 31 décembre 1968.

Le 10 janvier, la Sido sera représentée auprès du comité de négociations du syndicat par MM. Sylvio Giguère, gérant du personnel de l'usine, Albert Martel, chef du personnel, et Me Henri Lizotte, conseiller juridique de la compagnie.

Par ailleurs, MM. Réjean Courchesne, conseiller technique de la CSN, Albert Houle, président du syndicat et Marcel Paré, agiront pour le syndicat.

M. Réal Perreault, vice-président du syndicat qui avait été également nommé sur le comité de négociations, ne pourra assister à ces premiers entretiens, puisqu'il a dû être hospitalisé d'urgence cette semaine.

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
A L'AFFICHE CE SOIR!
ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS
ANGELIQUE retrouve son mari dans... Angélique #3
ANGELIQUE et le ROY
MICHÈLE MERCIER et ROBERT HOSSEIN
ECOPE-COULEURS
AUSSI
Revoici Angélique toujours Merveilleuse
Indomptable ANGÉLIQUE 4
avec MICHÈLE MERCIER ROBERT HOSSEIN
Prog. complet à 7.35 p.m.

CINEMA "LE PLAZA"
18 ans Marisa Mell
"Un Homme..7 Femmes"
Couleurs
"Le Maitre du Monde"
Une séance complète à 7h.30

GRAND BAZAR
Samedi 11 janvier à 8 h.
Sous-sol Eglise
Notre-Dame
Gros lot $500.00
50 boules
Consolation $250.
Tours réguliers
de $20 et $30
Vous avez la chance
de gagner $1000 à
$1100 en argent
Venez en foule

COURS DU SOIR
DANS LES METIERS DE LA CONSTRUCTION
CENTRE D'APPRENTISSAGE DE GRANBY
700, rue Denison Ouest, Granby

BRIQUETAGE
Différentes sortes de coins
Foyers et rôtisseries extérieures
Coupe et pose de la pierre

ELECTRICITE
Installations résidentielles
Installations industrielles et commerciales
Principes de diagrammes unilignes

MENUISERIE
Charpente générale
Equerre appliquée au toît
Equerre appliquée à l'esczlier
Coffrage de béton
Armoires de cuisine
Entretien de l'outillage du menuisier
Finition Générale de maison

PEINTURE
Mélange de couleurs
Tapisserie 1ère et 2ième partie
Finition des bois

PLOMBERIE
Applications du code de plomberie
Applications du code de plomberie sanitaire

CHAUFFAGE
Systèmes de chauffage à eau chaude
Système à vapeur d'eau

REFRIGERATION
Systèmes commercial du fréon à l'ammoniaque

INSCRIPTION: GRANBY les 13 et 15 janvier 1969 de 7.30 hre à 10. hre p.m. au Centre même.
COWANSVILLE les 14 et 16 janvier 1969 de 7.30 à 10 p.m. au 154 rue Dépôt.
Chaque option est d'une durée de dix cours à raison de deux soirs par semaine.
Frais d'inscription: $5-00 remis à ceux qui assistent à 80% des cours
Sont éligibles au cours tous ceux qui possèdent une carte d'apprenti ou de compagnon

Enfin!...
CITE MAGAZINE PARAIT
- Des reportages exclusifs sur Granby et la région!
- Découvrez le Coopérative Agricole de Granby, la Régionale Meilleur, la messe rythmée à St-Luc!
- Des entrevues en profondeur avec des gens de chez-nous!

M. Lucien Lambert

Découvrez ces personnalités

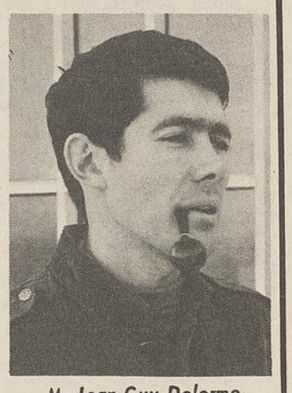
M. Jean-Guy Delorme

Cité Magazine Janvier '69

M. Philippe Pariseault

Cité Magazine Première édition

MAINTENANT EN VENTE,
Cité Magazine
au kiosque à journaux
le plus près!

EDITORIAL

Réunion fructueuse du conseil municipal de St-Jean

Le maire et les membres du conseil municipal de Saint-Jean viennent de tenir une session "spéciale" dans un hôtel de la métropole, en vue d'analyser les problèmes auxquels il leur faut, cette année, trouver des solutions.

Si l'on en juge par le bilan ce cette session de trois jours, le maire Bruno Choquette et ses conseillers ont raison d'être satisfaits de leur initiative. Cette réunion, loin du lieu de leurs préoccupations quotidiennes, leur a permis de scruter en profondeur les situations urgentes de leur municipalité et d'adopter ou de recommander des programmes destinés à les résoudre.

Une telle session à l'extérieur de Saint-Jean, nous le reconnaissons, est un fait assez inusité dans l'histoire de nos villes. Rares sont les maires et les conseillers municipaux qui, au Québec, se réunissent ailleurs qu'à l'hôtel de ville, mais rares sont aussi ceux qui s'imposent une "retraite" de trois jours pour effectuer une revue globale des problèmes, auxquels ils ont la responsabilité de chercher des solutions. Habituellement, on se réunit aux dates et aux heures fixées pour les séances régulières ou spéciales. On ne fait pas davantage.

Aussi, ne sommes-nous pas d'avis qu'après avoir choisi de se consulter durant trois jours dans la métropole, les autorités de Saint-Jean méritent le moindre reproche. Au contraire, leur geste vaut d'être signalé comme une initiative des plus heureuses. Si, dans d'autres municipalités, on suivait leur exemple, sans doute les choses iraient-elles un peu mieux, n'agirait-on pas aussi souvent à l'aveuglette.

Car le résultat de leur étude est positif. Ils en arrivent de la sorte à des décisions constructives. Selon les renseignements fournis par le maire Choquette, en effet, des mesures sont prises et d'autres le seront éventuellement, en vue d'assurer le bien-être du personnel et le bon fonctionnement du service des incendies.

Au sujet de la charte, un problème qui depuis longtemps fait l'objet d'études intensives, on accepte la recommandation de l'ex-procureur de la ville, Me Roland Tremblay, de mettre au rancart la charte actuelle et d'adresser au ministère des Affaires municipales une requête demandant d'assujettir Saint-Jean à la loi des cités et villes et aux amendements du bill 285, adopté lors de la dernière session de l'Assemblée nationale.

Une réforme de l'administration municipale résulte aussi de l'étude du coût des services. Selon les décisions prises par le conseil, la ville réalisera en ce domaine des économies.

Quant à la nécessité de promouvoir l'essor économique de Saint-Jean, le conseil y pourvoit en nommant une commission de trois membres, dont la mission sera de faciliter l'établissement de nouvelles entreprises dans le parc industriel municipal, et de prendre les mesures jugées essentielles à une reprise de la construction domiciliaire. Cette commission se mettra bientôt à l'oeuvre.

Le conseil maintient, par ailleurs, la commission de la bibliothèque et forme une nouvelle commission en vue d'assurer des relations harmonieuses entre les autorités et les employés de la ville. Enfin, le conseil règle pour l'année 1969 la question des octrois dispensés aux mouvements sociaux, de même que celle des salaires des employés municipaux non-syndiqués.

C'est là semble-t-il, un bilan significatif. Surtout si l'on tient compte du fait que plusieurs de ces problèmes exigeaient une étude sérieuse. Aurait-il été possible de leur trouver une solution, dès le début de l'année, si le conseil s'en était tenu à leur discussion aux séances régulières ou spéciales? Nous ne le croyons pas.

Le maire et les conseillers auront, en somme, accompli plus en quelques jours qu'en plusieurs mois, en consacrant une session de ce genre à l'étude de la situation municipale. On ne saurait donc que les féliciter de leur initiative qui, dans les circonstances, donne un aussi bon résultat. Les contribuables seront les premiers à en bénéficier.

Roland Gagné

Pensons à nos jeunes

La question que se pose l'assistant-directeur de l'école secondaire Beaulieu de Saint-Jean, tous les parents se la posent en ce moment.

M. Mario Harbec se demande ce que "va devenir la belle théorie de l'organisation pédagogique d'une école, si les professeurs mettent à exécution leur projet de grève tournante. Or les parents s'interrogent également sur les conséquences de cette décision.

On ne voit pas, un peu partout, la situation s'envenimer sans craindre pour l'avenir. Il est question de grèves tournantes d'ici quinze jours. Combien de temps dureront-elles? Et dans quelle mesure affecteront-elles l'année scolaire en cours? Les élèves seront-ils aptes à compléter leurs études et à les poursuivre, l'an prochain, à un niveau plus élevé?

Devant les conséquences d'une telle action de la part des enseignants, il importerait, semble-til, que le gouvernement, les commissions scolaires et la CEQ cherchent une solution à leur différend. Il y a, certes, un compromis possible, à moins que l'on soit animé de mauvaise volonté.

Le sort de notre jeunesse est trop important pour que l'on ne refuse pas de faire les concessions nécessaires à un accord. De grâce, agissons pendant qu'il en est encore temps.

R.G.

400 émissions scolaires en 1968-69

Le Service des moyens techniques d'enseignement du ministere de l'Education a produit, pour l'année scolaire 1968/69, près de 400 émissions de radio et de télévision, en collaboration avec Radio-Canada et diffusées par cet organisme. Ces cours ont été préparés à l'intention d'auditeurs de tous les âges et portent sur une variété de sujets.

Parmi les 258 émissions de radio programmées pour cette année, 94 sont destinées au niveau secondaire et 164 au niveau élémentaire. A la télévision, 26 émissions ont été préparées à l'intention des étudiants du CEGEP, 13 pour les élèves du secondaire, 63 pour ceux de l'élémentaire et 26 traitent de l'enseignement à la maternelle, mais sont destinées a la formation des maîtres.

La plupart des séries ont débuté à la mi-octobre et doivent durer un semestre ou deux. Certains cours d'un semestre seront répétés en février. D'autres programmes se renouvellent aux deux semaines, avec reprise la semaine suivante. Quelques cours abordent plusieurs sujets dont chacun peut être traité au complet durant une émission - tels les arts plastiques - ce qui permet à toute personne s de suivre avantageusement le programme, même en ayant manqué les précédents.

Variétés de cours

Depuis la mi-octobre, les enseignants et les parents ont l'avantage de suivre à la télévision, le dimanche à 8.30 heures, une série d'émissions les renseignant sur les méthodes d'enseignement des mathématiques à l'élémentaire. La série se répétera au 2e semestre, à partir du 5 février, mais le mercredi à 10.00 heures.

Des cours en éducation physique pour les élèves du cours élémentaire sont télévisés le mardi a 10.00, durant toute l'année scolaire. Deux séries d'émissions aussi d'une durée d'un an, sont consacrés aux arts plastiques, l'une destinée aux élèves de l'élémentaire, le vendredi à 10.00 heures et, la 2e, le lundi, à la même heure, pour les parents et les maîtres de la maternelle.

Toujours dans le domaine de la télévision, deux séries de cours s'étendent sur 2 semestres et portant sur les connaissances usuelles sont présentées en alternance le jeudi, à 10.00 heures, pour les étudiants de l'élémentaire IV et ceux de l'élémentaire V.

A la radio, plusieurs cours sont offerts aux élèves du niveau élémentaire: une première série est diffusée le mardi et le vendredi, à 13.45 heures; une deuxième série le lundi a 13.45 heures et le mardi à 14.00 heures; enfin une troisième série, le lundi et le vendredi à 14.00 heures. Tous ces cours sont répartis sur une période de deux semestres.

Le français fait l'objet d'autres cours à la radio. Les étudiants du secondaire I et II peuvent les suivre, à 13.45 heures, durant toute l'année, tandis que ceux du secondaire III et IV peuvent les prendre le lundi a 19.45 heures et le jeudi a 13.45 heures, pour les deux semestres.

Cette année, le Ministere collabore avec Radio-Québec pour la production de nouvelles séries. Une continuation de 26 cours d'histoire du Canada pour les étudiants du niveau secondaire constitue la première tentative dans le domaine de la radio. Trois autres séries destinées à la télévision sont aussi en production et abordent les sujets suivants: la conduite automobile, cours destinés aux étudiants du secondaire et aux adultes; l'histoire des civilisations pour les élèves du collégial; et des cours de français au niveau élémentaire. Radio-Canada prépare également 26 programmes de radio-vision, soit un ensemble de diapositives accompagnées de textes enregistrés sur bobine et devant être utilisé dans les écoles de métiers et au niveau secondaire.

La cité parlementaire à Québec

La cité parlementaire de Québec prend forme au fur et à mesure que l'Etat met en chantier les nombreux immeubles projetés, destinés au regroupement rationnel de ses services administratifs. Ainsi, on a dévoilé récemment la maquette du futur hôtel de la présidence du conseil (conseil exécutif), qui sera situé Grand-Allée, dans le flanc de l'actuel palais législatif.

Construit au coût approximatif de $12 millions, il sera achevé dans le cours de l'hiver de 1971. Doté d'un garage souterrain d'une capacité de 590 voitures, l'immeuble se présentera sous forme de deux corps de bâtiment. Le premier abritera les bureaux du premier ministre et du conseil exécutif, ainsi que ceux des ministres. Il comptera quatre étages et fournira une superficie de 46 720 pi2 (4 344 m2) pour les bureaux, en plus de l'espace nécessaire aux cages d'ascenseurs et aux services. Le second, qui logera divers ministères, aura une superficie de 236 648 pi2 (22 000 m2) à usage de bureaux, en plus des surfaces nécessaires aux halls, aux services et à un restaurant libre-service. Ce dernier bâtiment, conçu par paliers successifs décroissants, comptera quatre et trois niveaux. Les bureaux seront groupés en U autour d'un mail central qui renfermera les services communs, les montées verticales, etc., et qui mènera aux bureaux. Cette forme particulière se prolonge derrière l'hôtel de la présidence, souligne sa présence, et permet le passage facile d'un corps de bâtiment à l'autre.

Pour conserver à la capitale son caractère général harmonieux, les architectes ont eu pour première préoccupation d'intégrer cet ensemble moderne au cadre fin de siècle du milieu architectural ambiant. Par ses proportions, ses hauteurs variées, ses façades et la texture du béton armé, il est conçu de façon à mettre en valeur le palais législatif, achevé en 1886, et qui est de style Renaissance française. Partant de la place George-V et descendant en escalier vers la porte Saint-Louis, les façades du second corps décroîtront plus rapidement que la déclivité naturelle du terrain donnant un relief accru à l'hôtel de la présidence. Rappel des toits de la vieille ville, ceux du nouvel immeuble seront traités de telle sorte que des bâtiments voisins, la vue pourra porter sur les plaines d'Abraham, sur la place George-V, sur une partie des fortifications.

Le parti chrétien-démocrate et le parti chrétien-social ont désigné à l'unanimité leur candidat à la présidence de la République fédérale allemande: Gerhard Schroder, actuellement ministre de la Défense. Il a de bonnes chances de succéder au président Lübke. Schroder espère obtenir l'appui du parti libéral, ce qui lui donnerait suffisamment de voix.

L'opinion des quotidiens de langue anglaise

Sélection d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Le Gleaner, Fredericton

Les obstacles à l'établissement de l'assurance-soins médicaux varient en gravité d'une province à l'autre. Le Nouveau-Brunswick, déjà dans les affres d'un déficit financier, doit faire face à la grave difficulté de trouver, dans un trésor vide, les $9,000,000 requis pour financer ce plan.

Et, comme toutes les autres provinces, il souffre d'une pénurie de médecins grâce auxquels il pourrait appliquer le plan. En fait, il n'y a pas assez de médecins et chirurgiens pour subvenir convenablement à notre demande actuelle.

Cet état de choses a été exposé et souligné dans le rapport de la Commission Hall, sur lequel est basé le plan d'assurance - soins médicaux. La commission conseillait un programme-éclair destiné à former des médecins et autre personnel médical, en disant que c'était là la première étape à franchir dans la mise en application du plan.

Ce programme - éclair n'a pas été créé. Maintenant, nous devons faire face, au Nouveau-Brunswick, à une situation où l'écart entre le nombre de médecins dont nous avons besoin et celui des étudiants actuellement aux études prend des proportions inquiétantes. — Le 2 janvier.

Le Telegraph-Journal, Saint-Jean, N.-B.

L'industrie canadienne de la construction prévoit une année "très active" pour 1969, avec 200,000 projets de nouvelles habitations.

Néanmoins, on peut également prédire, sans se tromper, que des milliers de familles canadiennes continueront à constater qu'il est au-dessus de leurs moyens de posséder leur propre maison — particulièrement dans les Maritimes où les sommes destinées à la construction sont actuellement basses ($450 per capita), comparées aux provinces plus prospères, comme l'Alberta, où le chiffre est de $1,000, et au chiffre de la moyenne nationale, qui est de $600. . .

Le grand obstacle auquel doivent faire face la plupart des familles est le paiement initial sur une maison; une fois ce problème réglé, le paiement de l'hypothèque n'est pas plus difficile à trouver que l'argent du loyer. Quelquefois, il est même plus facile à trouver.

L'une des suggestions qui a émergé de l'enquête menée par le ministre du Transhort, M. Paul Hellyer, c'est que beaucoup de Canadiens seraient prêts à abandonner leur chèque mensuel d'allocations familiales en échange d'une subvention assez importante pour couvrir un paiement initial.

Ceci constitue une solution possible qui mérite qu'on l'examine de près. Elle a été mise à l'essai en Nouvelle-Wélande pendant neuf ans, et 7,500 familles dans le besoin ont pris avantage de ce système en 1966, et ont retiré une somme totale de $9,250,000 en subventions dont la limite était fixée à $2,000. . .

— Le 2 janvier

Le Herald, Calgary

Les dirigeants de l'armée canadienne se donnent beaucoup de mal, peut-être à tort, dans leur désir de faire adopter la langue et les méthodes françaises dans les forces armées du Canada.

Le général Jean Allard, chef de l'état-major des forces armées canadiennes, doit discuter, le mois prochain, avec les chefs militaires français, de l'usage de la langue française pour l'entraînement militaire des Canadiens et de manuels en français pour les unités canadiennes.

Le Canada n'apprendra-t-il donc jamais à se tenir debout par lui-même? En ce moment, alors que les méthodes d'entraînement militaire britanniques sont mises de côté, il pourrait être particulièrement opportun que le Canada crée ses propres méthodes d'entraînement. Il semble, au contraire, que le modèle britannique soit sur le point d'être remplacé par le modèle français.

Si l'on réussit à prouver qu'il est avantageux ou nécessaire d'adopter le modèle français — ce qui n'a pas été fait — pourquoi pas alors le français du Québec? Pourquoi nos chefs militaires doivent-ils se rendre à Paris pour s'y procurer des manuels, des modèles et des améliorations de la langue? — Le 30 décembre.

LES DROITS CIVILS AU QUÉBEC

Charles-A. Roberge

Le 10 décembre 1948, les Nations-Unies adoptaient la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Pour marquer le 20e anniversaire de cette déclaration, on a proclamé l'année 1968, année internationale des Droits de l'homme. Cette proclamation a permis d'attirer l'attention du monde entier sur les droits et les libertés dont doivent jouir les citoyens de tous les pays.

Les Nations-Unies ont demandé aux gouvernements des pays membres de signaler cette année, en intensifiant à tous les niveaux, les efforts faits en vue d'atteindre les objectifs visés par la déclaration internationale des Droits de l'Homme. Pour mieux faire connaître les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine; toutes les nations du monde ont été invitées a concourir pour arriver à cet idéal commun.

Pour souligner cet événement marquant dans le progres de l'humanité, on a créé au Canada "La Commission canadienne de l'année internationale des Droits de l'Homme".

Coincidant avec l'année internationale des Droits de l'Homme, l'Office de revision du Code civil qui est chargé de réétudier notre droit civil a recommandé au Gouvernement du Québec de codifier les droits fondamentaux qui étaient déjà consacrés par la coutume ou la jurisprudence et de compléter ou corriger le droit sur certains points. On a voulu affirmer le principe fondamental selon lequel tout être humain possédant la personnalité juridique, a alors la pleine jouissance des droits civils, qu'il soit citoyen ou étranger. Ensuite, on a établi les conséquences de ce principe; "tout être humain a droit a la vie, a la sûreté et à la liberté; toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur, de sa réputation, au respect de sa vie privée, à la jouissance paisible et a la libre disposition de ses biens", sauf naturellement, dans les cas expressément prévus par la loi.

La déclaration des droits civils prévoit que le domicile est inviolable, mais que les lieux destinés au public doivent être, au contraire, accessible a tous, sans égard à des distinctions telles que la race, le sexe, l'ascendance, les croyances ou opinions; de même, les contrats ou actes juridiques ne doivent pas comporter des distinctions de cette nature. On édicte également que nul ne pourra renoncer à la jouissance de ces droits vivils et que le dernier article du projet de déclaration codifie le droit existant et établissant la sanction par le recours à l'injonction ou a tout dommage pour réparer le préjudice tant moral que matériel.

La plus grande innovation de cette déclaration est l'article 3 qui établit que toute personne en péril a droit au secours, nul ne pouvant sans excuse raisonnable refuser de prêter secours à une personne en péril ou de lui prêter l'assistance immédiate requise pour lui sauver la vie. Dans le code de la route on oblige le conducteur d'une automobile, impliquée dans un accident, à rester sur les lieux et à donner toute l'aide nécessaire; cependant, aucune sanction ne frappe celui qui, sans excuse raisonnable, refuse ou néglige de porter secours à une personne en péril.

Voici, le texte de cette déclaration des droits civils qui sera intégré au code civil dans un avenir rapproché, nous l'espérons.

Article 1. - Tout être humain possède la personnalité juridique.

Citoyen ou étranger, il a pleine jouissance des droits civils sous réserve des dispositions expresses de la loi.

Article 2. - Tout être humain a droit à la vie, à la sûreté et à la liberté de sa personne.

Il est aussi titulaire des autres libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.

Article 3. - Toute personne en péril a droit au secours.

Nul ne peut, sans excuse raisonnable, refuser ou négliger de prêter secours à une personne en péril ou de lui prêter l'assistance immédiate requise pour lui sauver la vie.

Article 4. - Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation.

Article 5. - Toute personne a droit au respect de sa vie privée.

Article 6. - Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, sauf dans les cas expressément prévus par la loi.

Article 7. - La demeure est inviolable.

Nul ne peut pénétrer chez autrui sans son consentement exprès ou tacite, ou sans y être autorisé par la loi.

Article 8. - Toute personne a le droit d'accès aux lieux destinés au public et le droit d'obtenir les services et les biens que l'on y offre, sans égard à des distinctions telles la race, le sexe, l'ascendance, les croyances ou opinions, sous réserve des dispositions expresses de la loi.

Toute condition d'un contrat, testament ou autre acte juridique relatif à la jouissance ou à l'aliénation d'un bien, et comportant une telle distinction, est contraire à l'ordre public et réputée non écrite; toutefois, n'est pas contraire à l'ordre public la distinction justifiée par son caractère charitable ou philantropique.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

ST-HYACINTHE

SEJOUR A ST-HYACINTHE --- Trois Africains séjourneront dans la région maskoutaine jusqu'à dimanche, le 12 janvier. Ils ont été reçus à l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Saint-Hyacinthe, hier matin. Tous trois ont passé la journée à étudier les structures et règles de cette institution. Sur cette photo nous reconnaissons de gauche à droite MM. Claude Marchessault, de l'Union régionale des Caisses; Denis Martel, aussi de l'Union régionale; Toulé Tauta, de la Haute-Volta; Adji Charles, du Togo; Napoléon McKay, directeur général de l'Union régionale et Vitus Ezui, également de la Haute-Volta. (Photo Bernard Saint-Pierre)

Trois Africains à St-Hyacinthe

L'Institut coopératif Desjardins intéresse plusieurs de nos pays

SAINT-HYACINTHE- Trois Africains effectuant présentement un stage à l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Saint-Hyacinthe, ont indiqué l'intérêt marquant que portent les pays d'Afrique,en particulier, le Togo et la Haute-Volta, à l'égard du mouvement coopératif Desjardins et par la même occasion à l'organisation des Caisses populaires Desjardins.

C'est ce qu'ont révélé MM. Toulé Tauta, de la Haute-Volta; Adji Charles, du Togo et Vitus Ezui, également de la Haute-Volta, hier matin, à une conférence de presse qu'ils donnaient dans la salle du conseil de l'Union régionale des Caisses populaires de Saint-Hyacinthe.

Selon MM. Tauta et Ezui, un accord pourrait facilement survenir entre l'Institut Desjardins et le gouvernement de la Haute-Volta, pour l'installation des Caisses populaires dans ce pays.

Ils ont souligné qu'en Haute-Volta, un pays de 274,000 kilomètres et de 5 millions d'habitants il existe déjà une sorte de Caisse d'épargne, mais qui ne peut pour le moment effectuer de prêts. Elle se limite donc à l'épargne.

Tous deux ont indiqué qu'ils sont les premiers de cet endroit à prendre connaissance du mouvement Desjardins et à l'approfondir, en vue de répercussions concrètes.

MM. Ezui, Charles et Tauta ont pu obtenir une prolongation de celui-ci de même que cinq Tunisiens qui étudient présentement à l'université de Sherbrooke.

Le groupe était formé de cinq représentants du Cameroun; cinq, de Tunisie; cinq autres du Sénégal; deux représentants de la Haute-Volta et un du Togo.

Ils ont été reçus en premier lieu dans un Institut au Nouveau Brunswick, où des cours en administration et gestion de la coopérative leur étaient offerts.

Les trois visiteurs ont toutefois précisé qu'une difficulté de communication s'est établie dès les débuts dans cette province à majorité anglaise.

Tous trois sont fonctionnaires à l'emploi de leur gouvernement respectif. M. Tauta occupe le poste d'agent administratif attaché à l'Union coopérative des produits agricoles; M. Charles travaille également à une coopérative au Togo et M. Ezui, est gérant d'une entreprise coopérative rurale.

Leur passage à Saint-Hyacinthe les conduira de plus à l'Institut de technologie agricole; à l'école de Médecine vétérinaire et au Centre d'insémination artificielle.

Pendant les journées de samedi et de dimanche, ils visiteront les fermes de MM. Hilaire Michon, de La Présentation et Jean-Paul Robert, de Saint-Césaire.

Ils sont intéressés à connaître les fins de ces institutions et à voir l'équipement des fermes de même que le mode de travail des cultivateurs canadiens. Ils viennent de terminer un stage à la Coopérative agricole de Granby.

Ils se rendront du 12 au 17 janvier, à Joliette où ils seront reçus par l'Union régionale des Caisses populaires.

A Saint-Hyacinthe, ils ont été accueillis par MM. Napoléon McKay, directeur général de l'Union régionale; Denis Martel, et Alexandre Campbell.

M. Claude Marchesseault, également de l'Union régionale, est responsable de l'organisation de leur séjour dans la région maskoutaine.

La jeune disparue de seize ans a été retrouvée à Miami

SAINT - HYACINTHE - - Une jeune Maskoutaine âgée de 16 ans disparue depuis le 5 janvier dernier de Saint-Hyacinthe vient d'être retrouvée aux Etats-Unis à Miami par la police américaine. Il s'agit de Mlle Denise Lévesque. La jeune fille est saine et sauve.

Mme Donat Lévesque, du 304 rue Saint-Simon a signalé la disparition de sa fille depuis dimanche, à la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe dont les détectives ont été chargés de l'enquête. Selon les indications recueillies l'adolescente avait pris le chemin des Etats-Unis en compagnie de deux jeunes gens.

Les policiers locaux ont mené l'enquête en collaboration avec la Gendarmerie canadienne et la police américaine. La jeune disparue a été retracée à Miami d'où elle sera déportée au Canada par les autorités de la Floride et de ce pays voisin d'ici quelques jours.

Quant aux deux jeunes gens qui accompagnaient Mlle Lévesque, leur sort sera beaucoup moins enviable. En effet, après leur déportation, ils devront comparaître devant la justice locale pour répondre à des accusations de détournement de mineure. Leur bas âge nous interdit la publication des noms.

Les bénéfices bruts de la CP St-Aimé s'élèvent à $17,731

SAINT - AIME SUR RICHELIEU - - La Caisse populaire de Saint-Aimé, dans le comté de Richelieu, signale dans son rapport annuel que les bénéfices bruts de l'institution se chiffrent à $17,731.78.

Ce rapport a été présenté aux membres de la Caisse populaire, à l'issue de l'assemblée annuelle, tenue à l'école paroissiale de Saint-Aimé.

Les bénéfices nets sont de l'ordre de $2,186.19. Ceux-ci seront répartis comme suit: $683.30, dans les fonds de réserve; $300, dans les fonds de prévoyance; $1,616.13 comme boni au capital social à 5 pour cent; et enfin, $41.76 comme surplus.

Signalons que les bénéfices bruts, $10,138.70 ont été prélevés pour l'administration générale et $5,406.89, pour les intérêts payés, ce qui fait un total de $15,545.59.

ACTIF

Le total de l'actif de la Caisse populaire de Saint-Aimé se chiffre à $387,832.79.

$63,000.23 sont dans la colonne des disponibilités et se répartissent comme suit: $13,089.63, en caisse; $45,845.60 dans les fonds de compensation et $4,065 dans les dépôts bloqués.

La Caisse populaire Saint-Aimé compte une somme de $120,925 dans des placements. De cette somme, $84,000 sont considérés comme fonds sous gestion à l'Union régionale des Caisses populaires; $16,725 comme obligations; $20,000 en parts sociales à l'Union régionale et $200 sous l'item autres placements.

L'actif liquide de la Caisse populaire de Saint-Aimé est donc de l'ordre de $183,925.23.

Toujours dans l'actif, $174,607.56 sont considérés comme prêts aux membres. De cette somme, $102,616.03 ont été accordés comme reconnaissance de dette, à 87 membres et 16 autres membres ont bénéficié d'hypothèques, un total de $71,991.53.

L'item immobilisation groupe la somme de $26,300 répartis comme suit: $2,084.25, pour le terrain; $13,465,75, pour l'immeuble et enfin $10,750, pour l'ameublement.

$3,000 sont considérés comme autres actifs.

PASSIF

Le passif de la Caisse populaire de Saint-Aimé a été évalué dans ce même rapport à $382,326.53.

Le capital social des 613 membres de la Caisse populaire se chiffre à $24,920; l'épargne adulte à $333,277.76; l'épargne scolaire, à $2,128.77 et les emprunts, à $22,000.

En calculant les bénéfices non répartis, pour une somme de $2,186.19 et le patrimoine, de l'ordre de $3,320.07, le tout s'élève également à $387,832.79.

Les fidèles de la paroisse du Précieux-Sang, à La Providence, peuvent assister à une messe rythmée, à chaque dimanche midi. On reconnaît sur la photo dans l'ordre le comité chargé de la messe rythmée soit M. Marco Navretil, organiste; Mlle Pierrette Bellavance, responsable du choix des chants; M. Jean-Guy Morel, à la batterie; Mlle Céline Lemieux, au chant; l'abbé Gabriel Lesage, aumônier et vicaire de la paroisse et Mlle France Michel au chant. N'apparaissent pas sur la photo Mlle Lise Morel,responsable de la musique et Bernard Saint-Pierre. (photo Saint-Pierre)

La ville est en deuil d'un ancien conseiller

SAINT-HYACINTHE- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a décidé de voter une résolution de sympathies à la famille de M. Emile Beaudry ancien conseiller municipal de 1954 à 1955 dont on a annoncé le décès dans l'édition de mardi.

Le conseiller Georges Caouette, appuyé de son collègue M. Alexandre Péladeau, a proposé la résolution qui a été adoptée à l'unanimité. Le drapeau a été placé en berne au mat de l'hôtel de ville en signe de respect.

Les funérailles de M. Beaudry qui est décédé dimanche à Hellendale, en Floride, aux Etats-Unis, à l'âge de 64 ans, des suites de la grippe, auront lieu demain. Le service sera chanté à l'église du Sacré-Coeur, à 3 heures de l'après-midi, suivi de l'inhumation. M. Beaudry demeurait en permanence aux Etats-Unis depuis un certain temps. Il occupait le poste de président-fondateur de Concorde Automobile, une firme maskoutaine.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Aurore Guertin, un fils et deux filles, M. Jean-Guy Beaudry, de Hallen Dale; Mme Claude Guertin (Denise) et Mme Gisèle Beaudry, de Saint-Hyacinthe ainsi qu'un frère et une soeur M. Adrien Beaudry, de Montréal, et Mme Alma Viens, de Saint-Hyacinthe.

La dépouille mortelle est exposée depuis hier aux Salons Ubald Lalime, 900, rue Bourdages, à Saint-Hyacinthe.

M. Emile BEAUDRY

Six personnes ont subi des blessures

SAINT-THOMAS - - Un accident survenu en soirée sur la route 20, à Saint-Thomas d'Aquin a causé des blessures à six personnes.

Les blessés sont M. Andrew Zdanowicz, âgé de 42 ans et domicilié au 7, de la rue Maisonneuve à Clairemont, comté de Charlevois, M. et Mme Edwidge Zdanowicz de la même adresse âgés respectivement de 67 et 65 ans; Mme Jacques Nadeau, du 254 Sheppard, à Sorel, âgée de 64 ans; M. Ubald Nadeau âgé de 75 ans et le jeune Rock Nadeau âgé de 9 ans tous deux de la même adresse.

La première voiture était conduite par M. Andrew Zdanowicz. Il s'agit d'un modèle Chevrolet Sedan vert de l'année 1967 qui a subi des dommages de l'ordre de $700.

M. Jacques Nadeau, âgé de 37 ans conduisait l'autre véhicule un modèle Pontiac Hard Top rouge de l'année 1967 qui a subi des dommages de l'ordre de $800.

Les constatations d'usage ont été enregistrées par les agents du détachement de la Sûreté provinciale situé à Saint-Hyacinthe.

L'homme voulait mordicus revenir

SAINT - HYACINTHE - - La Cour supérieure avait enjoint à Jean-Guy Gendron de Saint-Joseph de ne pas retourner à son domicile. Toutefois celuici tenait à tout prix à réintégrer son lieu habituel de séjour ce qui lui a coûté au total un montant de $45.

En effet, en tentant de pénétrer chez lui Gendron a causé des dommages et a dû comparaître devant le juge Victor Chabot de la Cour de magistrat pour méfait et avoir entravé le travail d'un agent de la paix en fonction.

L'homme de loi lui a imposé tout d'abord une amende de $25 pour le méfait et de rembourser les dommages causés qui atteignent $20 et aux frais pour avoir entravé le travail de l'agent de police en question.

Un beau manteau est subtilisé

SAINT-HYACINTHE-- Des inconnus ont dérobé à M. Rodolphe Mercier, du 1890 rue Tellier un manteau gris avec collet en fourrure noire d'une valeur de $70.

Le forfait a été commis au vestiaire du restaurant Chanteclerc, situé rue Dessaules, à Saint-Hyacinthe. La Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe a chargé ses détectives de l'enquête.

Immeuble-construction

MONT - ST - HILAIRE-- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Daigle & Massé Ltée", avec un capital total de $40,000.

Le siège social est à Mont-St-Hilaire, comté de Rouville, district judiciaire de St-Hyacinthe.

Un vol de $400

SAINT-HYACINTHE-- La Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe rapporte qu'un vol de $400. a été commis au garage Bienvenue Auto, situé au 2850, rue Dessaules, dans la nuit du 8 au 9 janvier.

Les voleurs se sont introduits par effraction dans l'établissement pour y subtiliser la coquette somme que l'on sait.

Le jeune voleur est découvert

SAINT - HYACINTHE - - Les détectives de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont découvert l'auteur d'un vol de sac à main commis à la salle de danse du Grand Hôtel dans la ville maskoutaine.

Mlle Nicole Bérard, du 790, rue Ste-Madeleine, à St-Joseph avait porté plainte à la Sûreté que son sac avait été volé au Grand Hôtel, dans la nuit du 4 au 5 janvier. Un jeune inconnu avait dérobé son sac à main pendant qu'elle dansait. Le réticule contenait une somme de $124.

Les détectives municipaux ont entrepris l'enquête et réussi à retracer le jeune auteur du forfait. Celui-ci devra répondre de son geste devant le juge Adelstan Bouchard de la Cour de Bien-Etre.

$150 sont disparus

SAINT - HYACINTHE - - Le restaurant Chez Mariette, du 3110, rue Dessaules, à Saint-Hyacinthe a reçu la visite indésirable des voleurs, durant la nuit.

Les malfaiteurs ont pénétré dans l'établissement qui sert des repas légers ayant accès par l'arrière et ont emporté avec eux un montant de $150.

L'autodétermination du collège coopératif cause des problèmes

Par ROSEMARY SPEIRS

TORONTO (PC)—Rick Waern, président du conseil de direction du collège Rochdale, établi et dirigé par ses 850 étudiants, n'hésite pas à reconnaître les problèmes rencontrés dans l'autodétermination du collège coopératif.

Rochdale a été fondé à titre expérimental en 1967, à partir de Campus Co-operative Residences Inc., coopérative étudiante fournissant des logements à prix modiques et qui est passée en deux ans de quatre à 30 maisons administrées par Howard Adelman.

A l'origine, l'édifice de $5.7 millions de Rochdale ne devait être qu'une résidence dirigée par les étudiants, surtout financée par la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vertu d'un système de prêts à 90 pour cent échelonnés sur 50 ans.

Mais avant même la mise en chantier, au printemps 1967, des étudiants vivant dans de vieilles maisons entreprirent d'organiser des colloques à l'intention de ceux qui trouvaient insuffisant l'enseignement universitaire.

Rochdale est donc, en un sens, une excroissance du pouvoir étudiant. L'avenir du collège demeure incertain, mais l'idée se répand vite.

Co-op College Residences, société de développement sans but lucratif dirigée par Adelman, professeur à l'université York, a déjà entrepris la construction du collège Tartu en face de Rochdale.

Libres penseurs

Tartu, financé entre autres par un investissement de $200,000 de citoyens canadiens d'origine estonienne, accueillera des professeurs libres penseurs de l'université de Toronto et d'ailleurs, et des diplômés intéressés à la recherche structurée.

Co-op College s'est assuré récemment deux autres prêts totalisant quelque $13 millions, de la SCHL, pour la construction d'un nouveau collège "libre" près de l'université d'Ottawa et d'une résidence à l'institut polytechnique Ryerson, à Toronto.

Quiconque paie $25 peut devenir membre de Rochdale et participer aux expériences pédagogiques. Mais des 850 pensionnaires, seulement environ 200 sont étudiants à temps plein, et les autres y habitent tout en étudiant ailleurs, surtout à l'université de Toronto. Les prix varient de $92 par mois pour la chambre et pension dans une chambre double meublée, à $250 pour un appartement.

Rochdale est la plus importante résidence coopérative pour étudiants en Amérique du Nord. Sa construction, parachevée par des étudiants, n'a été terminée qu'il y a quelques semaines. Aucun règlement n'y régnait et personne n'y prenait de décisions.

Plusieurs étudiants ne voulaient pas d'un conseil d'administration. Finalement, un conseil temporaire de 12 membres fut nommé jusqu'au printemps, alors qu'on décidera de la structure administrative.

Vandalisme

Sans direction, les "hippies", adolescents et jeunes sans famille se mirent à démolir le collège et, durant un mois, les corridors et salles abritèrent ceux qui n'avaient pas où coucher.

Les drogues devinrent vite un problème et des vendeurs commencèrent à offrir leur marchandise dans le collège même. L'usage de LSD commença à inquiéter les étudiants plus âgés comme Waern, qui tâchèrent de convaincre les drogués que pareille pratique pourrait attirer une fort mauvaise publicité sur le collège.

La plupart des cours — ou mieux, colloques — commencèrent de façon peu structurée. Ainsi, un étudiant fit savoir qu'il voulait commencer un cours de lecture de poésie canadienne. Une vingtaine de personnes se présentèrent, mais chacun tenta d'imposer son choix de poèmes et les discussions ne furent guère satisfaisantes. Environ la moitié des élèves se retirèrent et les autres établirent un cours précis sur certains poètes.

Une trentaine de colloques fonctionnent présentement. Un étage a été consacré à un nouvel Institut des études indiennes, où quatre Indiens canadiens dirigent un cours sur le folklore et les coutumes indiennes, au profit d'une vingtaine d'étudiants.

On s'attend maintenant à ce qu'une centaine des pensionnaires qui n'étudiant pas à Rochdale abandonnent leurs cours à l'extérieur pour participer à "l'expérience pédagogique" de Rochdale, d'ici la fin de l'année scolaire.

Selon Dennis Lee, 28 ans, qui s'occupe de l'organisation de cours à Rochdale, "les gens sont venus ici pour trouver un merveilleux sentiment de liberté. Puis, à peu près tout le monde fut pris de panique et d'angoisse. La plupart des pensionnaires en sont encore là, mais je pense qu'ils commencent à savoir ce qu'ils veulent faire ici."

Une table ronde fort contestée

SAIGON (AFP) — Le gouvernement sud-vietnamien a accepté que les négociations de Paris se déroulent autour d'une table ronde à condition que le principe des "deux côtés" soit réflété par un simple fil divisant cette table en deux parties égales, apprend-on jeudi de source vietnamienne bien informée.

Cette fomule est la 11ème et la dernière en date présentée par le Sud-Vietnam aux négociateurs. Elle doit être considérée comme marquant la limite aux concessions que le gouvernement de Saigon est prêt à accepter sur ce point pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers de paix, ajoute-t-on de même source.

Quant à l'ordre dans lequel les orateurs prendront la parole, Saigon considèrerait cette question comme secondaire dans la mesure où la formule de la table est acceptée et où un accord de principe est obtenu sur l'ordre de discussion des problèmes de fond, à savoir:

Retrait contrôlé des troupes étrangères, rétablissement garanti des deux zones du Vietnam telles qu'elles étaient prévues dans les accords de Genève de 1954, et règlement politique du problème du Sud-Vietnam (entre le gouvernement de Saigon et le FNL) sans ingérence étrangère.

Le Canada renouvellera ses engagements envers l'OTAN

Par DAVE McINTOSH

LONDRES (PC)—Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a déclaré aujourd'hui que le Canada renouvellera son engagement militaire actuel envers l'OTAN pour une année.

Il a dit au cours d'un déjeuner de presse que cet engagement sera renouvelé lorsque le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, assistera à une réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, à Bruxelles, le 16 janvier.

M. Trudeau a ajouté, cependant, que le Canada ne prendra aucun engagement à long terme envers l'alliance, pour le moment, parce qu'il est à reviser sa politique et à décider s'il doit ou non se retirer de l'OTAN.

L'engagement renouvelé se poursuivra jusqu'en janvier 1970. Le Canada possède en Allemagne de l'Ouest six escadrons de bombardiers et une division d'infanterie de 5,000 hommes, ainsi que 20 navires de guerre à la disposition du commandement Atlantique de l'OTAN.

Le Dr J. Hévey élu président

SAINT - HYACINTHE - - Le Docteur Jean-Guy Hévey a été élu président du Conseil des médecins de l'hôpital général de Saint-Hyacinthe. De plus, les docteurs, Gilles Viens et Jean-Paul Richard ont été élus vice-président et secrétaire du même organisme.

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Incorporation d'une église baptiste

ROXTON POND-- Nous apprenons que l'Eglise baptiste française de Roxton Pond, une congrégation baptiste tenant ses services religieux en sa chapelle du village de Roxton Pond s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil.

Elle demandera d'être incorporée sous le nom de "L'Eglise baptiste française de Roxton Pond."

Une rencontre des auxiliaires de la paroisse St-Léon

COWANSVILLE - - Le comité des auxiliaires de la paroisse St-Léon de Cowansville tiendra sa prochaine rencontre demain après-midi à 1 heure 30.

C'est ce qu'a communiqué hier, Mme Paul Dufour, secrétaire de ce mouvement, qui invite tous les membres à la prochaine réunion.

Lors de la dernière rencontre, M. Pierre Galipeau s'est mérité le premier prix à l'occasion d'un tirage cependant que d'autres prix étaient décernés à Mmes Treffié Perrault, Thérèse St - Martin, Hermias Fleury et Henri Landry.

Les autres auxiliaires méritants ont été M. René Dubois et Mmes Philippe Chouinard et Roland Martin.

Un club automobile dans Valcourt

VALCOURT-- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation sans capital-actions du nom de "Club Automobile Bombardier".

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers qu'elle peut acquérir et posséder est de $50,000.

Le siège social est à Valcourt, comté de Shefford.

Le but est de promouvoir le goût, la propriété, la conduite et l'entretien des véhicules automobiles.

Jackie ne reçoit plus sa pension de $10,000

WASHINGTON (AFP) — Sur sa propre demande, Mme Aristote Onassis (Jackie Kennedy) ne reçoit plus depuis le 1er octobre la pension annuelle de $10,000 qui lui était réservée comme veuve de président.

Le département du Trésor a annoncé mercredi que Mme Onassis avait elle - même demandé par écrit à la fin d'octobre que le service de cette pension fut arrêté.

Le mariage de Mme John Kennedy et de l'armateur grec a eu lieu le 20 octobre.

SIGNATURE DE CONTRATS -- Les religieuses de la Présentation de Marie et la ville de Saint-Césaire ont signé les documents qui confirment l'acquisition du terrain où sera construit le centre d'hébergement pour personnes âgées. De gauche à droite, nous reconnaissons Soeur Jeanne Pelletier, supérieure provinciale; M. Guy Nadeau, maire de Saint-Césaire; Me Gilbert Denicourt, notaire; Mme Jean-Paul Létourneau, qui représente son époux; et M. J.-A.-D. Pion, secrétaire de la ville de Saint-Césaire.

Le Centre Richelieu pour l'entraînement des handicapés mentaux est devenu une réalité

BELOEIL (DNC)-- Le projet d'un tel centre était depuis longtemps envisagé par la direction de l'Association du Québec pour les enfants arriérés (section de la vallée du Richelieu). Il s'agit d'un centre d'entraînement adapté spécifiquement aux ressources intellectuelles et physiques des adolescents qui ne peuvent plus fréquenter utilement une école.

Au début de l'été dernier, les démarches furent faites pour s'adjoindre toutes les bonnes volontés nécessaires. Au début d'octobre, le Centre Richelieu accueillait ses premiers adolescents tel que prévu.

On procure donc actuellement à une douzaine de jeunes sortis de la petite enfance mais non encore adultes, un enseignement qui les rendra aptes à accomplir certaines tâches qui sont à la mesure de leur habileté. L'institution est donc dotée d'un matériel particulier, adapté aux besoins de ces jeunes.

Le Centre Richelieu loge au 405, boulevard Laurier, à Mont-St-Hilaire, dans un bâtiment spacieux et largement éclairé. L'enseignement y est bilingue et les enfants de toutes confessions religieuses peuvent le fréquenter après les tests physiques et psychologiques nécessaires.

Il dessert la population de Beloeil, Mont-St-Hilaire, McMasterville, Otterburn Park, St-Bruno, St-Marc et les municipalités environnantes.

Le principal appui financier au projet a été accordé par la Fédération des Oeuvres du district de St-Hyacinthe. L'Association a pu compter sur un appui important du Club Optimiste de Beloeil, de plusieurs entreprises commerciales, des Lions, et de certains particuliers qui comprennent l'importance de donner à ces enfants handicapés la chance de se subvenir éventuellement à eux-mêmes, même partiellement. L'administration de l'entreprise, sous la présidence de Mr. W. V.F. Foster, espère maintenant obtenir la reconnaissance officielle d'une agence gouvernementale sous forme d'assistance pécuniaire qui saurait garantir la permanence du Centre.

D'ici peu, la population de toute la région sera invitée à visiter le Centre Richelieu afin de constater la nature et la portée de cette institution. Le public pourra comprendre à quel point chacun se trouve touché par ce problème courant dans l'existence communautaire.

La Croix-Rouge aide une famille à Farnham

FARNHAM (DNC)- Le comité de la Croix-Rouge, division des secours aux sinistrés, est venu en aide à la famille Eugène Leblanc, du rang Gingras à Farnham, par suite de l'incendie qui a complètement ravagé sa demeure.

Le comité a fourni des vêtements de nuit et de la nourriture pour trois jours aux parents et aux dix enfants qui avaient trouvé refuge chez un voisin, M. Achille Rainville.

En cas de sinistre, les personnes de la région de Farnham peuvent communiquer avec la responsable du comité de secours de la Croix-Rouge, soit Mlle Marthe Comeau, à 293-4471.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

UN BEAU GESTE -- La Rév. Soeur Jeanne Pelletier, supérieure provinciale, au nom des religieuses de la Présentation de Marie remet un chèque de $1,000 à Mme Suzanne L.-Lemieux, présidente de la corporation Val-Joli Inc. de Saint-Césaire.

Heureux gagnant d'une caméra Polaroid

Le 31 décembre dernier, la chance a favorisé M. Gilbert Rémillard de Farnham, qui s'est vu remettre une magnifique caméra Polaroid qui fut offerte comme promotion de la bijouterie Marc Robitaille de Farnham pour la période des fêtes. Nous reconnaissons sur la photo, Mlle Louise Langevin, représentante de la compagnie Polaroid qui a tiré le billet chanceux, l'heureux gagnant Gilbert Rémillard ainsi que le propriétaire de l'établissement M. Marc Robitaille.

M. H. Dussault est libéré d'une action en dommages de $20,000

FARNHAM EST-- M. le juge Louis-Philippe Cliche, de la Cour supérieure du district de Bedford, a rendu un jugement déboutant M. William Craig Smith Jr., un résident de la Floride, d'une action de $20,000 de dommages intentée contre M. Hector Dussault de Farnham Est.

Ce jugement fait suite à un accident survenu le 29 décembre 1964 sur la route 13, entre Cowansville et Farnham Est alors que l'épouse du demandeur avait perdu la vie des suites de ses blessures.

M. Smith réclamait un montant de $10,000 pour le décès de son épouse et une somme identique pour les services d'étrangers à l'entretien de sa demeure et de ses vêtements ainsi que pour les autres changements apportés à sa vie.

Il alléguait les fautes de M. Dussault comme seules causes de l'accident et déclarait la collision imprévisible et inévitable.

La preuve établit qu'aux date, heure et lieu mentionnés dans les procédures, l'automobile Buick conduite par M. Smith dans la direction sud-nord, est entrée en collision avec la Plymouth du défendeur que dirigeait ce dernier au moment de la rencontre. Ce dernier était accompagné de son épouse, qui prenait place à droite sur la banquette avant, et d'un autre passager, Robert Haineault, qui occupait le siège arrière.

La prépondérance de la preuve démontre que cette collision est survenue près du centre de la route.

M. Smith a soutenu dans son témoignage qu'au moment de l'accident, il occupait la droite du chemin et cette version a été réaffirmée par le jeune Haineault. Le père du garçon, M. Robert Haineault, propriétaire de la Buick impliquée, est venu sur les lieux après la collision et a opté dans le même sens que les deux témoins précédents.

Cependant, la Cour est arrivée à la conclusion que ce témoignage du père ne peut raisonnablement pas corroborer celui de son fils en ce qui concerne le fait que l'automobile de M. Dussault aurait dérapé avant l'impact et aurait ainsi empiété sur sa gauche. Ceci, parce que le jeune homme décrit la manoeuvre de l'automobile du défendeur comme étant un dérapage survenu alors que les deux voitures étaient distantes d'environ 60 pieds, tandis que le père place les traces qu'il a repérées à la distance de 225 pieds jusqu'à environ 150 pieds avant d'arriver au point de la collision.

Le défendeur, pour sa part, a soutenu qu'il occupait son côté droit de la route au moment de la rencontre et que c'est plutôt la Buick qui s'est dirigée sur lui.

De leur côté, les témoins Robert Ménard et Jean-Guy Massé, qui suivaient en automobile, dans la même direction et à une distance relativement rapprochée, la Buick, ont affirmé que dans les instants qui ont précédé la collision et au moment de l'impact, c'est plutôt le demandeur qui empiétait sur sa gauche. La Cour a accepté comme étant véridiques les témoignages de ces deux personnes et a admis cette preuve de la faute du demandeur d'avoir ainsi dirigé son véhicule vers la gauche.

En suivant les règles ordinaires d'appréciation des témoignages, la Cour est arrivée à la conclusion qu'elle doit préférer ceux de MM. Ménard et Massé et rejeter le témoignage du demandeur et de son passager.

De plus, la nature du bris des véhicules porte plutôt à penser que c'est le coin avant gauche du Buick, en empiétant sur sa gauche, qui a frappé le milieu du côté gauche de la Plymouth du défendeur.

Aussi, considérant qu'il n'a pas été prouvé que le défendeur ait commis quelque faute de nature à engager sa responsabilité dans cet accident, la Cour en est arrivée à la conclusion que M. Smith n'a pas prouvé le bien-fondé de sa réclamation contre M. Dussault et le déboute de cette action avec dépens.

Menace à la bombe au moment où le problème de la Rhodésie est abordé

Par BENOIT HOULE

LONDRES (PC) — Une menace à la bombe a marqué la journée de jeudi à la conférence des premiers ministres du Commonwealth alors que le sujet à l'étude était le problème rhodésien.

Une source proche de la conférence a fait savoir que la menace avait été faite par un appel anonyme et qu'une fouille approfondie avait été faite dans l'édifice où étaient réunis les premiers ministres.

Cette fouille ne devait apporter aucun résultat.

Au cours de la discussion, six premiers ministres africains ont demandé à la Grande-Bretagne de ne pas donner suite à son projet de règlement du problème rhodésien, avancé par le premier ministre Harold Wilson sur le H.M.S. Fearless, l'automne dernier.

Ces chefs africains: appuyés par Mme Indira Gandhi de l'Inde, ont demandé au premier ministre britannique de maintenir des sanctions strictes contre le régime rebelle de M. Ian Smith.

Ils ont à nouveau demandé qu'aucune indépendance officielle ne soit accordée tant que la règle de la majorité n'aura été reconnue.

Le débat s'amorçait sur la question après qu'un porte-parole du gouvernement britannique, M. Gene Thomson, eût présenté à la conférence un rapport faisant part de récents échanges avec le régime de Salisbury.

Débat calme

Lors de la rencontre du Farless avec M. Smith, M. Wilson avait offert une formule de règlement assurant la sauvegarde de l'émancipation politique des quatre millions d'Africains dominés par 250,000 blancs.

Les chefs d'Etat de la Tanzanie, du Swaziland, du Kenya, du Ghana, de l'Ouganda et du Botswana ont critiqué le projet mis en avant sur le Fearless et demandé le retour au plan initial.

Un porte-parole a précisé que le débat a pris place dans une atmosphère de calme.

Les chefs africains estiment que si l'entente avancée sur le Fearless était adoptée, il faudrait au moins une génégation avant que les Africains ne prennent le pouvoir en Rhodésie.

Entre temps, un groupe de journalistes britanniques a demandé au premier ministre Trudeau d'intervenir afin d'obtenir que le gouvernement de Pékin libère de journaliste britannique, M. Anthony Grey, de l'agence Reuter, retenu prisonnier en Chine depuis plus d'un an.

Nécrologie

MME JENNIE MILES
21, rue Young Granby

Salon Champagne
31, rue Drummond, Granby

Samedi, 11 janv. 2 heures
Eglise Unie de Granby
Cimetière Fulford

M. PAUL CHOUINARD
Ottawa

Salon Racine, Robert et Gauthier
260, rue Besserer, Ottawa

Samedi, 11 janvier 10 hres
Eglise Sainte-Geneviève de Montréal
Cimetière Côte-des-Neiges Montréal

MME VVE JOSEPH GENDRON
Saint-Césaire

Salon J.R. Poirier
1523, Saint-Paul St-Césaire

samedi, 11 janv. 2 hres
Eglise de Saint-Césaire
Cimetière de Saint-Césaire

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD
prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

Bénédiction d'autos-neige à Ste-Sabine

FARNHAM (DNC)- Il y aura une cérémonie de bénédiction d'autos-neige dimanche le 12 janvier après la messe de 11 heures dans la paroisse Ste-Sabine. A cette occasion, tous les amateurs de ce sport sont cordialement invités à participer à cette bénédiction qui sera suivie d'un banquet au relais du domaine des Bouleaux Gris.

Au cours de l'après-midi, il y aura des compétitions de "slalom" d'autos-neige et des trophées seront décernés aux gagnants.

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Assemblée générale des employés de la Vilas à Cowansville

COWANSVILLE-- Les membres du Syndicat des employés de la Vilas Industries Limited de Cowansville tiendront leur assemblée générale dimanche le 12 janvier, à 1 heure p.m.

Le but de cette réunion sera la discussion du projet de la nouvelle convention collective de travail.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Les prix de la plupart des catégories de bestiaux étaient stables cette semaine comparativement aux prix de la semaine dernière sur les deux marchés aux bestiaux de la Métropole. Les transactions ont considérablement augmenté depuis la fin de la période creuse des Fêtes.

Les arrivages de la semaine pour les deux marchés s'élevaient à 1,366 bêtes à cornes, 1,503 veaux, 206 porcs et 33 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté $28 à $28.85; les bons, $26.50 à $27.50; les moyens, $25 à $26.75; les communs, $20.50 à $24.85.

Les bonnes vaches se sont vendues $19 à $21.25; les moyennes, $17.75 à $19; les communes, $16 à $17.75; les sujets destinés à la mise en conserves et à la charcuterie, $13.25 à $16.50.

Les bonnes taures ont rapporté $23.25 à $24.50; les moyennes, $21.25 à $22.75; les communes, $17 à $20.50.

Les bons taureaux se sont vendus $23 à $25; les communs et les moyens, $18 à $22.75.

Les bons veaux ont rapporté $41 à $47; les moyens, $35 à $42.50; les communs, $20 à $35.50.

Le prix de base des porcs s'élevait de $31 à $31.75.

Lequel de ces 2 objets est le plus meurtrier?

Une chance sur 13

Vous aussi vous aurez un accident de la route.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

SAINT - JEAN

Un emprunt temporaire de $220,000

IBERVILLE -- Dans une lettre envoyée à la ville d'Iberville, la Commission municipale de Québec informe les autorités, qu'elle a approuvé un emprunt temporaire de quelque $220,000 pour des fins administratives.

Fête réussie

ST-JEAN-- Pour célébrer la fête du Nouvel An, les membres de la Légion canadienne de Saint-Jean et d'Iberville se sont réunis au local habituel.

Au cours de cette soirée, il y a eu chants, danses et le tout s'est clôturé par un excellent buffet-froid.

Mme B. Parent a gagné une boîte surprise offerte par M. L. Gage. M. R. Vachon s'est mérité la somme de $5 et le prix de présence a été gagné par M. R. Sturrack.

Enfin, M. Denis Spink, président sortant, a souhaité à M. Rolland Jetté, nouveau président de la Légion canadienne, tout le succès possible pour l'année 1969.

L'EXPOSITION internationale d'automobiles aura lieu à Place Bonaventure, à Montréal, du 17 au 26 janvier. Pour sa part, Fiat montrera ses voitures offertes au pays et mettra en vedette deux attractions: Mademoiselle Canada 1969, Marie-France Beaulieu qui sera l'hôtesse les 16, 17 et 18 janvier, ainsi que la voiture évidée Sport Coupé 124, complètement automatisée, qui se sépare en cinq sections et montre aux spectateurs ce qui se produit lorsqu'une automobile est en marche. La voiture évidée a été expédiée à Montréal directement de la centrale mondiale de Fiat à Turin, en Italie.

Décès de M. P. Desranleau

LACADIE (DNC)- Un septuagénaire de Lacadie, M. François Desranleau, célibataire, a été trouvé sans vie, à sa demeure située dans le rang des Ruisseaux.

S'inquiétant de ne pas recevoir de réponse à un appel téléphonique, son frère, M. Antoine Desranleau, demanda à un voisin de se rendre sur les lieux.

En ouvrant la porte, il aperçut le corps inanimé du septuagénaire qui aurait succombé à une attaque cardiaque, à l'âge de 70 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères et une belle-soeur: M. et Mme Antoine Desranleau (Rose-Emma Martin), de Lacadie; et M. Ephrem Desranleau, pharmacien de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Lacadie et l'inhumation s'est faite au cimetière de l'endroit.

Décès de M. Paul Mercier

ST-JEAN- A l'Institut de cardiologie de Montréal, est décédé à l'âge de 48 ans, M. Paul Mercier, époux de Jeannette Lebeau.

Il laisse dans le deuil une fille, Mlle Nicole Mercier; un fils, M. Jean Mercier; ses beaux-parents: M. et Mme Raymond Lebeau; ses frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Armand Mercier, Jean Mercier, Emile Mercier, Honoré Mercier, Mme Edmond Mercier; ses soeurs et un beau-frère: Mlle Florence Mercier, M. et Mme Roger Denault (Adéline); ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Stanley Foisy; Maurice Forand; René Lebeau, Albert Lebeau, Léonard Lebeau, M. Bernard Lebeau, M. et Mme Jean-Guy Bouchard; Mme Flore Larivière; et plusieurs neveux et nièces.

Ses obsèques ont eu lieu hier après-midi en l'église paroissiale de Saint-Gérard Majella et l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

C'est la résidence LeSieur et Frères, 114, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean, qui dirigeait les funérailles.

Choix des évaluateurs

IBERVILLE -- Lors de sa séance régulière de janvier, le conseil municipal d'Iberville a nommé quatre évaluateurs pour l'année 1969.

Les évaluateurs choisis sont MM. Adélard Létourneau, Lionel Goyette, Paul Barsalou et Daniel Robert. Ce dernier agira comme commis alors que M. Létourneau sera le responsable du bureau.

LES ANNONCES CLASSEES UN SERVICE PROFITABLE

Le ministère de la Sante a complété son étude sur la Fonderie Paquette

ST-JEAN- Le ministère de la Santé du Québec vient de faire parvenir au maire de la ville de Saint-Jean un rapport détaillé concernant le cas de la Fonderie Paquette de Saint-Jean.

C'est M. Bruno Choquette, premier magistrat, qui a fait cette déclaration, lors de la séance régulière, à la suite d'une intervention de M. André Lefebvre, président du Comité de la Fonderie Paquette.

Le maire Choquette a affirmé qu'il n'avait pas eu le moment d'étudier les recommandations du rapport du ministère de la Santé et que les conseillers n'avaient pas encore reçu une copie du rapport.

M. Choquette a cependant révélé que les échevins seront en mesure de prendre position, dans quelque temps, après étude de ce mémoire.

Depuis quelques années, les résidents du secteur de la Fonderie Paquette se plaignent constamment de la fumée, de la suie, des odeurs, etc... qui proviennent de la cheminée de cette fonderie locale.

Un terrain de $110,000 permettra d'y aménager un campus polyvalent

ST-JEAN- Lors de la réunion ordinaire de janvier des membres du conseil municipal de Saint-Jean, le maire et le greffier ont été autorisés à signer l'acte de vente d'un terrain d'une superficie de quelque 460,000 pieds carrés, à raison de $110,000, à la Commission scolaire régionale Honoré Mercier.

Ce terrain qui est situé sur le site de la Plage de l'OTJ permettra à la Régionale d'ériger un campus polyvalent.

A la suite de cette transaction entre la ville et la régionale, ces deux corps publics verront à établir des ententes relativement à l'usage du terrain libre, afin de permettre à la population de Saint-Jean de jouir de la Plage de l'OTJ et des salles du campus polyvalent.

Réfection de la toiture et du clocher de l'église de Lacadie

LACADIE (DNC)- Grâce à une subvention de la Commission des monuments historiques, la Fabrique de Lacadie vient d'être autorisée à procéder à la réfection de la toiture et du clocher de l'église.

Il est à noter que le coût des travaux de réfections et les honoraires seront entièrement défrayés par le ministère des Affaires culturelles du Québec, service des monuments historiques.

La toiture sera refaite en bardeaux de Colombie et le clocher sera recouvert de cuivre de 16 onces étamé de plomb.

Cette église de Lacadie fut construite au tout début du 19e siècle, soit le 2 septembre 1800.

Elle fut restaurée en 1955 par les soins de la Commission des monuments historiques.

En janvier 1957, elle était classée définitivement dans l'inventaire des oeuvres d'art de la province.

Les travaux de rénovations seront effectués vers la fin du présent hiver ou au début du printemps '69.

-NOCES D'OR-

Dimanche, le 12 janvier, il y aura fête familiale et paroissiale à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Antoine Hébert.

L'on profitera de l'occasion pour fêter le départ du Frère Paul-André Hébert, fils des jubilaires, qui se rendra en mission à Formose.

Les mystérieux objets volants ne seraient que des phénomènes

WASHINGTON (AFP) — Le rapport sur les objets volants non - identifiés du groupe d'homme de science de l'université du Colorado, présidé par le Dr Edward U. Condon, a été rendu public aujourd'hui.

En trois volumes et 1,485 pages, il analyse les nombreuses apparitions de "soucoupes volantes" et d'incursions spatiales signalées aux Etats-Unis et au Canada et conclut qu'il n'y a aucune preuve que ces phénomènes soient dûs à des visiteurs d'autres planètes. Le rapport suggère que l'enquête, qui dure depuis deux ans et a déjà coûté un demi-million de dollars soit abandonnée.

Ces conclusions coincident avec l'opinion depuis longtemps exprimée par l'armée de l'air américaine. Celle - ci enquête depuis 1947 sur tous les cas "d'objets volants non identifiés", ou UFO, qui lui sont signalés, soit jusqu'à présent, 12,097 dont 697 seulement n'ont pu être identifiés.

C'est sur la demande de l'armée de l'air, et pour échapper à toute critique, que l'Université du Colorado a été chargée d'effectuer une enquête scientifique impartiale.

Opinion

L'armée de l'air n'a pas encore donné son opinion sur le rapport de l'Université du Colorado, mais elle a demandé son avis à l'académie des Sciences et celle-ci a exprimé son "approbation unanime" du rapport.

Selon l'enquête du Colorado, 90 pour cent des "objets volants non-identifiés" paraissent avoir été des objets ordinaires tels qu'avions, satellites, ballons, phares, nuages et autres phénomènes naturels.

L'idée que le gouvernement américain possède des véhicules spatiaux secrets dont il tiendrait les équipages captifs est une "absurdité fantastique" affirme le rapport, de même que la théorie selon laquelle le gouvernement a essayé de cacher au public l'existence de soucoupes volantes.

Les enquêteurs du Colorado se sont plaints de la pression qu'a faite sur eux le "Comité national d'enquête sur les phénomènes aériens", pression qui n'a cessé que lorsqu'il devint évident qu'elle serait vaine. Cette pression, déclare le rapport, a alors été suivie d'une campagne cherchant à discréditer l'enquête en cours.

St-Jean vend du terrain à huit cents le pied carré

ST-JEAN- Les autorités municipales de Saint-Jean, convoquées en session ordinaire, ont décidé de vendre à la Corporation du cimetière catholique de Saint-Jean, une lisière de terrain, à raison de 8 cents le pied carré.

Par ailleurs, les dirigeants du Club de curling local n'ont pas encore décidé s'ils acceptaient l'offre de la ville, en vue de reconstruire leur club de curling qui a été détruit par les flammes en 1968.

La ville de Saint-Jean demande également 8 cents le pied carré au Club de curling.

Le déneigement ne relèvera plus de l'ingénieur Bernard

ST-JEAN - M. Marcel Bernard, ingénieur municipal, n'aura plus à s'occuper du déneigement des rues de la ville de Saint-Jean.

Le déneigement relèvera de M. Pierre Berger, surintendant des travaux publics à la voirie municipale.

M. Bruno Choquette, maire, a affirmé que M. Marcel Bernard avait beaucoup trop de travail de planification et de technique à réaliser pour voir au déneigement des rues de la cité.

De plus, il a invité les citoyens à communiquer avec M. Pierre Berger, lorsqu'ils auront des plaintes à formuler sur le déneigement des rues et trottoirs.

Un nouveau pompier à Iberville

IBERVILLE - - Faisant suite à une recommandation de M. Réal Demers, nouveau directeur du service contre incendie d'Iberville, M. Jean-Paul Isabelle a été engagé comme sapeur volontaire.

IBERVILLE

Les municipalités desservies devront payer

St-Jean portera le nombre des pompiers permanents à treize

SAINT-JEAN - - Les autorités municipales de Saint-Jean ont pris d'importantes décisions qui transformeront sensiblement le service municipal de protection contre les incendies, au cours de leur réunion mensuelle de janvier, afin de concrétiser les politiques élaborées au cours de la retraite tenue à Montréal. C'est ainsi que le nombre des pompiers permanents sera éventuellement porté à treize et que les municipalités intéressées devront dorénavant payer un per-capita et non plus suivant un tarif horaire pour obtenir les services des pompiers de St-Jean.

Au cours des prochains jours le conseil rencontrera les maires des diverses municipalités du territoire qui détiennent des ententes avec St-Jean concernant le service de protection en cas d'incendie.

Lors de la retraite du maire et des échevins, à Montréal, il a été décidé d'exiger une somme de $3 ou $4 per capita pour les services des pompiers et l'usage de l'équipement contre les incendies.

Présentement, les villes bénéficiant du service des incendies de Saint-Jean paient un montant de $200 pour la première heure et $125 pour les heures additionnelles lorsque les pompiers doivent se rendre en dehors de la ville.

Lors de la réunion générale de janvier, le maire, M. Bruno Choquette, a affirmé que la ville ne pouvait continuer à protéger les municipalités aux conditions existantes.

La ville de Saint-Jean a subi l'an dernier, des pertes matérielles immenses en allant combattre un incendie et des sapeurs ont même été blessés.

De plus, la ville établiera une certaine zone de distance pour aller lutter contre un incendie.

Des municipalités comme Ste-Brigide de Saint-Jacques le Mineur ne seront plus protégées par le service d'incendie de la ville de Saint-Jean, à cause de la distance.

Le représentant du quartier centre, M. Alphonse Lorrain, a affirmé que cette rencontre avec les représentants des municipalités protégées ne servirait à rien.

Le doyen du conseil municipal a dit que c'est aux membres du conseil de Saint-Jean de fixer le taux per-capita et que les villes ou municipalités qui ne voudront pas payer devront s'organiser en conséquence.

M. Lorrain estime que cette rencontre peut amener certain marchandage, à cause de l'influence de certains maires ou conseillers.

"La ville, dit-il, ne pourra se plier à cette pratique de marchandage qui ira à l'encontre des intérêts des contribuables de Saint-Jean".

Quant au conseiller Fernand Roy, il a suggéré qu'une lettre soit envoyée aux municipalités concernées pour expliquer la situation. Si ces municipalités ne répondent pas, elles devront à l'avenir assurer leur propre service de protection.

M. Roy a tout de même souligné que la ville devrait inviter les maires des treizes municipalités bénéficiant du Service des incendies, pour discuter de la question.

On sait, par ailleurs, que la ville de Saint-Jean a décidé d'engager cinq nouveaux pompiers permanents et trois autres dans un prochain avenir, en vue de compléter une brigade contre incendie.

Une entente sera également conclue entre la ville d'Iberville et celle de Saint-Jean en cas d'incendie, de même qu'un système d'urgence sera établi avec la Défense civile, le Collège militaire et la Base de l'aviation.

La ville procédera aussi à l'installation d'un système de communication pour les pompiers permanents en collaboration avec le Bell Téléphone.

La ville demandera enfin à la compagnie d'assurance La Solidarité de préparer un projet d'assurance-accident pour tous les sapeurs permanents. Elle remerciera les pompiers volontaires dans un avenir rapproché.

M. l'échevin Alphonse Lorrain a déploré le fait que la ville devra payer une somme de près de $70,000 en plus pour engager de nouveaux pompiers qui seront au nombre de 13 alors que Saint - Jean pouvait avoir quelque 40 sapeurs volontaires.

La ville de St-Jean procède à de nombreuses nominations

SAINT-JEAN- Devant la décision des autorités municipales de Saint-Jean d'engager au cours des prochains mois un gérant municipal, diverses nominations concernant l'administration ont été effectuées par les conseillers lors de la session ordinaire de janvier.

En effet, les conseillers ont maintenu M. J.-Wilfrid Boutin trésorier de la ville ainsi que chef de bureau, c'est-à-dire qu'il sera le seul responsable de l'administration financière de même que du personnel administratif.

La ville de Saint-Jean verra aussi à procéder à l'engagement d'un comptable afin que celui-ci deviennent l'assistant de M. Boutin qui sera appelé à prendre sa retraite d'ici quelques années.

De plus, la ville verra à l'engagement d'un commis pour remplacer M. Armand Coulombe et aussi un inspecteur en bâtiments qui devra s'occuper des permis et licences en remplacement de M. Léopold Roy, qui prend sa retraite.

AUTRES NOMINATIONS-

Parmi les autres nominations que les autorités municipales ont approuvées, lors de la réunion générale de janvier, on retrouve les suivantes: M. Albert Tremblay devient le directeur des relations patronales-ouvrières; M. Maurice Beauvolks est nommé évaluateur en permanence; M. M. Farley sera le responsable de la collection; M. Roger Coulombe sera le contrôleur du budget; M. A. Bessette demeure assistant-greffier; M. Guy Guérin deviendra éventuellement le responsable des achats et M. Roland Granger sera le payeur.

Par ailleurs, il a été décidé à l'unanimité que tous les directeurs des services municipaux devront passer par le service des achats lorsqu'ils auront à commander de l'équipement ou autre chose.

Le conseiller Jacques Rancourt a tenu, cependant, à mettre en garde tous les directeurs des services municipaux qu'ils devront produire et avoir le maximum d'efficacité. Aucune position de directeurs des services n'est assurée; mais l'échevin Rancourt a affirmé que ces directeurs actuels devaient compter entièrement sur la collaboration de tous les membres du conseil municipal.

Quant au doyen du conseil municipal, M. Alphonse Lorrain, celui-ci s'est dit favorable à l'engagement d'un gérant municipal, mais il a invité ses collègues à considérer des noms de personnes de Saint-Jean et non de l'extérieur.

Commentant la récente retraite de trois jours à Montréal, M. Lorrain a affirmé que cette retraite avait été la plus belle et la plus miraculeuse pour tous les membres du présent conseil.

L'échevin du secteur centre a tenu à rendre hommage au maire actuel, M. Bruno Choquette, qui, selon lui, s'est montré courageux et compréhensif avec tous les conseillers sans exception depuis son élection du 3 novembre 1968. "Je siège à mon aise, dit-il, et je suis des plus heureux de poursuivre mon travail avec mes collègues, de conclure M. Lorrain."

Tout en autorisant le maire Bruno Choquette à mettre en application les récentes décisions en attendant la nomination du futur gérant municipal, le conseiller Fernand Roy s'est déclaré favorable à cette motion, même s'il n'a pas toujours été en accord qu'un maire puisse décider de cette façon.

M. Fernand Roy a affirmé que le maire Choquette avait toujours écouté ses suggestions et recommandations depuis sa venue et qu'il n'avait jamais pris de décisions seul, sans avoir consulté les échevins.

Enfin, l'échevin Bernard Dussault a voulu dire que si le maire Bruno Choquette était autorisé à mettre en pratique ces nouvelles directives, il tenait à rassurer la population que M. Choquette n'y mettra aucune ingérence de sa part dans les services municipaux.

La navigation d'hiver

Par HARRY KNOWLES

MONTREAL (PC) — Pour la première fois depuis que la navigation d'hiver sur le St-Laurent est devenue possible, au début des années '60, le port de Montréal devrait enregistrer une cargaison totale de plus d'un million de tonnes en janvier, février et mars 69.

La direction du Conseil des ports nationaux ne prévoit pas que le nombre de vaisseaux dépasse de beaucoup les 123 qui ont visité le port au cours des trois premiers mois de 1968, mais les armateurs ont indiqué qu'une plus grande capacité pourrait porter le total des cargaisons bien au-dessus des 966,171 tonnes de l'hiver dernier.

Les prévisions tiennent compte de la situation moyenne des glaces sur le fleuve et de la fermeture occasionnelle du chenal. En février 1968, le passage a été bloqué durant une période de trois semaines.

D'autres ports fluviaux en aval s'attendent aussi à un chiffre d'affaires accru cet hiver.

Le gérant du port de Québec, Paul Bousquet, prévoit que ce port manipulera plus de 500,000 tonnes de cargaison, au regard de 410,000 tonnes durant les mois d'hiver de 1967, et 485,000 tonnes en janvier, février et mars 1968.

Trois-Rivières attend une soixantaine de vaisseaux qui transporteront de 80,000 et 100,000 tonnes de marchandises, surtout du papier journal et de l'amiante.

Navires renforcés

L'hiver dernier, 40 bateaux ont transporté 60,000 tonnes de ou à Trois-Rivières; en 1967, 30 bateaux ont transporté 47,000 tonnes.

L'accroissement de la navigation d'hiver sur le St-Laurent est dû entièrement à la mise au point de cargos renforcés contre les glaces.

En 1960, l'activité hivernale du port de Montréal était limitée à la manutention de 17,000 tonnes transportées par sept bateaux. Les armateurs danois pavèrent la voie avec leurs petits cargos renforcés, et la navigation d'hiver s'est accrue au point que Montréal est maintenant considéré comme port à l'année longue.

Des firmes russes, allemandes, britanniques et canadiennes ont imité les Danois et construit des flottes de navires capables de subir les difficultés d'un fleuve étranglé par les glaces. L'impossibilité de faire assurer la cargaison des navires non renforcés interdit aux armateurs de cargos ordinaires de risquer le voyage vers Montréal, même durant les hivers plus doux.

Le ministère des Transports prévient chaque année les armateurs que les brise-glace travaillent sur le fleuve pour empêcher les inondations en brisant les embâcles, et non pas pour ouvrir les chenaux à la navigation.

La présence de brise-glace sur le St-Laurent a été l'objet de plaintes des Maritimes, pour qui le service de brise-glace facilite la navigation vers des ports qui seraient autrement isolés par les glaces.

Mais ces récriminations semblent diminuer, car au total, l'augmentation de la navigation d'hiver sur le St-Laurent ne semble pas avoir diminué de beaucoup l'importance ou le chiffre d'affaires des ports sur l'Atlantique.

Au port de Halifax, la direction se montre optimiste et prévoit une bonne saison hivernale cette année. Ray March, secrétaire du port de Halifax, refuse de prédire ce que sera la saison, mais se dit confiant que les affaires seront au moins aussi bonnes, sinon meilleures que l'an dernier.

Durant les trois mois d'hiver 1968, 776 bâtiments ont visité Halifax, transportant au total 2,629,935 tonnes, soit une faible diminution par rapport aux 2,663,548 tonnes de 1967.

VERS LE PORT -- Le vaisseau Manja Dan se fraye un chemin à travers les glaces du St-Laurent, à la suite du brise glace D'Iberville. En 1969, on prévoit que la cargaison totale manipulée dans le port de Montréal pour les trois premiers mois de l'année atteindra le million de tonnes. (Photo PC)

La nomination d'un sergent est remise

ST-JEAN- Le maire de la ville de Saint-Jean, M. Bruno Choquette, a invité ses collègues de la table du conseil municipal, à retarder temporairement la nomination d'un nouveau sergent à la Sûreté municipale.

M. Choquette a déclaré, lors de la réunion mensuelle de janvier, que le rapport des examens des sept candidats pour obtenir ce poste vacant depuis le décès de M. Josaphat Boulais, n'est pas encore parvenu à la ville.

MADAME

La mode, version printemps

S'il est vrai que les grands esprits ont souvent des idées correspondantes, il ne faut pas s'étonner du fait que les plus grands couturiers du Canada aient tous pensé au coton pour le printemps. Les cotonnades haute mode expriment à merveille les tout derniers décrets de la mode -- les petits ensembles pétulants, les manteaux tout aller, les pantalons "à toutes fins pratiques", la nouvelle coupe appuyée soulignée d'une ceinture et les nouvelles créations vaporeuses, tellement romantiques et féminines. Ces modes sont la lée lors d'une avant première du défilé des modes printanières qui sera présenté à Montréal, à l'industrie, lors de la Foire des Vêtements de janvier. Ce défilé groupe les créations de 22 modélistes qui sont au service de 15 des principaux fabricants canadiens, à Montréal et à Toronto.

De fraîches impressions à damiers et à quadrillés ont la cote d'amour pour les cotonnades qui ont servi à la confection de deux-pièces, de robes-manteau et d'ensembles de printemps, et les couturiers optent tous pour le noir et brun éclairé de blanc ou pour les agencements tricolores de rouge, blanc et bleu. Les blazers, les tuniques, les jupes à plis, les deux-pièces avec ceinture et les robes affichent tous une ligne appuyée, moulante et au goût du jour.

Le pantalon de ville est particulièrement prisé et, pour le printemps, on le retrouve élargi et accompagné d'une veste prolongée. Le pantalon est conçu pour accompagner un manteau, un corsage tunique ou une veste à découpes et on obtient alors l'allure intégrée caractéristique de la mode actuelle.

Le pantalon règne également en maître sur les tenues de sport ou de détente et la combinaison moulante ou le pyjama d'intérieur se glorifient d'imprimés percutants ou offrent le contraste saisissant du blanc jouxtant les tons foncés.

Les manteaux présentés lors du défilé sont ajustés et ceinturés, leur coupe est stricte quoique adoucie par des poches plaquées ou des cols de forme arrondie et de larges revers.

La touche adoucie se remarque surtout dans les robes de coton haute mode. Les jupes affichent plus d'ampleur, des ourlets festonnés, des broderies, des ceintures et des ornements qui soulignent la ligne près du corps, qu'elles soient confectionnées de frais piqué de coton ou de souple voile à pois. Les imprimés floraux sont soit minuscules, soit bien accusés dans des motifs luxuriants.

Le romantisme reprend ses droits grâce aux garnitures de dentelles et de ruchés des chemisiers à col montant et à manches gigot ou bouffantes, et aux robes nuptiales au cachet nostalgique que présentent les couturiers. Plusieurs des robes de mariée sont en fin linon recouvert d'une multitude de rangs de dentelle étroite. Une tenue d'intérieur inusitée réunit une robe de nuit longue en baptiste et un peignoir somptueux en coton glacé.

Les couturiers ont arrêté leur choix sur les imprimés floraux et à pois pour leurs tenues de plage; les mignons bikinis sont toujours accompagnés d'exquises robettes dont plusieurs peuvent également faire office de minirobes.

CETTE SOMPTUEUSE ROBE DU SOIR n'est rien moins qu'une oeuvre d'art de la collection des cotonnades haute mode. Ruth Dukas a dessiné une forme sculpturale en lourd broché de coton matelassé et l'a souligné d'une bordure étincelante de perles vertes et ambre.

conséquence logique de notre engouement récent pour l'allure des "années folles".

La collection de vêtements de coton haute mode a été dévoi-

DES LIGNES ARCHITECTURALES ont inspiré les jeunes couturiers auteurs de ces modèles de cotonnades haute mode. Le pantailleur, à gauche, en coton texturé blanc et brun, est l'oeuvre de Serge et Réal pour Josef; à droite, pantalon de grosse toile blanche complétée d'une veste originale aux multiples découpés, de Maggie pour Boutique Bagatelle.

Le mariage d'Audrey Hepburn aurait lieu vers la fin janvier

ROME (PA) — L'actrice Audrey Hepburn se mariera au cours d'une cérémonie civile en Suisse, probablement d'ici à la fin du mois.

La nouvelle a été annoncée à Rome, par son fiancé, le Dr Andrea Dotti. Ce professeur en psychiatrie à l'Université de Rome, avait fait la connaissance de la vedette de cinéma durant une croisière en Méditerranée l'été dernier. Il avait fait sa demande en mariage un mois plus tard.

Le professeur Dotti, 30 ans, est catholique, et sa fiancée âgée de 39 ans est protestante. "Audrey continuera sa carrière cinématographique à Rome après notre mariage", a dit le Dr Dotti. Il a ajouté que le fils d'Audrey Hepburn, Sean, un garçonnet de huit ans, né d'un précédant mariage de l'actrice, habitera avec eux.

Votre horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril

Une querelle de famille vous a mis en complet désarroi. Cependant, celle-ci se terminera par une réconciliation générale.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Choisissez le mardi et samedi pour prendre des décisions sérieuses. Ces deux journées vous seront toujours bnéfiques.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

N'allez pas croire les sornettes que vous raconte cet ami. Il veut simplement vous éprouver.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Votre convalescence, après cette maladie dont vous avez été atteint (e) vous fera reprendre goût à la vie.

LION du 23 juillet au 23 août

Cette personne, dont la trahison vous a profondément atteint (e) n'est pas intéressante du tout. Oubliez-là.

VIERGE du 23 août au 22 sept.

Quels que soient les arguments qu'on emploiera pour vous convaincre, ne vous laissez pas faire.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Soyez plus réalistes et ne vous laissez plus bercer par des chimères. Vous en bénéficierez.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Les soucis pour n'importe quoi vous rongent. Prenez les choses moins au sérieux. Elle n'en valent pas la peine.

SAGITAIRE du 23 nov. au 21 déc.

La curiosité est chez vous instinctive. Vous voulez tout savoir, même des évènements les plus insignifiants.

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Pourquoi vous montrez-vous si avare alors que votre fortune pourrait faire tant de bien autour de vous?

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Cette personne que vous soupçonnez de vous trahir est, au contraire, la plus sincère des gens qui vous entourent.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars.

Vous verrez bientôt revenir à vous cette personne qui vous est chère et qu'un malentendu a séparée de vous.

Les femmes tchécoslovaques veulent être une force d'évolution de leur société

Par CAROL KENNEDY

LONDRES (PC)—Les femmes tchécoslovaques sont déterminées à devenir une force d'évolution de leur société, affirme une Canadienne qui a récemment représenté la Voix des femmes en une tournée du pays.

Meg Sears, de Toronto, qui habite maintenant Londres, a déclaré en interview que l'Union des femmes tchécoslovaques, qui a parrainé la tournée, est "très consciente d'avoir été utilisée comme instrument de la politique gouvernementale" durant la période qui a précédé la réforme entreprise par Alexandre Dubcek.

Maintenant, malgré l'intervention soviétique, l'organisme "tente de toucher la base" en appuyant des candidats aux élections et en exigeant des réformes sociales. L'union préconise le retour à l'entreprise privée de certains services d'Etat et appuie l'idée d'organisations bénévoles dans le domaine du bien-être social.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes en Tchécoslovaquie et 82 pour cent d'entre elles travaillent, a dit Mme Sears. Une femme est rédactrice en chef de Rude Pravo, l'influent quotidien de Prague.

Mme Sears, fille de feu le néo-démocrate Colin Cameron, était accompagnée, durant la visite de 12 jours, par Jeanne Duval, de Montréal, et de Mme Joan Ostry, de Calgary.

Elles ont trouvé chez les citoyens ordinaires du pays socialiste la calme conviction que la libéralisation de la société se poursuivra, mais qu'il faudra plus de patience.

Liberté de parole

Les Canadiennes se sont dites surprises de la liberté et de la vigueur avec lesquelles les Tchèques parlent de l'invasion et de l'occupation soviétique. Personne ne semblait croire en l'explication soviétique d'une invasion visant à écraser une "contre-révolution".

Mais Mme Sears a révélé que la plupart des Tchèques rencontrés accordaient au peuple soviétique le crédit de n'avoir pas été au courant de ce que le gouvernement soviétique faisait. On a dit aux Canadiennes que même les jaunes soldats russes ne savaient pas où on les menait avant de traverser la frontière tchécoslovaque, et que ceux qui ont tué des étudiants à Bratislava ont été pris de panique en voyant les jeunes ramasser des cailloux. Les soldats pensaient qu'il s'agissait de grenades.

Néanmoins, les griefs ne manquent pas dans le pays à propos des événements d'août et de la présence soviétique.

"On craint fortement que les étudiants n'aillent trop loin à provoquer les Russes," a dit Mme Sears. Les Canadiennes ont vu un camp militaire soviétique et un champ parcouru par les blindés, mais peu d'autres signes d'occupation.

"Partout nous avons entendu la même chose: 'La dernière fois que les Russes sont venus, c'était pour nous libérer' " durant la Deuxième guerre mondiale.

Occupation nazie

Les souvenirs de l'occupation nazie demeurent gravés dans l'esprit des Tchèques. Les Canadiennes ont visité un camp de concentration à Terezin, près de Prague, et l'emplacement du village de Lidice que les Nazis ont effacé de la carte après en avoir exécuté toute la population mâle.

A Terezin, où s'élevaient les baraquements militaires à l'époque de l'empire austro - hongrois, elles ont également visité la cellule jadis occupés par Gavrilo Princip, étudiant serbe qui a abattu de balles l'archiduc François - Ferdinand, en juillet 1914, et déclenché ainsi la Première guerre mondiale.

La Tchécoslovaquie a connu une histoire où elle a servi de pion au jeu de pouvoir des Balkans. Il en est resté un réalisme mêlé de déception pendant que les jeux se font sur la table d'échecs. Selon Mme Sears, plusieurs Tchèques ont considéré la stratégie soviétique comme faisant partie du jeu de puissance des blocs. Ils se rappellent constamment la leçon apprise à Munich en 1938, "alors que vous avez décidé de notre sort sans nous consulter".

Conférence sur les perruques à l'AFEAS St-Eugène, mercredi

GRANBY - Mme Ginette Labelle sera la conférencière invitée lors de la prochaine assemblée de l'A.F.E.A.S. de la paroisse St-Eugène, mercredi le 15 janvier, à 8 heures.

La conférencière, qui est propriétaire du salon "Le perruquier", à Granby, donnera des démonstrations de perruques et postiches, parlera de la différence entre une perruque ou postiche faite à la main et à la machine, de la qualité des cheveux et finalement de l'entretien à apporter à une perruque.

La réunion de l'A.F.E.A.S. St-Eugène se tiendra au sous-sol de l'église. Bienvenue à toutes les dames.

L'amour sera le thème de la réunion des FND, dimanche

GRANBY- Les Foyers Notre-Dame, section Notre-Dame-de-l'Intimité, tiennent leur réunion mensuelle, dimanche soir le 12 janvier, à 8 heures, au Centre d'apprentissage, rue Denison Ouest.

Le conférencier sera M. l'abbé Gilles Beaulac, et le sujet, "L'amour". A partir de chansons populaires et d'auteurs aussi connus que Jean Ferrat, Jean-Pierre Ferland, Gilbert Bécaud, Edith Piaf, les couples discuteront de l'amour sous plusieurs de ses aspects. Entre autres, l'amour conjugal et l'amour maternel.

Tous les couples intéressés sont les bienvenus.

HOTESSE OFFICIELLE -- Mlle Danielle Denis, 21 ans, de Montréal, sera l'hôtesse officielle de la "Semaine de l'Imprimerie" qui se déroulera du 12 au 18 janvier dans la métropole. Ancienne hôtesse à l'Expo '67, Mlle Denis occupe actuellement les fonctions de secrétaire auprès d'une firme montréalaise spécialisée en arts graphiques. A titre d'hôtesse, elle participera à toutes les activités publiques inscrites au calendrier de la "Semaine", dont le banquet d'ouverture et les visites industrielles organisées à l'intention des jeunes gens et jeunes filles de Montréal. La "Semaine de l'Imprimerie" est une manifestation annuelle organisée par le Club des Cadres de l'Imprimerie de Montréal.

Retraite fermée pour les F.N.D.

GRANBY- Les Foyers Notre-Dame, section Notre-Dame de l'Intimité, auront une retraite fermée conjugale, du 21 au 23 mars, chez les Pères Trinitaires, à Montplaisant.

Le prédicateur sera M. l'abbé André Gaudreau, vicaire à la paroisse St-Joseph de Granby. Pour renseignements, s'adresser à Anne-Marie et Adélard Lemoyen (378-4306), ou à Marie-Ange et Eric Paris (378-8940).

Assemblée à St-Césaire

ST - CESAIRE (AP)-- Les membres du cercle des Fermières de St-Césaire tiendront leur assemblée régulière mardi le 14 janvier, à 8 heures, à la cafétéria de l'école St-Laurent.

Cette réunion aura entres autres buts de permettre aux membres d'échanger leurs souhaits des fêtes. Un goûter sera servi à cette occasion.

FLEURS
POUR
NAISSANCE MARIAGE
HOPITAL RECEPTIONS
MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.: 378-1191

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre

Les fillettes rivaliseront d'élégance avec leurs grandes soeurs, cette année

NEW YORK (PA) — Sur le plan vestimentaire, les jeunes filles seront peut-être éclipsées par leurs petites soeurs si l'on en juge par les collections de costumes d'enfants, présentées par le groupe des couturiers newyorkais.

La maison Joseph Love, qui célèbre cette année son 50e anniversaire de fondation comme spécialiste de vêtements d'enfants, offre de jolis modèles, d'entretien facile, à l'intention des fillettes âgées de trois à 12 ans.

Cette collection comprend l'ensemble pantalon et tunique, style déjà très en vogue pour les adultes, en ajoutant de nouveaux détails pour les vêtements de jeu des enfants.

Toujours à la page, la firme Love donne à ses ensembles des noms comme "Rendez-vous spatial", robe de mousseline blanche avec bordure rayée en noir et jaune; "Vol lunaire", robe de voile rose avec empiècement de fronce, col et parements en dentelle; et "Bubblegum" robe d'un jaune brillant, en tissu extensible, garnie d'un col blanc.

De style romantique, la collection offre aussi des costumes identiques portant les noms Julie Eisenhower et Jackie Onassis.

L'ensemble Julie est conçu pour les fillettes d'une dizaine d'années, et le modèle Jackie pour les petites de quatre ans. Il s'agit d'une robe de dentelle sur fond rose, portée avec un pantalon, et largement ceinturée d'un ruban rose formant noeud.

Selon la commentatrice du défilé, ces ensembles pourraient servir de modèles aux demoiselles d'honneur dans la cortège de la mariée.

Autre collection

Au cours d'une autre présentation à New York, Murray Neiman, modéliste pour la firme Hannah Troy, a fait voir des costumes pour adultes comprenant le petit boléro sur une blouse de teinte contrastante de celle de la jupe pleine ampleur.

Pour le soir, ce couturier suggère des modèles s'inspirant de la sultane Schéhérazade, personnage des Mille et Une Nuits.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Québec sait faire

SPORTS

Les spectateurs s'en mêlent à Iberville et C'Ville

4 buts en deux minutes et les Renards gagnent 5-3

IBERVILLE (M.G.) - Soirée deux dans une hier à l'aréna de St-Jean. D'abord, une joute de hockey sans histoire jusqu'à la quatrième minute du troisième engagement, où les Renards ont décidé de s'armer jusqu'aux dents et de compter trois filets dans l'intervalle de 16 secondes. Ou plutôt quatre filets en deux minutes. Puis, un silence inquiétant.

Pendant 40 minutes, un spectacle où tantôt Guy Lemaire devait se surpasser surtout à la période initiale, tantôt Drummondville se voyait arrêter dans ses attaques à la ligne bleue des Renards. Puis, explose la détonation retentissante des hommes de Maurice Perreault. Détonation qui ne devait être qu'un prélude à un spectacle de fort mauvais goût. Après la production de masse qui a littéralement assommé le Royal, une escarmouche a pris naissance derrière le banc des visiteurs. Selon les informations recueillies, un essaim de partisans réchauffés aurait fait un mauvais parti à Gaétan Désy en l'insultant et en l'injuriant à qui mieux mieux.

L'instructeur du Drummondville a été coupé près de l'oreille droite. Et en ce moment, neuf bonhommes-surprise se sont levés de leur banc, ont enjambé le parapet qui les sépare des partisans et l'on a assisté à l'un des plus gigantesques combats de boxe simultanés qu'il nous a été donné de voir. Le service constabulaire en a eu plein les bras et les amateurs de hockey en ont été servis pour la disgrâce.

Si l'on revient à l'aspect hockey, on ne pourra taire la performance de Gilbert Lapalme qui a oeuvré deux filets en l'espace de cinq secondes, de Jean - Noël Audette, participant à tous les buts des siens dont le dernier but du match lancé dans un filet désert, et des autres compteurs Donald Young et Bob Doyle. La réplique des visiteurs a été réalisée par Fernand Lemay, John Beggs et Roger Côté. Pierre Sigman a été appelé à remplacer Guy Lemaire pour le Royal à mi-chemin du troisième engagement et il a été brillant sur plusieurs attaques subséquentes des hommes de Maurice Perreault.

Maintenant que les choses semblent rentrer dans l'ordre, les Renards attendent de pied ferme les Eperviers de Laprairie dimanche soir à domicile.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun point

Pun.: Bergeron, deux mineures, 9.51; Martel, deux mineures, 9.51; Hibbert, 11.57.

DEUXIEME PERIODE

Aucun point

Pun.: Leclerc, 2.00; Houle, 4.23 Rose, 4.23; Lemay, 10.43; Guérin, 16.02.

TROISIEME PERIODE

1- Iber: Young (Audette) 4.39
2- Iber: G. Lapalme (Audette et M. Lapalme) 4.50
3- Iber: G. Lapalme (Audette et M. Lapalme) 4.55
4- Iber: Doyle (Guérin et Rose) 6.44
5- Drum: Lemay (Beggs et Lahaie) 7.37
6- Drum: Beggs (Butler et Leclerc) 13.10
7- Drum: Côté (Hibbert et Haines) 13.44
8- Iber: Audette (---) 9.50

Pun.: Plourde, 8.00; Gaudreau, 8.00; Plourde, 10.23; Gaudreau, 10.23; Farrella, 11.55;

ARRETS:

Drum.: Lemaire 39 - Sigman, 7; Iberv.: Villemure, 24.

Cournoyer, avec ses 22e et 23e buts, conduit le Canadien à une victoire facile de 8 à 4

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont éclaté hier soir en triomphant facilement des Seals d'Oakland 8-4 devant 15,587 amateurs de la LNH.

Yvan Cournoyer a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, ses 22e et 23e de la saison, et a raté le truc du chapeau de peu en déjouant Charlie Hodge une fraction de seconde après la fin du match.

Les autres compteurs des Canadiens ont été Henri Richard, Jean Béliveau, son 18e but de la saison, Dick Duff, Gilles Tremblay, Claude Provost et Jacques Laperrière.

Ted Hampson y est allé de deux buts pour les Seals, dont les autres compteurs ont été Gerry Ehman et Carold Vadnais.

Gary Smith a cédé sa place dans les filets des Seals à 1:03 du 2e engagement, après avoir alloué cinq buts, et Hodge a continué la parade en permettant trois autres points avant la fin de la reprise.

Rogatien Vachon a gardé la forteresse des Canadiens qui ont affiché une marge de 32-28 dans les lancers, dont un avantage de 11-3 dans la 2e reprise.

Buts

Ehman a ouvert le pointage à 1:47 de la première période à l'aide d'une passe de Norm Ferguson, mais Richard a égalé les chances à 4:56.

Norm Ferguson a préparé le 1er but de Hampson, mais Béliveau a de nouveau égalé les chances, puis Cournoyer et Duff ont donné une avance de 4-2 aux locaux avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont ajouté quatre autres buts sans réplique dans la 2e reprise par l'entremise de Provost, Laperrière, Gilles Tremblay et Cournoyer, et les Seals ont répliqué avec deux buts dans le dernier engagement grâce à Vadnais et Hampson.

Bryan Watson ne s'est pas laissé intimider par la stature de Serge Savard dans la dernière période et s'en est pris au défenseur des locaux, écopant d'une mineure et d'une majeure contre la majeure de son rival.

SOMMAIRE

Première période:

1. Oakland, Ehman 9 (N. Ferguson) 1:47
2. Montréal, Richard 9 (Lemaire) 4:56
3. Oakland, Hampson 12 (N. Ferguson) 6:35
4. Montréal, Béliveau 18 (Laperrière, J. Ferguson) 8:00
5. Montréal, Cournoyer 22 (Rousseau) 11:33
6. Montréal, Duff 9 (Béliveau, Cournoyer) 17:42

Punitions — Roberts 9:31, Laperrière 15:30, Marshall 17:08.

Deuxième période:

7. Montréal, Provost 7 (Béliveau, G. Tremblay) 1:03
8. Montréal, Laperrière 3 (Rousseau, Duff) 4:24
9. Montréal, G. Tremblay 8 (Rousseau, Béliveau) 13:07
10. Montréal, Cournoyer 23 (Lemaire) 19:33

Punitions — Richard 5:22, Savard 19:41.

Troisième période:

11. Oakland, Hampson 13 (Ehman) 6:24
12. Oakland, Vadnais 7 (Hampson) 9:33

Punitions — Watson, mineure, majeure, 16:32, Savard, majeure 16:32, Odrowski 18:59.

Lancers:

Oakland	8	3	17	—28
Montréal	11	11	10	—32

Gardiens: G. Smith, Hodge, Oakland; Vachon, Montréal.

Assistance 15,587.

Les Vics peuvent prendre la 2e place, ce soir...!

GRANBY - Les Vics de Granby, qui ont vu les Castors se rapprocher à nouveau à six points hier soir, disputeront une autre joute très importante, ce soir à Chicoutimi, contre les Saguenéens. Les Vics en seront à leur 5e voyage à cet endroit, où ils ont gagné une seule partie.

Les Saguenéens connaissent des succès depuis deux semaines, ce qui explique leur présence en 2e place, deux points devant les Vics... Ce soir, les Vics pourraient donc accéder au 2e rang, en l'emportant.

A l'issue de la pratique d'hier, Jean-Paul Gladu a laissé entendre qu'il pourrait compter sur 17 joueurs en uniforme ce soir à Chicoutimi, bien que Bob Bédard et Chuck Poxon seront absents.

Les Vics entreprennent une série de deux joutes à l'étranger, série qui pourrait les éloigner définitivement des dangereux Castors, ou encore compliquer davantage leur existence. Les Vics sont dans le peloton, mais tous sont d'avis qu'ils doivent connaître une série de victoires maintenant, pour consolider leur place actuelle.

Les Vics joueront à Sherbrooke jeudi soir, et reviendront à Granby mardi prochain, pour recevoir les Saguenéens de Chicoutimi... Jeudi le 16, ils seront à St-Hyacinthe.

Rejeté par la LAF, Mitchell est devenu une vedette de la LNF

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — Un joueur rejeté par la ligue Américaine de football a permis aux Colts de Baltimore d'obtenir le quart-arrière Earl Morrall.

Au fait, ce joueur a rapporté de doubles dividendes, car il a si bien fait au camp d'entraînement des Colts que ceux-ci ont échangé l'ailier Butch Wilson au New York en retour de Morrall. Puis ce joueur a capté cinq passes de touché pendant la saison.

Le tout a commencé vers la fin de la saison d'entraînement en 1967 alors que les Raiders d'Oakland et Tom Mitchell ne s'entendaient pas. Même si Mitchell avait connu une bonne première saison en 1966, Oakland l'a soumis au repêchage.

Aucun club de la LAF ne s'est montré intéressé, mais les Colts l'étaient. Ils l'ont rejoint au téléphone et l'ont invité au camp d'entraînement où il a mérité un poste chez les réservistes.

Cette saison, Mitchell est demeuré avec le club comme substitut de John Mackey. En plus de capter sept passes, il a été aussi utilisé comme bloqueur à l'offensive.

Mauvaise décision

Mitchell considère sa présence dans le Super Bowl contre les Jets de New York dimanche comme le résultat "d'une mauvaise décision qui a bien tourné".

Mitcheli s'était empressé d'accepter un boni du Oakland sans attendre le repêchage de la LNF, "car je croyais avoir une bonne chance de jouer régulièrement avec les Raiders, tandis que j'aurais été substitut dans la LNF".

Mitchell, qui a évolué dans les deux ligues, croit que les joueurs de la LAF favorisent un jeu plus ouvert, mais qu'ils ont beaucoup à apprendre de ceux de la LNF à la défensive.

"Dans l'ensemble, la LNF est supérieure, et la LAF l'admet en disant qu'elle s'approche de plus en plus du calibre du circuit senior", selon Mitchell.

Il a ajouté que quatre ou cinq clubs de la LAF pourraient tenir leur bout dans la LNF, y compris les Jets, dont le quart Namath est dangereux quand il atteint ses receveurs."

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

V'Ville	36	20	14	2	136	108	42
Chicou.	34	17	16	1	118	131	35
St-Hya.	35	17	18	0	131	147	34
Granby	35	16	18	1	125	113	33
Sherbr.	35	13	21	1	109	134	27
Ottawa.	11	7	3	1	51	37	15

HIER SOIR

St-Hyacinthe 3 Sherbrooke 7

CE SOIR

Granby vs Chicoutimi 9h30

SENIOR "B"

Iberville	24	6	1	166	81	49
C'Ville.	22	9	3	172	123	47
Laprair.	14	12	7	134	117	35
J.Cart.	9	16	8	114	119	26
Dr'Ville	10	29	3	134	157	23
St-Mic.	7	22	4	115	218	18

HIER

J. Cartier 10 vs St-Michel 1
Dr'Ville 3 vs Iberville 5
Laprairie 5 vs Cowansville 9

JUNIOR "B"

Asbestos	14	3	4	121	61	32
Mégantic	12	4	4	96	45	28
Waterloo	12	9	3	33	84	27
Windsor	7	8	4	81	78	18
Granby.	6	12	3	63	95	15
Magog.	2	17	2	52	126	6

HIER

Mégantic 6 vs Waterloo 2

CE SOIR

Granby vs Mégantic
Asbestos vs Windsor

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	23	10	7	138	108	53
Boston	21	8	8	135	93	50
Chicago	22	14	3	149	117	47
Toronto	19	11	8	116	99	46
New York	21	16	3	112	103	45
Detroit	17	16	6	129	123	40

Division Ouest

St-Louis	18	11	10	109	81	46
Oakland	13	22	6	95	130	32
Los Ang.	12	18	6	78	107	30
Philadel	9	20	11	82	109	29
Pittsb.	9	23	7	101	132	25
Minnes.	9	24	7	96	138	25

Résultats:

Oakland 4 Montréal 8
Toronto 2 Boston 3
New York 3 Philadelphie 1
Los Angeles 2 Detroit 6
Minnesota 2 Pittsburgh 7

Quatre joueurs des Castors récoltent deux francs buts

COWANSVILLE (PAD) - Les Castors de Cowansville ont mis fin, hier soir, au règne de terreur que les Hawks de Laprairie avaient exercé sur eux depuis le début de la campagne, en leur infligeant une râclée de 9-5.

Les Castors ont dominé tout au long du match et avec un peu plus de veine, la partie se serait terminée par un compte beaucoup plus imposant.

C. Lebuis, Goyette, Samson et Mayburray dirigèrent l'attaque avec chacun deux filets; l'autre filet du Cowansville appartient à Jean-Luc Duquette qui a joué une solide partie. Paul, Sawyer, Dégagné, et O'Brien avec deux filets, ont compté les buts des Hawks.

Les Castors peuvent s'attribuer le titre d'équipe très combative alors qu'ils ont compté deux de leurs filets lorsqu'ils jouaient avec un désavantage numérique. Deux autres buts furent marqués sur des jeux de puissance.

Les deux équipes laissèrent montrer leur anxiété dès les premiers instants du premier engagement. L'offensive des Castors a tenu le gardien Yvan Houle sur les aguets, et elle se replia facilement pour tenir les attaques impuissantes du Laprairie.

Claude Lebuis ouvra le pointage de la partie dès la troisième minute de jeu alors qu'il multiplia au moins deux ou trois lancers sur la forteresse de Houle. Jean-Louis Goyette se surpassa alors que les Castors jouaient à court d'un homme, pour enregistrer le premier de ses deux buts du match à la huitième minute de jeu.

Claude Lebuis enregistra dès cette première période, son deuxième filet pendant que le pauvre cerbère du Laprairie en voyait de toutes les couleurs sur l'acharnement des joueurs de Rolland Morrisseau. Samson compta le quatrième filet des Castors après une montée typique du trio Cournoyer, Demers et Samson. Au deuxième désavantage numérique dont souffrirent les Castors Ian Mayburry prit la situation en main pour compter le cinquième et dernier filet de la première.

La situation n'a pas dû être rose dans la chambre des Hawks entre le premier et le deuxième vingt, car ces derniers redoublèrent d'ardeur pour arriver à marquer deux filets; ils en furent, néanmoins quittes de deux répliques des Castors. André Samson éleva le compte à 6-0 alors qu'il se dirigea seul devant Houle, pour le dé-jouer avec toute finesse à la quatrième minute du deuxième vingt.

O'Brien profita de la chance d'enregistrer le premier but des siens 44 secondes plus tard; Mayburry s'échappa à son tour pour arriver seul devant Houle qui n'a su tenir le coup devant les échappées constantes des Castors. O'Brien marqua à nouveau à 17.53 pour sceller au compte de 7-2 pour Cowansville, le compte de la deuxième période.

Pendant que Duquette et Goyette ajoutaient à l'avance du Cowansville, Paul, Sawyer et Dégagné réduisirent la marge.

Un début de chamaillage entre les joueurs des Hawks et quelques partisans de Cowansville marqua l'action principale de la troisième période.

Mayburry, tout comme ses coéquipiers manqua de veine à 19.40 alors qu'il visa le poteau sur un lancer de punition.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1. C'Ville: C. Lebuis (Rochon & Mayburry) 3.44
2. C'Ville: Goyette (Duquette & Bergeron) 8.48
3. C'Ville: C. Lebuis (Mayburry & Demers) 10.5
4. C'Ville: Samson (Cournoyer & Demers) 17.24
5. C'Ville: Mayburry (C. Lebuis & Perreault) 18.43

Punitions: Perreault min et mauv. cond. 8.14; Rochon et Poirier 14.07; S. Lebuis 18.27 Fortin, servie par Perreault 19.24

DEUXIEME PERIODE

6. C'Ville: Samson (Dubois & S. Lebuis) 4.14
7. Lap: O'Brien (sans aide) 4.55
8. C'Ville: Mayburry (S. Lebuis & Lambo) 12.04
9. Lap: O'Brien (sans aide) 17.53

Punitions: Poirier 11.00; Poirier 13.37

TROISIEME PERIODE

10. C'Ville: Duquette (Dubois) 6.26
11. Lap: Paul (Leblanc & Poirier) 8.33
12. C'Ville: Goyette (Bergeron & Lambo) 9.45
13. Lap: Sawyer (O'Brien & Dégagné) 16.18
14. Lap: Dégagné (O'Brien & Paul)

Punitions: Trudeau 4.43; Poirier 6.21; Perreault, min. mauv. cond. et match 9.25; Girard min. et mauv. cond. 9.25; Trudeau 13.59; S. Lebuis 16.07

Lancers: par C'Ville 11-10-10---31
par Lap: 8-11-15----34

Codaire marque pour St-Paul

GRANBY - Dans la ligue Des Monts, Saint-Paul a vaincu Saint-Damase au compte de 1 à 0. G. Codaire a marqué le seul but de la rencontre. Huit punitions furent décernées dont quatre majeures.

Ligue Papineau

GRANBY-- La ligue J.P. Papineau a repris ses activités de la deuxième mi-saison au salon de quilles Ritz.

Lors de la rencontre, les plus hauts triples ont été attribués à: Ghislaine Croteau - 397; Pauline Scott - 395; Huguette Fontaine - 379; Lucienne Robert - 375.

Salon Rita Carpentier a triomphé du Mont-Shefford 4 à 0, Boutique Lili l'a emporté sur Bienvenue Chaussure 3 à 1, Paul Cleaner a annulé avec Au Baril 2 à 2.

Bénédiction d'autos-neige

GRANBY - - Une bénédiction d'autos-neige aura lieu dimanche après-midi, chez les Pères Trinitaires, à une heure p.m.

Cette bénédiction est une autre organisation du club autos-neige de Granby et tous les propriétaires, membres et non membres du club sont invités à se rendre chez les Pères Trinitaires à compter de 1 h.

New York 3 Flyers 1

PHILADELPHIE (PC)—LNH

SOMMAIRE

Première période:

1. Philadelphie, Lacroix 8 (Sarrazin, Miszuk) 17:35

Punitions — Gendron 3:07, Park 8:06.

Deuxième période:

2. New York, Goyette 9 (Nevin, Park) 3:26
3. New York, Seiling 2 (Stewart, Balon) 16:15

Punitions — Miszuk 11:26, Seiling 11:06.

Troisième période:

4. New York, Ratelle 12 19:32

Punitions — Brown 9:12, Hadfield 12:49, Kennedy, mineure, mauvaise conduite, 15:44.

Lancers:

New York	8	16	11	—35
Philadelphie	8	8	3	—19

Assistance — 10,147.

Pittsburgh 7 Minnesota 2

PITTSBURGH (PC) — LNH—

SOMMAIRE

Première période:

1. Pittsburgh, Boivin 4 (Ingarfield, Schinkel) 4:17
2. Pittsburgh, McCreary 12 (Woytowich, Boyer) 10:13
3. Pittsburgh, Ubriaco 13 (Angotti, Burns) 17:27
4. Pittsburgh, Ingarfield 7 (Schinkel, Fonteyne) 18:21

Punitions — McCreary, Parisé :23, Collins 17:49.

Deuxième période:

5. Minnesota, Connelly 13 (Goldsworthy, Boudrias) :52
6. Pittsburgh, Boivin) (Woytowich, Mc Creary 13 8:45

Punitions — Boyer :14, McCord 6:46.

Troisième période:

7. Minnesota, Connelly 14 (Boudrias) 9:41
8. Pittsburgh, Boyer 8 (Mattiussi) 10:09.
9. Pittsburgh, Fonteyne 7 (Harris, Schinkel) 13:32

Punitions — Rupp 5:22, McCallum 14:00.

Lancers:

Minnesota	7	19	13	—39
Pittsburgh	7	12	18	—37

Gardiens: Maniago, Minnesota; Daley, Pittsburgh.

Assistance — 4,017.

Ste-Sabine gagne 5-2

GRANBY - Ste-Sabine l'a emporté hier soir au compte de 5 à 2 sur le Farnham, lors d'une joute particulièrement rude de la ligue Inter-Comtés-Dow. Les équipes se sont vues accorder un total de 17 punitions, dont quatre majeures et une mauvaise conduite. A. Coté a été le meilleur de la rencontre en marquant deux buts pour Ste-Sabine, et en décrochant une assistance. L. Phoenix, J. Bienvenue, A. Drogue ont complété le pointage pour Ste-Sabine, alors que B. Allen et M. Fontaine sauvaient l'honneur pour Farnham.

Victoriaville perd 5-2

Par la PRESSE CANADIENNE

La Finlande a remporté un deuxième tournoi international de hockey amateur avec le Canada hier en triomphant des Tigres de Victoriaville 5-2 devant 2,000 spectateurs à Helsinki.

Les Finlandais avaient vaincu les Tigres 5-1 mercredi et ont remporté la série des deux matches 10-3.

Clément Boudreau et Jacques Michel ont manqué les buts des Tigres, détenteurs de la coupe Allan et meneurs actuels dans la ligue Senior du Québec.

Pierre Potvin a été banni du match et Jocelyn Hardy a écopé d'une mauvaise conduite à la suite d'une mêlée générale au début de la 2e période. Deux Finlandais ont également écopé de mineures lors du fracas.

Equipe nationale

Par ailleurs, à Skellefteaa, Suède, l'équipe nationale de l'Est a blanchi l'équipe nationale de Suède 4-0 hier, vengeant ainsi un revers de 5-3 encaissé mardi.

Les compteurs canadiens ont été Rickie Bayes, Ab Demarco, Rod Zaine et Tom Martin.

Les Canadiens présentent une fiche de 5-3-0 dans leur tournée suédoise.

Detroit 6 Los Angeles 2

DETROIT (PC) — LNH — SOMMAIRE

Première période:

1. Detroit, Stemkowski 10 (Unger, Monteith) 7:25
2. Los Angeles, Wall 5 (Ménard) 14:21

Punitions — Bergman 2:25, Hughes 6:42, Cahan 8:29, Howe 18:26.

Deuxième période:

3. Detroit, MacGregor 8 (Libbett, Baun) 3:17
4. Detroit, Stemkowski 11 (Harris, Lawson) 10:52
5. Detroit, Stemkowski 12 (Lawson, Harris) 11:29
6. Los Angeles, MacDonald 1 (B. Hughes, Irvine) 18:06.

Aucune punition.

Troisième période:

7. Detroit, F. Mahovlich 20 (Delvecchio, Howe) 2:11
8. Detroit, Unger 17 (MacGregor) 8:01

Punition — H. Hughes 5:14.

Boston 3 Toronto 2

BOSTON (PC) — LNH.

SOMMAIRE

Première période:

1. Boston, Stanfield 16 11:19
2. Boston, Green 2 (Esposito, Orr) 14:21

Punitions — Sutherland 4:32, Green 7:28, 18:47, Walton, Sather majeures 8:11, Pilote mineure double, Dorey mauvaise conduite, punition de match, McKenzie, D. Smith majeures 8:50, Quinn 12:52.

Deuxième période:

3. Boston, Esposito, Hodge 14 Murphy) 18:55

Punitions — Boston, punition de banc 2:07, Green 3:09, Quinn, Cashman 8:15, Quinn, McKenzie 12:56, Orr 14:35, Armstrong 16:33.

Troisième période:

4. Toronto, Pelyk 2 (Henderson, Ullman) 10:10
5. Toronto, Ullman 23 (Henderson, Walton) 14:37

Punitions—Awrey 2:59, Quinn 6:37.

Un groupe de Buffalo prétend avoir acheté les Seals d'Oakland

BUFFALO (PA) — Un groupe d'investisseurs de Buffalo a révélé hier qu'il avait acheté les Seals d'Oakland de la ligue Nationale de hockey pour une somme "supérieure à $2,000,000".

Un porte-parole de Niagara Frontier Hockey Inc. a déclaré que le bureau des gouverneurs de la LNH décidera d'approuver la demande du groupe qui veut transférer la franchise à Buffalo.

On a révélé l'achat lors d'une conférence de presse convoquée hier par Seymour Knox II, président du groupe de Buffalo.

Le bureau des directeurs de la LNH doit se réunir à Montréal le 21 janvier et doit étudier la demande de transfert.

Si la demande est approuvée, le groupe de Buffalo espère déménager la franchise à temps pour le début de la saison 1969-70.

Knox a déclaré que le nombre de sièges de l'Auditorium municipal de Buffalo devra être porté de 9,800 à 16,080 afin de répondre aux exigences de la LNH.

Cette prévision avait été étudiée par le maire et le conseil de ville qui, selon Knox, devraient approuver de nouveau ce plan.

"Il y a des milliers d'amateurs sur la frontière du Niagara qui ne peuvent assister présentement à des matches de la LNH et je suis certain qu'ils recevront cette nouvelle avec joie", a ajouté Knox dans un communiqué.

On n'a pas révélé le prix exact de l'achat, mais un porte-parole a dit qu'il dépassait celui de $2,000,000 que les clubs de l'expansion ont dû verser en 1965.

Les Seals sont la propriété de plusieurs investisseurs ayant à leur tête Barend Van Gerbig.

Parmi le groupe de Niagara, il y a le frère de Knox, Northrup.

Le mixte-O'Keefe au club Granby-St-Paul

GRANBY - Le fameux bonspiel mixte O'Keefe, menant aux finales provinciales de Québec, en février prochain, débutera en fin de semaine sur les magnifiques glaces du club Granby-St-Paul.

C'est l'excellente nouvelle que nous communiquait hier M. Guy Cloutier, gérant du club local.

Ce bonspiel réunira des équipes mixtes venant de tous les coins des zones Nord et Sud des Cantons de l'Est.. On prévoit l'inscription de plus de 30 équipes. Les champions se rendront à Québec du 17 au 21 février prochains, pour y disputer le championnat provincial, contre toutes les autres zones du Québec.

M. Ernest Pouliot, agent O'Keefe pour Granby et la région, rappelait hier encore que ce tournoi annuel avait toujours connu un succès monstre, mais qu'il prévoyait encore plus cette saison, à cause de l'enthousiasme grandissant du curling dans les Cantons de l'Est.

Les rencontres auront lieu à compter de la fin de semaine au club Granby-St-Paul, et se poursuivront tous les soirs de la semaine, jusqu'au 18 janvier.. La finale est prévue pour le 18 janvier, à 8 heures, au club Granby-St-Paul.

M. Pouliot tient à ajouter que les sportifs sont invités, gratuitement, à suivre de près toutes ces rencontres, et à assister à la présentation des prix, le 18 au soir.

Phil Pinard prop. de
SEVEN-UP GRANBY INC.
Hires-root-beer et orange Honee Gold Pure Spring
présente les activités du
Palais des Sports - Granby

Activités Palais des Sports
Vendredi 10 janvier

Petite Patinoire

6.00 p.m. Bantam St-Joseph vs High School
7.00 Ligue Récréative O'Keefe Grondin Sport vs Laiterie Leclerc
8.30 " Sans Pression Crino vs Gabriel Lussier
10.00 " Sans Pression Garage Dufresne vs Coulombe et Fils
11.30 " St-Damase

Grande Patinoire

6.00 p.m. Bantam B Ste-Famille vs St-Joseph
8.00 " Tournoi de ballon-balai

VENTE 1969
d'AUTOS MINIATURES
ensemble complet $4. et plus
Pièces - Réparations - Service
Compétitions à compter de Dimanche 12 janvier 8 hrs hres p.m. (18 ans et plus)
PISTE DE COURSES MINIATURE
(Rebel Raceway)
8 rue Principale
Ouvert tous les soirs à 7 hres.
dimanche après-midi à 2 hres.

SPORTS

St-Hyacinthe croule en 3e période

ST-HYACINTHE (Y.M.) -- Les Castors de Sherbrooke n'ont certes par fini de faire parler d'eux d'ici la fin de la saison. Si l'on en juge par leur spectaculaire victoire de 7 à 3 sur les Gaulois de St-Hyacinthe, devant 1,831 spectateurs, au Palais des Sports de Sherbrooke.

Ce gain permet aux Sherbrookois de s'approcher à seulement six points de la quatrième position détenue par les Vics de Granby. A noter que les Gaulois n'ont qu'un point d'avance sur l'équipe de Jean-Paul Gladu.

Les hommes de Lou Poliquin ont de nouveau mis à profit l'expérience des vétérans pour compter dans les moments opportuns. Ces derniers ont joué de l'excellent hockey et ont compté des buts précieux en première et troisième périodes.

Les Castors étaient au grand complet pour cette joute.

Yves Cournoyer était le seul absent chez les Gaulois.

Ron Racette a compté trois buts pour Sherbrooke. Bruce Cline et Robert Dupré ont complété avec chacun deux, Viens, Gosselin et Goulet ont compté pour les Gaulois.

Les Castors ont nettement dominé en première période comptant trois buts contre aucun pour les Gaulois. Deux buts furent comptés avec l'avantage numérique.

Au deuxième vingt, l'avantage du jeu a été assez partagé. St-Hyacinthe a trouvé le fond du filet à deux reprises contre une seule réplique de l'équipe de la ville reine des Cantons de l'Est. Gosselin jouait de malchance devant les filets adverses frappant le poteau à la 5e minute.

Les Gaulois ont connu leurs meilleurs moments en 3e période alors que Gosselin réduisait la marge à un seul but, à 3.24. Les élans ont été partagés jusqu'à la 17e minute alors que Sherbrooke marqua 3 buts en l'espace de deux minutes.

SOMMAIRE

Première période:
1- Sherb: Dupré (Pépin et Robidas) 5.49
2- Sher: Racette (Beckman) 9.19
3- Sher: Cline (Sweeney et Robidas) 13.32
Punitions: Thibault, 7.20; Lirette, 4.34

Deuxième période:
4- St-Hyac: Viens (Cartier) 2.52
5- Sher: Cline (Sweeney) 3.55
6- St-Hyac: Goulet (G. Rousseau et J. Rousseau) 6.17
Punitions: Tessier, 9.46; Lévesque, 10.43; Foster et Gosselin, majeure, 17.16; Thibault 19.26.

Troisième période:
7- St-Hyac: Gosselin (Viens et Cartier) 3.24
8- Sher: Racette (Beckman et Lévesque) 17.52
9- Sher: Racette (Beckman et Lagueux) 18.43
10- Sher: Dupré (seul) 19.51
Punition: aucune
ARRETS:
Gagnon, 28 -- Labelle, 30.

Bedford vs Farnham ce soir à 8h.

Dans une joute régulière de la ligue B.M.S.

FARNHAM (DNC) -- Farnham a baissé pavillon 4 à 2 devant leurs hôtes, à Waterloo. La partie fut plutôt vive et les arbitres ont décerné un total de 13 punitions. Les buts du Waterloo sont allés à Russell, Norris, Bachand et Bill Norris tandis que André Dion et Alain Barabé marquaient pour Farnham.

Dans une autre joute, Farnham recevait Cowansville à "L'Aréna Central". On a noté que l'aréna était très froid, que les sièges étaient limités, puis on a remarqué l'inscription "Conseil Municipal de Farnham" sur la clôture de la patinoire. On n'a pas vu de toit...

Les hommes de Yvon Dion ont remporté les honneurs du match au compte de 2 à 1. "Nicolas" Martin et Alain Barabé ont tout d'abord donné une avance de deux buts en première période. Cowansville n'a évité le blanchissage qu'au troisième vingt grâce à un but de Surprenant, assisté de Déragon qui s'est vu accorder un 10 minutes pour mauvaise conduite quelques instants plus tard. Denis Robert et Nicolas Martin ont affiché une remarquable performance à la défensive pour le Farnham. On sait que Jean Laliberté joue en dépit d'un avant-bras dans le plâtre. Au cours du match, l'excellent André Dion a été gravement atteint à une jambe.

Vendredi le 10 janvier, Bedford visitera Farnham à 8.00 heures.

Jacques Langlois, un grand sportif, nous dit MERCI

GRANBY--- M. Jacques Langlois quitte la brasserie Dow... En terme sportif, on peut dire que c'est une véritable "bombe" qui a éclaté dans tous les milieux hier, lorsque cette nouvelle fut communiquée. Le monde sportif, comme celui des affaires est sérieusement touché, car l'ami Jacques est aux yeux de tous, l'un des plus grands sportifs que Granby et la région connaissent depuis plus de 30 ans.

C'est une perte quasi irréparable. Jacques Langlois était au service de cette compagnie depuis plus de 30 ans, alors que la famille Langlois, y compris le père de Jacques, M. Hormidas Langlois, consacrait plus de 62 années à la brasserie Dow.

M. Jacques Langlois est reconnu pour sa fougue et ses initiatives dans le domaine sportif. C'est un gars qui a aidé le sport local et régional d'une manière inestimable. Il ne sera jamais possible d'évaluer le bien immense que ce sportif a fait à tous les sports, et ça depuis toujours.

Il fut l'initiateur de plusieurs grands projets sportifs... Dans tous les domaines, sans exception, le nom de Jacques Langlois dominait, pour ses contributions personnelles, et ses initiatives qui donnaient de l'élan à toutes les organisations auxquelles son nom était attaché.

M. Jacques LANGLOIS

Baseball, hockey, balle-molle, golf, quilles, tennis, boxe, lutte, et nous en oublions deux fois plus, étaient des sports qui intéressaient directement Jacques Langlois. Il est le type de sportif qui ne dit jamais "non", et combien de ligues, de clubs, d'organismes ont survi, ou progressé grâce à la présence de Jacques.

Dans le domaine des quilles en particulier, il fut l'inventeur de plusieurs promotions qui ont par la suite couru tout le Québec. On se souvient trop bien encore de sa participation directe, avec Peanut St-Onge, à la bonne marche de l'ancienne aréna de la rue Court, où il fut co-locataire pendant de nombreuses années... On peut également se rappeler d'heureux souvenirs, comme par exemple la fondation du club de golf & curling Granby-St-Paul. Jacques en fut l'un des fondateurs...

Jacques quitte Dow, mais il ne fait aucun doute qu'il restera un homme très actif, ce que le sport souhaite beaucoup... Mais, on ne peut s'empêcher de souligner que pour l'instant, le sport encaisse un dur coup...

Lorsque nous avons rejoint Jacques hier, pour nous faire confirmer la nouvelle, il nous a demandé ceci: "Je voudrais remercier toute la population de Granby et des environs pour le support qu'elle m'a accordé durant ces nombreuses années. Les sportifs sont parmi les grands responsables de mes réussites personnelles en affaires, et je voudrais les remercier tous, sans exception. Je n'oublierai sûrement pas ce qu'ils ont fait pour moi. J'espère avoir toujours l'occasion de fraterniser avec eux, car le domaine sportif fut et demeure pour moi, un monde merveilleux. Encore une fois, je veux remercier tous les sportifs de leur belle coopération", a déclaré Jacques Langlois.

C'est en fait une chose des plus souhaitables que de voir Jacques Langlois demeurer parmi nous, et dans le vaste monde des sports.

Et, nous croyons de notre devoir personnel de remercier, au nom de tous les sportifs de Granby et la région, Jacques Langlois, pour tout ce qu'il a fait. Nous sommes tous persuadés qu'il demeurera encore pour nous tous, sportifs, une aide précieuse et indispensable.

S'il se permet de nous remercier tous, je crois que le contraire serait plus logique, et que nous devons tous le remercier du fond du coeur pour la bonne marche des sports dans Granby et la région... Merci Jacques...

LES SPORTS à ST-HYACINTHE

Par Yve Marcoux

NOS JEUNES FONT PARLER D'EUX.

Les commentaires sur le dernier tournoi bantam de Hull se font nombreux dans notre ville. Des éloges nous parviennent de toutes parts à l'endroit de nos jeunes qui ont littéralement conquis l'admiration de plusieurs, lors de cette compétition.

Aussi nous avons cru bon de vous résumer ce tournoi au moyen d'anecdotes qui nous ont été aimablement fournies par différents sportifs de St-Hyacinthe qui ont suivi de près les activités de nos jeunes maskoutains lors de ce tournoi.

LES A-COTES DU TOURNOI BANTAM DE HULL.

Soulignons le fait que nos jeunes prenaient part à leur premier tournoi cette saison et que les résultats actuels nous permettent d'être optimistes pour les prochaines compétitions... Paul-André Paris qui a enfilé 11 buts lors de ce tournoi a littéralement mis en pièce deux casques protecteurs... Plusieurs sportifs maskoutains ont tenu à faire le voyage à Hull. Mentionnons M. et Mme Trudeau, Beaudoin, Paris, Navratil, Turcotte... Les nôtres n'ont fait qu'une bouchée du Smith Falls lors de la première joute... La joute opposant le St-Hyacinthe au club Ottawa a été sans contredit la rencontre clef du tournoi... Plusieurs ont été surpris de la haute stature des joueurs adverses... L'équipe Pierrefonds par exemple aligne cinq joueurs pesant plus de 160 lbs... Ces derniers ont d'ailleurs tenté de réduire les maskoutains en piece lors de la grande finale... Les nôtres ont joué de finesse et ont facilement essoufflé leurs adversaires... Les jeunes hockeyeurs furent appelés à signer des orthographes à la suite de leur victoire finale... L'annonceur de l'endroit se permit d'ajouter une note comique au tournoi en ajoutant le nom Elliot au jeune Pierre Trudeau... Paul-André Paris fut présenté à la foule sous le nom de Rocket Tichard... Aux dires de plusieurs, le système d'officiels était l'un des mieux organisés jusqu'a date... L'arbitre de la grande finale avait quelques jours plus tôt officié la joute opposant le Canada à la Tchécoslovaquie... La nervosité était à son comble chez plusieurs parents qui ont dû suivre les périphéties de leurs jeunes à la radio... A noter que la joute fut enregistrée en entier et qu'une copie de cet enregistrement a été expédiée à la direction locale... L'équipe St-Hyacinthe n'avait pas reçu l'appui des experts qui prévoyaient une victoire facile du Pierrefonds... Les jeunes Paris et Desrosiers ont rapporté plus que leur part d'éloges... On tente présentement de mettre sur pied une joute consacrée uniquement au hockey mineur de St-Hyacinthe... Advenant la réalisation de ce projet, l'équipe Pierrefonds serait invitée à se mesurer au Bantam Lions lors d'une rencontre amicale... Des visites éducatives étaient prévues pour les jeunes qui ont toutefois préférés suivre les activités du tournoi... Il appert que l'an prochain, les jeunes seront logés dans des familles... Plusieurs maskoutains ont tenu à faire le voyage dimanche pour la grande finale... Il s'en est fallu de peu pour que la joute soit radiodiffusée sur les ondes de C.K.B.S. dimanche soir...

NOUVELLE BREVE

LOS ANGELES (PA)—Arnold Il devra affronter de brillants Palmer se relance à l'assaut rivaux, notamment le champion des meilleures bourses du golf actuel Billy Casper, le cham- aujourd'hui, lors de l'omnium pion de l'omnium américain de Los Angeles doté de $100,000. Lee Trevino, etc.

Ouverture du tournoi

Les équipes de la ligue Nationale seront à l'oeuvre ce soir au Palais, dès 9 heures

GRANBY - Le tournoi de ballon sur glace, à caractère provincial, pour désigner une demi douzaine d'équipes au grand tournoi national Paul Sauvé, en mars prochain, se mettra en branle, à Granby ce soir. Ce tournoi, qui prendra fin dimanche soir, durera 3 jours, sans interruption, soit jour & nuit, alors que plus de $700 seront distribués aux équipes gagnantes des trois classes.

Plus de 40 équipes sont inscrites, sans compter toutefois les équipes de la ligue Nationale, qui disputeront des joutes cédulées, au Palais, dans le cadre du tournoi, mais ces équipes ne sont pas éligibles aux prix.

Aussi, une rencontre entre Montréal et Joliette sera disputée à compter de 9 heures, ce soir au Palais, et une autre suivra à 10h, entre Maisonneuve et St-Grégoire. Dimanche après-midi, deux autres parties seront disputées, à 3h et à 4h.

Les sportifs de Granby qui se rendront au Palais d'ici dimanche soir, en auront vraiment pour leur argent, car les meilleures équipes sont inscrites, dont plusieurs de Granby et de la région..

M. Emilien Ouellette, promaire de Granby, sera invité à ouvrir officiellement le tournoi-marathon, ce soir à 9 heures précises. Voici maintenant la première cédule des rencontres:

LISTE DES EQUIPES PARTICIPANTES AU TOURNOI DE GRANBY,
LES 10-11-12 JANVIER 1969

VEN. (soir)

8 h. St-Joachim
Loisir Waterloo
LIGUE NATIONALE
9 h. Jets de Montréal
Coqs de Joliette
LIGUE NATIONALE
10 h. Ducs Maisonneuve
As St-Grégoire
11 h. Bombardier
Terrasse Vaudreuil
12 h. Cabaret Le Québecois
(minuit) Brasserie Du Métro
SAM. (matin)
1 h. Drolet & Bélanger
St-Pie de Bagot
2 h. Impala's
As St-Grégoire
3 h. Ville St-Pierre
As-Réal Robert
9 h. Taverne Guy
Bar Salon
10 h. Les Québecois Inc.
St-Jean-Baptiste
11 h. Hôtel Mon Repos
Motel Préville
12 h. G.M. Plastic
(midi) Loisir Hafner
SAM. (après-midi)
1 h. Cobra
Boisvert Auto
2 h. McMasterville
Taverne des Sportifs
3 h. St-Hilaire
Les Bariques (Farnham)
4 h. Rest. Fred
Viking Magog
5 h. Taverne Claude
Victoriaville
6 h. Cybles d'ameublement
Station-Fina
7 h. I.T.T.
Beaubien
8 h. Pie X Québec
Ville Emard
9 h. Latuque (Garage Tremblay)
Hôtel Boudreau
2e RONDE
DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
3 h. P.M. Ducs de Maisonneuve
Coqs de Joliette
LIGUE NATIONALE
4 h. P.M. Jets de Montréal
As St-Grégoire

Waterloo glisse en 3e place

WATERLOO (GP) - Qui aurait penser à une décadence aussi rapide des Maroons de Waterloo dans la ligue Junior B des Cantons de l'Est après avoir connu un début de saison aussi fulgurant? Aujourd'hui, les sportifs de Waterloo sont témoins d'un fait pour autant authentique alors que les Maroons sont passés de la tête du classement au troisième rang du circuit Boileau ne pouvant mettre un terme à cette série de déboires. Hier soir, à l'aréna de Waterloo, la malchance a continué à s'acharner sur les troupiers de Malouin qui ont réussi à faire pénétrer seulement deux des 48 rondelles dirigées sur le cerbère Hallé qui a apposé sa signature à cette importante victoire du Royal qui lui procure la deuxième position de la ligue Junior B des Cantons de l'Est pendant que les Maroons glissent au troisième rang de la ligue.

Rien ne fonctionnait pour les Maroons et les visiteurs ont profité de la faiblesse du cerbère Lessieur qui a failli à la tâche pour la première fois cette saison. Gilles, qui au début de la saison avait gardé les Maroons dans la lutte n'était pas dans son assiette hier soir et c'est le cas de le dire alors que six des 18 lancers du Royal ont pénétré dans sa cage.

Tout comme les matches précédents entre les deux équipes, les spectateurs ont de nouveau été témoins d'un combat pour le moins excitant alors que Alain Dumas et Luc Hébert se sont chamaillés jusqu'à épuisement. Par la suite, Dumas a soulevé la foule par des gestes sûrement pas recommandables et la joute a pris du temps à reprendre alors qu'un spectateur a sauté sur la patinoire pour faire un mauvais parti à Dumas qui semblait vouloir provoquer le pire.

Pour en revenir au hockey, disons que Mégantic s'est assuré de la victoire dès la période initiale avec deux buts rapides alors qu'il n'avait que trois minutes de jeu de disputées. Par la suite Waterloo a semblé complexé et après la première période les vainqueurs menaient 4 à 0. Ils ont ensuite ajouté deux autres buts à la deuxième période pour prendre une avance de 6 buts. Lessieur n'a reçu que trois lancers durant cette période qui a donné lieu à du jeu très viril et à plusieurs altercations. Waterloo a eu l'initiative du jeu mais il a manqué d'adresse devant les filets.

A la dernière période les Maroons ont connu leurs meilleurs moments et ils ont profité de deux punitions pour enregistrer les deux seuls buts de la rencontre.

Six joueurs différents ont compté pour le Royal, dans l'ordre, Duquette, Lessard, Lambert, Paradis, Dumas et Beaudoin ont été les artisans de la victoire. Pour Waterloo Lafrance et Picard ont déjoué la vigilance du cerbère Hallé.

SOMMAIRE

1- Még.: L. Duquette (Paradis) 2.40
2- Még.: Jean Lessard (Huot et Duquette) 3.04
3- Még.: M. Lambert (-) 11.25
4- Még.: J. Paradis (-) 18.07
Pun.: Normandin 3.41, Beaudoin 3.59, Morin 6.19, Ekdom 8.45, Isabelle 14.40.

DEUXIEME PERIODE

5- Még.: A. Dumas (M. Lambert) 1.24
6- Még.: R. Beaudoin (Lessard) 4.57
Pun.: Huot 2.19, Beaudoin min et mauv. cond. 5.05. Lessieur et Lessard min, à 8.8 Hébert et Dumas maj et mauv. cond. à 8.18; Huot 9.17, Paradis 12.45, Leduc et Huot 17.17; Deneault et Huot min. double à 19.19.

TROISIEME PERIODE

7- W'loo: R. Lafrance (John Ekdom) 0.49
8- W'loo: Picard (Pagé et Denis Lussier) 14.44
Pun.: Morin 0.17, Beaudoin 11.44, Ham 19.00 Houle mauv. cond. à 7.12.

Blake et Bowman font connaître le choix des 14 autres joueurs

MONTREAL (PC) — La ligue Nationale de hockey a fait connaître les noms des 14 autres joueurs choisis par Toe Blake et Scotty Bowman, du St-Louis, afin de compléter leur personnel pour la 22e partie d'Etoiles ici le 21 janvier.

Bowman, en tant que pilote des finalistes de la coupe Stanley l'an dernier, dirigera les forces de la division Ouest contre celles de la division Est dirigée par Blake, ex-pilote des Canadiens.

Bowman a ajouté les sept joueurs suivants aux 14 choisis lors d'un scrutin de l'Association des rédacteurs de la LNH: les défenseurs Doug Harvey et Noël Picard et l'ailier Ab McDonald, du St-Louis; le centre Danny O'Shea, du Minnesota; l'ailier droit Ken Schinkel, du Pittsburgh; et le gardien Bernard Parent, du Philadelphie.

Les choix de Blake sont le défenseur Ted Harris et l'ailier droit Robert Rousseau, des Canadiens; le centre Stan Mikita et l'ailier gauche Dennis Hull, du Chicago; le défenseur Ted Green, du Boston; le centre Norm Ullman, du Toronto; et l'ailier droit Rod Gilbert, du New York.

Choix élus par scrutin

Dans la division Ouest:

Les gardiens Jacques Plante et Glenn Hall, St-Louis; les défenseurs Bill White, Los Angeles, Al Arbour, St-Louis, Ed Van Impe, Philadelphie, et Elmer Vaslo, Minnesota; les centres Red Berenson, St-Louis et Ted Hampson, Oakland; les ailiers gauches Gary Jarrett, Oakland, et Danny Grant, Minnesota; et les ailiers droits Claude Larose, Minnesota et Bill Hicke, Oakland.

Dans le division Est:

Les gardiens Ed Giacomin, New York, et Gerry Cheevers, Boston; les défenseurs Bobby Orr, Boston, Tim Horton, Toronto, J.C. Tremblay, Montréal, Pat Stapleton, Chicago; les centres Phil Esposito, Boston, et Jean Béliveau, Montréal; les ailiers gauches Bobby Hull, Chicago et Frank Mahovlich, Detroit; et les ailiers droits Gordie Howe, Detroit, et Bob Nevin, New York.

Des 19 joueurs représentant l'Ouest, huit sont du St-Louis, meneur de la division, quatre du Minnesota, trois du Oakland, deux du Philadelphie et un du Los Angeles et du Pittsburgh.

Montréal, Boston et Chicago comptent quatre joueurs chacun dans l'Est, New York, trois, Toronto et Detroit, deux chacun.

Les Guépards espèrent atteindre le 4e rang en fin de semaine

GRANBY - - Les Guépards de Granby espèrent bien atteindre le quatrième rang de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est au cours de la fin de semaine alors qu'ils disputeront deux matches à l'étranger.

Granby n'est plus qu'à trois points de la 4e place, détenue par Windsor, à qui il rendra visite dimanche après-midi.

Par contre, ce soir, les Guépards affrontent le Royal de Lac Mégantic au centre Mgr Bonin de cet endroit, ce qui veut dire que les protégés de Roger Auger auront l'opportunité de s'approcher à seulement un point du quatrième rang.

Cependant, la victoire ne sera pas facile, car le Royal n'a jamais été une proie facile, ce qui laisse présager un match très enlevant, étant donné que les Guépards ont l'intention de continuer leur série de joutes sans défaites.

Pour la rencontre, Lefty Auger pourra compter sur tous ses effectifs, et la confiance que Lefty a mise en Richard Dumas n'est certes pas étrangère aux nombreux succès de ses hommes. Après cette rencontre, ce soir, les Guépards se rendront à Windsor dimanche après-midi.

MAINTENANT

25 c.v. Snow Cruiser

Le Snow Cruiser '69 comporte un nouveau et puissant moteur 25 c.v., fabriqué au Canada, qui répondra même aux exigences des conducteurs professionnels. Et le nouveau Snow Cruiser '69 à chenille large assure plus de stabilité en même temps qu'une traction accrue de 33⅓%, qui permet de traverser allègrement la neige la plus épaisse. Par ailleurs, Outboard Marine, tout en réalisant cette brillante performance, n'a pas oublié que l'auto-glissage est un sport de famille. Voilà pourquoi vous trouverez sur le Snow Cruiser '69 plus de dispositifs de sécurité que jamais auparavant.

Voyez les Snow Cruiser '69 à chenille large. Ils sont rapides et sûrs. Voyez votre concessionnaire dès maintenant. Il a en montre 6 nouveaux modèles, y compris des modèles à démarrage électrique et à marche-arrière. Choisissez le nouveau modèle de 25 c.v., ou celui de 16 c.v., à chenille de 20½" ou de 15½".

L'auto-neige, quel loisir . . .
Snow Cruiser
quel plaisir

OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA
Manufacturiers des moteurs hors-bord Johnson et Evinrude, des engins OMC 'Stern Drive', des tondeuses Lawn Boy et des scies à chaine Pioneer.

Ça swing à la Paimpolaise
À DEUX . . . . . PAS DES MONTE-PENTES

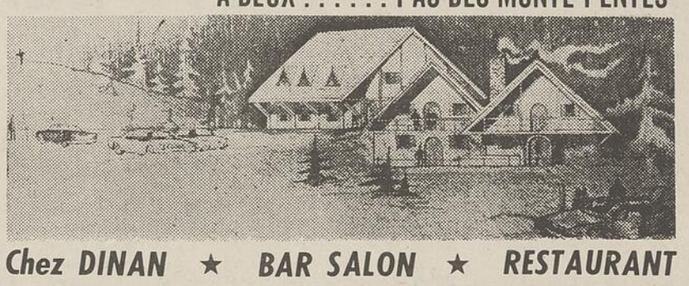

Chez DINAN ★ BAR SALON ★ RESTAURANT
DISCOTHÈQUE de 4 P.M. à 3 A.M. TOUS LES JOURS
OUVERT TOUS LES JOURS DE 11 A.M. à 3 A.M.
REPAS (EXPRESS) DU SKIEUR $1.24
SUTTON, QUÉ.

Rosaire VIENS Ltée
Tracteurs - Machineries Agricoles
822 Principale Granby 378-4303

SPORTS

Cowansville sport

par Pierre-André Déragon

A vous d'en prendre votre parti !

Si on devait s'arrêter un moment pour étudier les points de vue de certains chroniqueurs sportifs, qui se disent faire de la critique constructive au sein d'une ligue de hockey, mais dont les seuls buts détournés sont d'abaisser les mérites de certaines équipes pour arriver à vanter la cause de leur équipe favorite et l'idéal que poursuit cette dernière comme condition ou climat, nous serions portés à croire que les Castors de Cowansville sont devenus l'équipe la plus enviée de la ligue "Senior "B" du Québec et qu'on veut son détriment.

Enfin, c'est un pas de fait, que les Castors se soient attirés la crainte des équipes, qui doivent passer leur revanche par la voie des journaux.

D'autre part, je dois admettre que ces équipes ont vraiment raison de craindre et d'envier les Castors car nous possédons à Cowansville ce que ces équipes n'ont pas chez elles pour faire de toutes leurs entreprises un succès éclatant. Pour lire entre ces quelques lignes, je détermine que nous avons à Cowansville, l'assistance, le Pavillon des Sports, très chic et surtout très confortable, un noyau de joueurs expérimentés et pour finir le plat, un instructeur et une direction capables de faire rougir tous les autres.

Qu'on le veuille ou non, les Castors de Cowansville sont certainement ceux qui ont démontré les succès les plus formidables pour une équipe qui en est seulement à sa deuxième saison dans une ligue senior qui prend constamment d'envergure.

Quoiqu'on soit même aller jusqu'à dire, que les Castors nuisaient au bon roulement des autres équipes du circuit, parce qu'ils présenteraient, présumément, des salaires très alléchants pour s'attirer la crème des joueurs, j'oserais prendre un pari sur cette déposition. Ce n'était définitivement pas pour nuire à St-Michel que ces mêmes Castors ont mis leur aréna à la disposition de cette équipe pour jouer les parties qui étaient cédulées à St-Michel. Notons en passant que toutes les recettes seront celles des Rockets... Je peux me permettre de qualifier ce geste de très sportif et avant tout de très humain, vis-à - vis une équipe qui souffre de problèmes financiers et qui sans la lueur d'espoir que leur permet la direction des Castors, aurait peut-être laissé tomber et ainsi poser la ligne dans une situation difficile. Quelques félicitations vont aussi à Jacques-Cartier qui a imité ce geste.

LES DYNAMIQUES

Les Dynamiques de Cowansville, après une inactivité de trois semaines sont revenus à la charge mardi soir dernier pour briser les reins des Bombardiers de Valcourt et même si au moment d'écrire ces lignes je ne connaissais pas les résultats de la partie d'hier soir à Magog , je peux néanmoins affirmer, selon ce dont on me fait part que les Dynamiques regorgent d'énergie et qu'ils envisagent pour bientôt la première position de la ligue Intermédiaire "C" de l'Est.

J'encourage tous les sportifs de se rendre au Pavillon des Sports dimanche pour voir évoluer les Dynamiques qui visitent St-Ignace; je suis absolument persuadé que la partie saura plaire !

AILLEURS

Bravo à tous les bonnes gens qui ont pris l'initiative de former à Cowansville une ligue juvénile ! Le choix de l'instructeur en la personne de Jean-Guy Massé n'aurait pu s'arrêter sur un meilleur candidat... Jean-Guy est un tres chic type qui connaît le hockey jusqu'au moindre détail et nul doute qu'il saura laisser profiter tous ces jeunes joueurs de tous les meilleurs conseils.

On ne peut que continuer à souligner la bonne marche de la ligue commerciale et le travail acharné de son publiciste Léon Bissonnette...

La direction de l'équipe de crosse de Cowansville a déjà commencé son travail en vue de la prochaine saison qui connaîtra sûrement un surboum...

Le hockey mineur ne cesse d'attirer l'attention des gens de Cowansville. Tour à tour, les différentes ligues ont fait leur ouverture officielle mais la plus excitante ouverture prendra sûrement place samedi alors que les petits joueurs "Atomes prendront la page.

Il m'a fait plaisir de rencontrer M. Armand Beauregard, échevin de Cowansville, qui après une sérieuse intervention médicale, assistait à son premier match de hockey samedi soir dernier à Cowansville. Bravo et bon rétablissement !

A. St-Onge conduit la Laiterie Leclerc à une partie nulle

GRANBY -- Alphonse St-Onge a enfilé deux buts, dont le but égalisateur, lors de la récente rencontre entre la Laiterie Leclerc et le Grondin sport, dans la ligue Récréative O'Keefe de Granby. La joute s'est terminée au compte de 6-6.

Les autres compteurs de la Laiterie Leclerc sont Yvan Talbot, Réjean Boulet, Jacques Massicotte et Marc Brodeur. Denis Racine et Réjean Couture ont enfilé chacun deux buts pour les Grondin sport alors que René Boudreau et C. Parenteau complétaient le total.

Seulement deux punitions mineures furent décernées.

Les hostilités reprendront ce soir dans la ligue Récréative alors que la Laiterie Leclerc et le Grondin sport s'affronteront à nouveau et tenteront de faire un maître de la situation.

NOUVELLES BRÈVES

FRANKFORT, Ky (PA)—L'avocat conseil de Pete Fuller a demandé à la cour de Circuit de Franklin de rejeter la décision de la Commission de courses du Kentucky privant Dancer's Image de la première bourse à la suite de sa victoire dans le Derby du Kentucky.

WINNIPEG (PC)—La CAHA a révélé que les Selects de Moscou, équipe nationale B de la Russie, feraient une tournée de huit matches hors-concours de hockey au Canada vers la fin de février et le début de mars. Ils affronteront les deux équipes nationales du Canada.

Hockey mineur d'Acton Vale

ACTON VALE (DNC)-- La seconde moitié de la saison 1968-69 a été entreprise ces jours derniers dans l'Organisation du hockey mineur, à Acton Vale, dont M. Herman Olivier est le président. Voici donc les résultats des dernières rencontres disputées au Centre Sportif d'Acton Vale:

MOSQUITO

Les Braves ont blanchi les Alouettes 3-0 dans la 1ère joute; Faubert, Ledoux et Laliberté ont compté... Dans la 2e rencontre, les Royaux ont défait les Castors 3-2... Les Castors ont fait match nul 1-1 avec les Braves; Bouthot et Ledoux ont marqué... La 4e rencontre s'est soldée par une victoire des Royaux sur les Alouettes 1-0... Dans la 5e partie, les Alouettes ont vaincu les Castors, 4-2 grâce à la brillante tenue de Marquis.. Dans le 6e match, les Royaux ont fait subir un blanchissage de 2-0 aux Braves mais ceux ci ont vengé leur échec par la suite en disposant des Alouettes 2-1 grâce à deux filets de Ledoux avec l'aide de Faubert...

PEE-WEE

Chez les Pee-Wee, les Léopards ont battu les Lynx, 2-0 dans la première joute: Claude Ledoux a compté les 2 buts... Dans la 2e joute, les Lynx et les Lions ont fait match nul 4-4; Benoit Jetté a brillé pour les Lynx avec un but et 2 passes cependant que DuMoulin et Loiselle se partageaient les buts des Lions... Dans la 3e partie, les Lynx ont défait les Tigres 3-1... tandis que les Léopards avaient raison des Lions 5-4 dans la 4e joute: Claude Ledoux a brillé avec 4 filets... Les Léopards se sont par la suite assuré les honneurs du 5e match en triomphant des Lynx 2-1.

BANTAMS

Chez les Bantams, Yvan Bergeron a conduit les Vautours à une victoire de 5-4 dans la première joute avec le tour du chapeau... ils ont également remporté les honneurs de la 2e partie en l'emportant 5-1 contre les Aigles... Dans la 3e joute, l'excellente tenue offensive de Michel Côté avec 3 buts et une passe a permis aux Condors de triompher des Faucons, 4-2... mais ceux-ci durent s'avouer vaincus le lendemain contre les Aigles qui l'ont emporté 2-1... La 5e joute s'est soldée par un match nul 2-2 entre les Vautours et les Condors...

MIDGET

Les Comets ont vaincu les Rockets 4-1 dans le 1er match ...Le 2e match a été remporté par les Mets grâce à l'excellente tenue de Michel Laliberté qui a compté 3 buts... ils ont aussi remporté les honneurs de la 3e joute en disposant des Comets 4-1; Normand Martel a déjoué le gardien des Comets à 2 reprises... Les Rockets et les Comets ont fait match nul 2-2 dans la 4e joute cependant que dans la 5e les Jets ont vaincu les Comets 3-1... Les Rockets ont défait les Mets 3-1 dans la 6e et les Jets ont triomphé des Rockets dans la 7e par le compte de 4-2: Daniel Thériault a brillé offensivement...

Statistiques du hockey des Loisirs de Granby

GRANBY -- Les activités se poursuivent toujours dans les différentes ligues de l'OHLG de Granby et le statisticien, M. Lévrard Trudel, nous a remis les statistiques de trois ligues.

JUNIOR "B"

	jj	jg	jp	jn	pp	pc	p	Pun.
Tigres	9	7	1	1	41	21	15	115
Bisons	9	6	2	1	34	25	13	150
Alouet.	9	4	3	2	30	32	10	124
Lynx	9	2	5	2	28	26	6	173
Aigles	9	2	5	2	18	34	6	137
Elans	9	1	6	2	22	35	4	173

GARDIENS

	JJ	BC	M.
McWinnie Tigres	3	6	2
P.A. Brodeur Tigres	6	15	2,5
TOTAL:	9	21	2,3
P. Papineau Bisons	2	3	1,5
M. Laplante Bisons	7	22	3,1
TOTAL:	9	25	2,8
C. Coté Lynx	1	1	1
M. Beauregard Lynx	8	25	3,1
TOTAL:	9	26	2,9
D. Ménard Alouette	9	32	3,6
S. Martel Aigles	9	34	3,8
G. Boulet Elans	9	35	3,9

15 PREMIERS COMPTEURS

	B.	A.	Tot
L. Déragon Alouettes	9	8	17
L. Nuttall Tigres	5	11	16
Y. Houle Alouettes	9	6	15
P. Ménard Elans	8	6	14
J. Roger Tigres	5	9	14
M. Ekdom Tigres	8	5	13
R. Lussier Bisons	4	8	12
Y. Pomerleau Lynx	3	9	12
C. Tétrealt Bisons	5	6	11
Y. Leduc Elans	5	6	11
L. Cabana Tigres	4	7	11
G. Plante Bisons	5	4	9
J.G. Masse Lynx	5	4	9
R. Trudel Tigres	4	5	9
S. Barabe Alouettes	4	5	9

MOSQUITO "A"

	jj	jg	jp	jn	pp	pc	pts
St-Eugène	9	7	1	1	62	8	15
St-Luc	9	6	1	2	52	16	14
N. Dame	9	6	1	2	39	12	14
St-Patrick	9	6	2	1	45	29	13
St-Joseph	9	5	2	2	40	15	12
Ste-Famille	9	3	4	2	32	34	8
I.Conception	9	3	4	2	24	23	8
Assomption	9	1	7	1	7	71	3
St-Benoit	9	1	8	0	14	64	2
High School	9	0	8	1	3	46	1

GARDIENS

	JJ	BC	M.
S. Couture S.E.	1	0	0
S. Cote S.E.	8	8	1
TOTAL:	9	8	0,89
P. Dupré N.D.	1	2	2
A. Gaucher N.D.	8	10	1,25
TOTAL:	9	12	1,3
S. Vegiard S.J.	9	15	1,7
C. Lussier S.L.	9	16	1,8

10 PREMIERS COMPTEURS

	B	A	Tot
D. Douesnard S.P.	26	6	32
R. Rheault S.E.	17	15	32
D. Brouillette S.F.	20	9	29
P. Brodeur S.E.	17	12	29
D. Coté N.D.	23	2	25
M. Allaire S.L.	13	8	21
F. Piette S.J.	15	4	19
J. Vincent S.P.	11	8	19
R. Gauthier S.F.	8	9	17
R. Gingras S.J.	8	7	15

MOSQUITO "B"

	jj	jg	jp	jn	bp	bc	pts
St-Eugène	9	8	0	1	61	4	17
St-Joseph	9	6	1	2	44	7	14
N. Dame	9	4	2	3	33	15	11
St-Benoit	9	4	4	1	26	18	9
St-Luc	9	4	4	1	22	10	9
I. Conception	9	3	4	2	22	18	8
Assomption	9	1	7	1	3	62	3
Ste-Famille	9	0	8	1	2	79	1

GARDIENS

	jj	bc	moy
B. Marin St-Eug.	9	4	0,44
M. Gendreau St. Jos.	9	7	0,78

COMPTEURS

	B	A	Tot
Y. Hébert S.E.	17	6	23
M. Roy S.E.	12	10	22
P. Desroches S.B.	17	4	21
S. Deschambault S.E.	5	13	18
A. Hébert N.D.	11	6	17
D. Paul S.J.	7	10	17
G. Desautels N.D.	7	9	16
P. Mercier S.E.	4	11	15
S. Boudreau S.E.	4	9	13
M. Couture S.J.	7	5	12
F. Plamondon S.J.	5	7	12
R. Hébert S.E.	5	7	12

Hockey mineur des Loisirs de Granby

GRANBY - La lutte est des plus serrées dans la ligue Junior "B" de l'OHLG, et lors des dernières rencontres, les Elans ont eu raison des Aigles au compte de 4-3. S. Bouthillette a enfilé trois buts et l'autre appartient à R. St-Onge. Pour les Aigles, G. Blouin a réussi deux buts et Y. Lacroix un.

Dans une autre rencontre de la ligue Junior "B", les Tigres ont triomphé des Alouettes, 6-4. L. Nuttall a réussi deux filets et les autres compteurs sont M. Ekdom, L. Cabana, J. Roger et D. Alivizatos. L. Déragon a réussi deux buts pour les Alouettes les autres allant à S. Barabé et J. M. Bienvenue.

Dans la ligue Bantam "B" l'Assomption a eu raison de St-Luc 3-2. D. Juair est l'auteur de deux buts et A. Gagnon a réussi l'autre. Pour St-Luc, F. Courtemanche et R. Chabot ont marqué.

Notre-Dame a défait Ste-Famille 4-1 dans la ligue Mosquitos "A". D. Côté a réussi deux buts et P. Dupré et G. Gagnon un chacun. D. Brouillette a évité le blanchissage à Ste-Famille.

Hockey mineur des Loisirs de Granby

GRANBY -- St-Benoit a décroché un éclatant gain de 11-2 dans la ligue Midget de l'Organisation du hockey des Loisirs de Granby. S. Morin a été l'auteur de deux buts tandis que C. Maurice et D. Laroche en ont réussi deux chacun. M. Desauniers, J.R. Petit, A. Brodeur et F. Ferland ont complété le total. M. Picard et S. Desroches ont été les compteurs de l'Immaculée.

Dans une autre rencontre de la ligue Midget, Notre-Dame a défait St-Luc 4-3, grâce à deux buts de B. Delage. D. Beaubien et C. Robitaille ont complété le total des vainqueurs, tandis que les buts des perdants appartiennent à L.P. Perras, Michel Tardif et J.C. Duguay.

Dans la ligue Mosquito "A" St-Eugène et St-Patrick.

Toujours dans le Mosquito, St-Benoit a défait l'Assomption 6-2 grâce à trois buts de B. Coulombe. D. Caron, Y. Poirier et M. Barré ont complété le total. D. Lemaire et M. Guillette ont marqué pour l'Assomption.

J. Bessette a réussi trois buts pour conduire l'Immaculée - Conception à une victoire de 3-1 sur St-Joseph. L. Jodoin a marqué pour ce dernier.

St-Joachim conserve son emprise en tête de la ligue Laurentide

WATERLOO (GP) - Les activités ont repris de plus belle dans la ligue de ballon sur glace Laurentide de Waterloo alors que les six équipes étaient a l'oeuvre. Les résultats du programme ont quelque peu modifié le classement alors que la Slack Brothers a relayé au troisième rang du circuit alors qu'elle a subi un revers aux mains des détenteurs de la première position, le St-Joachim, qui a conservé son avance de 6 points au sommet. Entre temps, la Roxton a adhéré seul au second rang avec une brillante victoire sur la Lines Brothers dans une joute extrêmement intéressante. Dans la dernière joute à l'affiche, Warden a eu facilement raison de la Vilas au compte de 4 à 1 pour ainsi prendre la quatrième position de la ligue sur un pied d'égalité avec la Lines.

ROXTON 5 LINES 4

Dans la joute initiale du programme triple, les troupiers de l'instructeur Jos Fortin se sont soudainement ralliés à la toute fin du match pour ainsi effacer un déficit et prendre l'avance de la partie pour ainsi accumuler deux autres points au classement. Guy Dufresne, le premier compteur du circuit a de nouveau dirigé l'offensive des vainqueurs avec une paire de buts en plus de se mériter une mention d'assistance sur le but de Larry Poulin, celui qui devait sceller l'issue de la partie. Les autres compteurs de la Roxton ont été Jean Yves Renaud et Louis Perras. Pour les perdants, Jerson Foisy a été le meilleur avec deux buts. Cuthbert et Fontaine ont complété le pointage.

Des le début de la partie, la Lines s'est montrée menaçante avec deux buts rapides en moins de 10 minutes. Par la suite elle a ralenti et la Roxton a profité des erreurs défensives pour changer l'aspect de la partie et s'emparer d'un autre gain. Alors qu'il ne restait que 8 minutes de jeu, la Lines semblait voguer vers la victoire mais un ralliement de la Roxton a fait perdre tout espoir à la Lines qui a tout de même attaqué fermement durant tout le match. Une seule punition a été décernée durant la partie et c'est Cabana de la Lines qui l'a écopée.

ST-JOACHIM 1 WARDEN 0

Dans la joute médiane du programme, les détenteurs de la première place du circuit, ont conservé leur emprise de 6 Points alors qu'ils ont difficilement battu la Slack qui depuis quelques temps avait fait une ascension remarquable au classement. M. Langevin s'est avéré le grand héros de la partie avec l'unique filet de la rencontre pour ainsi permettre a son frère, Ronald Langevin de remporter un autre blanchissage cette saison. Même si la joute a semblé être assez rude seulement 4 punitions ont été décernées.

L'allure du jeu a été assez rapide et a tour de rôle, les deux cerbères ont capté la vedette avec des arrêts digne de mention. Slack a raté ses meilleures opportunités de compter à la dernière période.

WARDEN 4 VILAS 1

Dans la dernière joute a l'affiche, Warden a repris du terrain dans la lutte avec un gain de 4 à 1 sur la Vilas pour ainsi passer au quatrième rang du circuit sur un pied d'égalité avec la Lines. Gérard Hémond a été le grand héros de la rencontre avec deux buts tandis que Lapierre et Wilson ont complété. Pour les perdants, Bockus a réussi à éviter le pire aux siens avec l'unique filet des perdants qui sont tou-

(suite à la page 15)

Coupé Caprice 1969

Chaque Chevrolet doit faire sa marque pour recevoir cette marque.

Ici, pas de tapage, ni de tape-à-l'oeil.

Voici un événement pour l'acheteur sérieux. La personne qui dispose d'une certaine somme et qui en veut pour son argent et même davantage, si possible.

Dans toutes les salles de montre, Chevrolet met "cartes sur table".

Allez en visiter une, et prenez votre temps. Ne vous gênez pas. Questionnez, vérifiez, évaluez, prenez des notes. Vous gagnerez à être difficile.

Faites l'essai d'un modèle.

Laissez-vous moelleusement porter par la remarquable suspension à ressorts à boudin de Chevrolet. Fermez les glaces, et goûtez le confort idéal que procure la ventilation Astro. Découvrez toute la fougue du gros V8 standard.

Puis, faites ceci: demandez au vendeur de vous prouver, chiffres en main, que vous pouvez commander une Chevrolet 1969 avec un gros V8, des servo-freins à disque et une transmission automatique, à un prix plus avantageux que celui de l'an dernier.

Si vous songez sérieusement à acheter une voiture, vous serez heureux que Chevrolet mette cartes sur table.

Nous sommes sûrs que vous choisirez une Chevrolet.

Après tout, de plus en plus de gens le font, vous savez !

Penser à vous en premier, nous fait rester premiers. CHEVROLET

Chevrolet met cartes sur table

C-VS-269CF

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

Charland Chevrolet Oldsmobile Ltée., 595 Boul. Boivin Granby

Le "Lion de Juda" est restitué à l'Ethiopie

ROME (AFP) — Le "Lion de Juda" que l'Italie avait pris à l'Ethiopie il y a 30 ans, est reparti discrètement pour Addis-Abéba.

L'Italie a en effet restitué le célèbre monument au terme de longues et secrètes négociations. Le lion de bronze est parti de Gênes peu avant la Noel et fera le tour du continent africain — en raison de la fermeture du canal de Suez — avant d'arriver dans la capitale du Neguu.

La restitution du monument vient sanctionner les bons rapports qui existent désormais entre l'Italie et l'Ethiopie.

Le gouvernement d'Addis-Abéba a demandé également la restitution de l'obélisque d'Axom, pris durant la conquête d'Ethiopie: le gouvernement italien a fait savoir qu'il ne s'y opposait pas en principe mais que le monument, qui avait dû être considérablement renforcé, risquait d'être irrémédiablement endommagé durant le transport.

Un médicament arrêtant le développement des tumeurs

WASHINGTON (AFP) — Un nouveau médicament arrêtant le développement de tumeurs cancéreuses chez les animaux et les faisant même disparaître dans certains cas, a été découvert par des médecins travaillant pour l'Institut national des maladies infectieuses et l'Institut national du cancer, révèle un rapport publié conjointement par ces organisations.

Le médicament, le "polyinosinic - Polycytidylic Acid" ou "Poly IMC", a été expérimenté avec succès sur des souris et des rats et les médecins espèrent qu'il pourrait être utilisé chez les hommes pour soigner des tumeurs longues à se développer telles que le cancer du poumon ou du sein. Ils ne savent cependant pas encore si les doses massives nécessaires pour que le médicament soit efficace chez l'homme pourraient être administrées sans danger.

Les auteurs de la découverte, les Drs Hilton Levy, Lloyd Law et Alan Rabson, doivent prochainement faire part des résultats de leurs travaux lors d'une conférence internationale qui se tiendra à Lyon, en France.

Le Bluenose est en péril

NEW YORK (PC)— Des vents d'environ 45 milles à l'heure et des vagues de 32 pieds de hauteur ont ballotté la goélette Bluenose II, jeudi, et ont ralenti les recherches pour retrouver un membre de l'équipage que l'on croit avoir été balayé par-dessus bord, a rapporté la garde-côtière des Etats-Unis.

M. Arthur H. CROCKETT, directeur général en chef de la Banque de Nouvelle-Ecosse, a été élu président de l'Association des banquiers canadiens. Il succède à M. John H. Coleman, de la Banque Royale du Canada.

La goélette, un navire de bois à deux mâts équipé de moteurs auxiliaires diesel, transportait à son bord 19 personnes, dont un groupe de Canadiens qui se rendaient en croisière aux Bermudes.

Le garde-côtier, qui a rapporté que la goélette "épouvait des difficultés", a ajouté que la mer est devenue encore plus mauvaise au cours de la nuit, mais qu'elle s'était apaisée légèrement, à l'aube.

Cependant, le canot de la garde côtière qui se trouvait près de la goélette n'a pu effectuer des recherches pour retrouver le membre disparu de l'équipage, en raison des difficultés de manoeuvre en haute mer. Un avion s'est dirigé vers la goélette, à l'aube, mais n'a pu non plus effectuer de recherches efficaces à cause de la mauvaise visibilité.

Ce membre de l'équipage, ainsi que deux radeaux de sauvetage, sont perdus depuis mercredi.

Deux canots de sauvetage de la garde-côtière accompagnaient la goelette, à environ 280 milles au sud-est de New York, mais l'un d'eux, le McCulloch, a dû retourner à New York, parce que l'un des hommes d'équipage était gravement malade.

Les Grecs ne pourront plus casser d'assiettes

ATHENES (AFP)—Les Grecs ne pourront plus casser d'assiettes dans les boîtes de nuit. Cette distraction favorite des noctambules grecs, sera dorénavant punie de peines de prison pouvant aller jusqu'à six mois.

Le décret législatif paru au Journal officiel qui établit ce nouveau délit, précise que ces peines sont infligées pour "toute destruction d'objets dans un établissement public, même avec le consentement du propriétaire".

La coutume de briser des piles d'assiettes sur les pistes des tavernes en écoutant les "bouzoukia" était devenue à la mode à Athènes, surtout après le film "Jamais le dimanche" (Melina Mercouri).

Des accidents s'étant souvent produits, une ordonnance de police avait déjà, en juin 1967, interdit cette "coutume barbare". Cependant les Athéniens et les touristes étrangers n'en avaient guère tenu compte.

La radioactivité atteint notre pays mais sans être menacante

WASHINGTON (PC) — Un certain degré de radioactivité provenant du test nucléaire souterrain effectué par les Etats-Unis, le mois dernier, a évidemment atteint le Canada, violant ainsi le traité de 1963 interdisant les retombées dans d'autres pays.

Il semble que les Etats-Unis prévoyaient que cela pouvait se produire, mais on ne croit pas que le Canada protestera contre l'invasion de ce nuage radioactif, étant donné qu'il était beaucoup trop faible pour constituer une menace à la santé humaine.

Le Washington Post cite le Dr Adrian Booth, directeur de la division de la protestion contre la radioactivité du ministère de la Santé et du Bien-être du Canada, lequel aurait dit que la seule source logique de radioactivité mesurée le 13 décembre à Hamilton, Toronto, Ottawa et Montréal était le test effectué par les Américains dans le désert du Névada, le 8 décembre. Il s'agissait d'un test faisant partie d'une série d'essais souterrains, sur les usages pacifiques de l'énergie atomique.

Décharge prévue

Un porte-parole de la Commission d'énergie atomique des Etats-Unis a déclaré qu'aucun renseignement n'avait été obtenu du Canada correspondant à celle qu'avait donnée le Dr Booth. Cependant un représentant officiel du Canada à Washington a déclaré que la division dirigée par le Dr Booth avait fait part de ses découvertes au ministère de la Santé des Etats-Unis.

"Nous ne voyons rien qui justifie une investigation, a déclaré un porte-parole de la Commission d'énergie atomique. Il n'y a eu que la décharge prévue de radioactivité."

NOUVELLES BRÈVES

La pollution provenant du gaz, du pétrole et de l'essence dans une seule ville américaine a été estimée à quelque 50,000 tonnes par jour.

De l'avis des ornithologues, le hibou est un oiseau remarquablement stupide, malgré sa réputation d'intelligence.

Les experts estiment qu'il n'existe plus en Amérique du Nord que 10,000 exemplaires du specimen aigle-royal.

INSPECTEUR FLAIRETOUT.
58. L'homme en train de forcer le coffre-fort porte la raie à gauche. Le frère jumeau de Bernard de même. Bernard lui, la porte du côté droit.

Préparez "mieux" votre mariage...

Inscrivez-vous au cours de préparation au mariage qui débutera le 12 janvier, dans les paroisses suivantes,

Le service de préparation au mariage peut vous aider

FUTURS MARIES

Profitez vous aussi de son aide précieux

--Lieu: Au sous-sol de l'église (sauf indication contraire)
ACTON VALE: Paroisse St-André — Abbé Wilfrid Bérard
BELOEIL: (voir Mont St-Hilaire et McMasterville)
COWANSVILLE: Paroisse Ste-Thérèse — Abbé Charles-A. St-Jean
FARNHAM: Paroisse St-Romuald — Abbé Jacques De Hollander
GRANBY: Paroisse St-Eugène — Abbé Léon Boivin
" Notre-Dame — Abbé Paul Marceau
" St-Benoit — Abbé Yves Larue
" St-Joseph — Abbé André Gaudreau
" Immaculée-Conception — Abbé Lionel Deslandes
" Ste-Famille, à 2 hres p.m. — Abbé Albert Fredette
" St-Luc — Abbé Paul-A. Bernier
IBERVILLE: Paroisse St-Athanase — Abbé Paul-E. Arès
MARIEVILLE: Saint-Nom-de-Marie — Abbé Ray.-Marc Fournier
McMASTERVILLE: Paroisse Sacré-Coeur — Abbé P.-P. Mongeau
MONT ST-HILAIRE: — Abbé Georges Benoit
ST-CESAIRE: Abbé Jean-Guy Bergeron
ST-HYACINTHE: Paroisse Cathédrale — Abbé André Beaulé
" Christ-Roi — Abbé André Leclerc
" Notre-Dame du Rosaire — Rév. Pere Jodoin
" Sacré-Coeur, Centre Culturel a 1:30 hres p.m. — Abbé Bernard Gendron
" St-Joseph — Abbé Robert Pelletier
" La Providence — Abbé Gabriel Lesage
ST-PIE: Salle du Collège — Abbé Claude Théroux
SOREL: Paroisse St-Pierre — Abbé Claude Barrett
" St-Gabriel-Lalemant — Abbé Rolland Bibeau
" St-Maxime — Rév. Père Laurent Auger
" St-Joseph de Sorel — Abbé Réal Courtemanche
WATERLOO: Paroisse St-Bernardin — Abbé Denis Messier

BIJOUTERIE
Réjean Bruneau
.Montres .Bagues .Bijoux
Accessoires électriques. etc.
BAGUES A DIAMANTS
303 NOTRE DAME
378-5185

COTE & FILS CO.
Vend moins cher qu'ailleurs
Et garantit plein remboursement
Contre une meilleure valeur
PHOENIX
Si c'est pour combler une couturière, Essayez donc de trouver mieux!

Pour vos faire-parts de mariage voyez
La Voix de l'Est
Granby

Meilleurs voeux aux fiancés
Mme Omer Lavigne
Photographe
Pour réservations — Venez à notre Studio
Bienvenue à tous
1 ST-JOSEPH GRANBY
TEL. 372-3884

VOUS EPARGNEZ
$100. à $200.
Sans difficulté
EN VENANT ACHETER DIRECTEMENT DES IMPORTATEURS
SANS INTERMEDIAIRE NI COLPORTEUR A PAYER
Grâce à L'Union Coopérative des Consommateurs aux
Etablissements Côté & Fils Co.
Importateur et fabricant licencié
Service sur toutes marques par spécialistes depuis 4 générations (Gradués d'Allemagne)
Chemin St-Paul — Granby — 378-7678

OBTENEZ DES CONSEILS GRATUITS
DE NOTRE ESTHETICIENNE-VISAGISTE DIPLOMEE

Mlle Gisèle Lepage, esthéticienne-visagiste diplômée

Sur les compagnies suivantes:
STENDHAL
REVLON
MAX FACTOR
DU BARRY
MARCELLE
YARDLEY

PHARMACIE SHEFFORD
Ouvert tous les dimanches de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.
Prescriptions - Livraison gratuite
Plaza Granby 378-4685

LE BONHEUR COMMENCE PAR UN DIAMANT
Le diamant c'est notre affaire!
Pourriez-vous différencier une pierre synthétique (ZIRCOT SAPHIR) d'un diamant.
Connaissez-vous de plus les différences évidentes de perfection dans la limpidité, la couleur et la coupe qui peuvent exister dans le diamant. A-1 COMMERCIAL, BEST-COMMERCIAL, VERY FINE WHITE, GEM.
Venez donc, nous vous renseignerons avec exactitude sur ces différences à l'aide de notre équipement de précision ultra-moderne (LUMIERE DU NORD, BALANCE DE LABORATOIRE, MICROSCOPE ETUDIANT LA COUPE ET LA COULEUR, MICROSCOPE PHOTOGRAPHIQUE).
Lucien Jodoin

SPECIAL
1 X 20 Pts
VERY FINE WHITE
12 X 1 Pts
VERY FINE WHITE
Prix $450.00
SPECIAL
$225.00

Partez sur le bon pied... Assistez dès le début à cette série de rencontres

Rencontres inscrites à l'horaire:

1—LE TEMPS DES FIANÇAILLES
2—NOS PSYCHOLOGIES
3—NOTRE AMOUR
4—NOTRE MATURITE
5—NOTRE CORPS
6—L'APPRENTISSAGE DE L'ADMINISTRATION DU FOYER

.....

7—LOIS ET FETES DE LA SOCIETE CIVILE
8—LOIS ET LITURGIE DE L'EGLISE
9—APPRENTISSAGE DE LA CHASTETE CONJUGALE
10—PREMIERS TEMPS DE NOTRE VIE D'EPOUX
11—FECONDITE DES CHRETIENS MARIES
12—VOCATION ET MISSION DU FOYER

A la fin de chaque rencontre vous recevrez une plaquette formant un livre de plus de 250 pages.

Un délicat nilon et une multitude de rangs de ravissante dentelle de coton froncée composent une robe de mariée d'une exquise fraicheur. Création Anna K pour "The Portrait Bride". De minuscules boutons descendent en cascade de l'encolure à l'ourlet. Ce modèle Portrait Gowns fait partie de la collection de cotonnades haute mode.

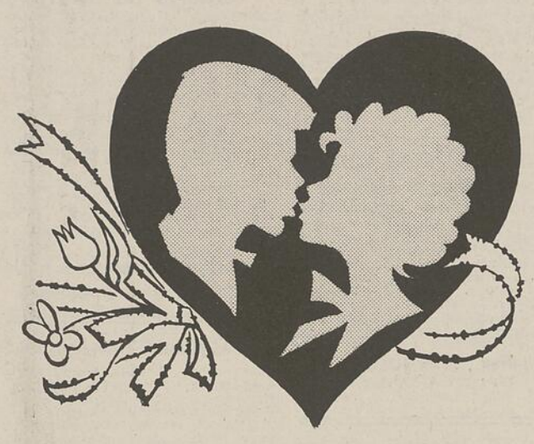

Nos Meilleurs Voeux
de Bonheur aux Futurs Epoux
ARISTOCRAT INC.
LE CHOIX DE LA MENAGERE AVISEE
87 Robinson S. Granby Tél. 378-7989

Voyage de Noce
Pour des brochures et renseignements gratuits pour votre voyage de noce, écrivez ou téléphonez-nous
Voyages Granby inc.
AMERICAN SOCIETY OF TRAVEL AGENTS ASTA
376, Principale, Granby 378-4624

Nous vous souhaitons bonheur et succès
SALLE DOMAINE LEONARD
Réceptions-Showers-Mariages
Faites vos réservations
Chemin Grande Ligne
Près de Granby Tél. 378-3255

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur
Pavillon du Détour
Réceptions ~ Showers ~ Mariages
Pour réservations
M. Roland LAMOUREUX
Chemin Roxton Granby Tél. 372-4016

MOI JE SAIS!
QU'ALLER POUR ACHETER DES MEUBLES
chez
Harvey & Racine inc.
vous pouvez aussi bien
CHOISIR
sur place
un MENAGE de $777.
à $3777.
c'est cà la différence!

Futurs Mariés
Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
LE MAGASIN PREFERE DES FUTURS MARIES
PRESENTE

1- LE CHOIX
notre magasin peut facilement se vanter d'offrir le choix le plus imposant de meubles et appareils électriques de la région.

2- LA QUALITE
Harvey & Racine Inc. possède les marques les mieux connues vous présentant seulement la meilleure qualité.

3- LES PRIX
par le pouvoir d'achat et les achats massifs Harvey & Racine Inc. est en mesure de vendre meilleur marché que n'importe qui.

4- LA GARANTIE
Soucieux de la satisfaction de sa clientèle Harvey & Racine Inc. met à votre disposition un département de service de premier ordre appuyé par la garantie du manufacturier vous assurant plus entière satisfaction.

Il y a donc avantage pour vous à venir constater les magnifiques aubaines qui vous sont offertes par un personnel courtois et compétent au:

CENTRE D'ACHATS DU MEUBLE
Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
OUVERT LES MARDI – JEUDI – VENDREDI SOIR JUSQU'A 10h.
CHEMIN ROXTON 372-5896

Commencez l'année du bon pied chez Singer!
88
Les deux pour $88.00. Pour la première fois à ce prix!

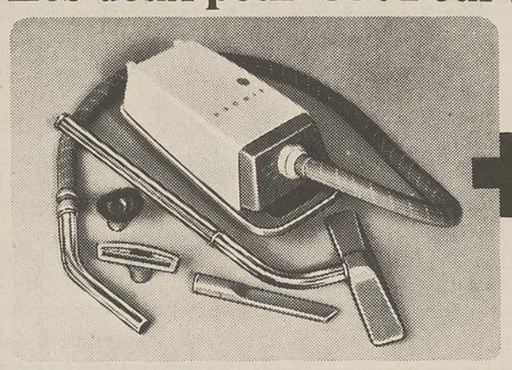

Ensemble de nettoyage idéal!
Aspirateur format baril Singer! Le merveilleux poids léger qui élimine de la course tous les autres appareils. Sa puissance vous permet de tout nettoyer en un clin d'oeil. Tous les accessoires inclus. (Modèle E-10)
Nettoyeur à tapis/polisseuse Singer! Un appareil deux dans un qui fait tout. Contient assez de shampooing ou de cire liquide pour toute la maison. Comprend 2 tampons de feutre à lustrer, 2 brosses et un accessoire pour rouler sur les tapis. (Modèle P-4)

Seulement $88.00!

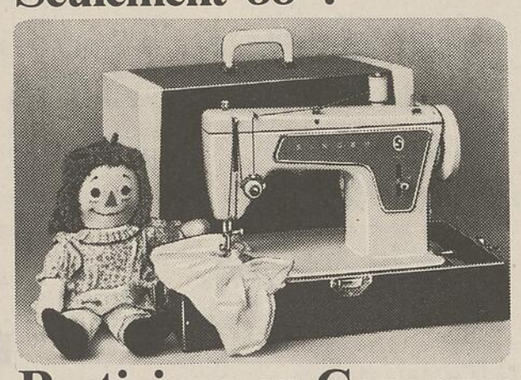

Qui d'autre que Singer pourrait vous vendre une machine à coudre tout usage à un si bas prix? La machine à coudre portative Fashionmate de Singer. La machine à coudre la plus pratique que vous puissiez désirer! Elle possède tous les avantages Singer pour vous aider à vous confectionner une garde-robe complète, des coussins, des jouets, des draperies, etc. Mallette incluse! Garantie par Singer, naturellement! (Modèle 239/826B)

Participez au Concours Fièvre Dodge/Singer!
Le grand prix, une Dodge Charger 1969! Ou gagnez un des six téléviseurs couleurs 19" Singer! Rien à acheter! Formules de participation à tous les Centres Singer.

CENTRES SINGER
Utilisez le plan budgétaire Singer. Chez Singer c'est très facile!
PLAZA GRANBY Coin St-Jacques et St-Charles Granby 378-3731
Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: **372-5433** • Cowansville: **263-2988** • Farnham: **293-5155** • St-Jean: **347-7596** • St-Hyacinthe: **773-2516**

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(59475)

Jean H. Massey
AVOCAT
80 rue Principale, suite 1-5
Bureau le soir
sur rendez-vous
Tél.: 372-5431 — Granby
(52238)

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6022
(59551)

GRANBY

7 Commerces à vendre

RESTAURANT Snack-Bar, 4 apts à l'arrière, meublé ou non, bon chiffre d'affaires. Cause: maladie. Pour informations, tél. 378-5283. (59777)

13a) Garages à louer

Grand GARAGE à LOUER, grandeur 11 pi. x 21 pi., plancher de ciment, situé à 134 St-Georges. S'adresser au tél. 372-7129 après 5:00 p.m. (59779)

17 Terrains à vendre

TERRAIN à VENDRE, de 59 x 110 pieds de profondeur, situé sur la rue De Bienville, laisserais aller à très bon prix. S'adresser à M. Jean-Yves Girard, Roxton Falls, tél. 548-5712. (59736)

23 Logements à louer

LOGIS de 7 pièces, duplex dans un quartier résidentiel, ménage fait à neuf, $125.00 par mois. S'adresser à 71 rue Lorne. Tél. 372-4870. (59724)

LOGIS de 5½ pièces, dans un bas, entrée de laveuse et sécheuse, foyer, grand terrain, libre immédiatement. Pour informations, tél. 372-1431, 63 rue Elgin. (59743)

LOGIS de 6 pièces, plancher de bois franc à la grandeur, chauffé, eau chaude à l'année. Dans un bas. Pour logis, place commerciale ou bureau d'affaires. Libre le 1er février. Pour informations après 6:00 p.m. 378-3226 ou 378-4812. (59785)

LOGIS de 3½ pièces, situé à 153 rue Robinson Sud. Libre immédiatement. Pour informations, tél. 378-5833 ou 379-5515. (59821)

LOGIS de 3 pièces, meublé, plancher de tuile, chambre de bain et entrée privée, situé sur la rue Drummond. Aussi un auto station wagon 1958, en parfaite condition, à bon prix, très bons pneus. Tél. 372-3440. (59628)

LOGIS neuf de 4 et 3 pièces. Installation de laveuse et sécheuse. Tapis dans le salon et tuiles dans les autres pièces. Libre le 1er février. Situé Place Tourraine. Pour informations tél. 378-7849. (59852)

LOGIS de 4 pièces dans un haut, chauffé, eau chaude fournie, de préférence pour couple de jeunes mariés, libre immédiatement, situé à 320 Blvd Boivin. S'adresser à 318 Blvd Boivin. Au tél. 378-3875. (59842)

25 Appartements à louer

APPARTEMENTS
meublés, chauffés, éclairés, service de concierge; de 1½, 2½, 3½ et 4½ pièces, à partir de $10.00 par semaine. S'adresser: tél. 372-2328. (53360)

Apts de 1, 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision en couleur si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Parc, après 7.00 p.m. (50223)

APTS à LOUER de 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés, stationnement privé, service de buanderie, taxes d'eau payées. S'adresser à 245 rue St-Hubert, tél. 378-8625 ou 372-5727. (59726)

A LOUER appartements modernes, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. Télévision et téléphone fournis. Prix $10.00 par semaine. Pour informations, tél. 378-5331 ou 372-5131. (59740)

BEAU 2 PIECES, entièrement meublé, tapis mur à mur, draperies fournies, chauffé et éclairé, situé au centre de la ville. S'adresser à 37 rue Gill, tél. 372-4318. (59818)

25 Appartements à louer

APT de 2½ pièces, chauffées, éclairées, meublées au complet, avec draperies, entrée privée, laveuse et sécheuse automatiques gratuites, avec stationnement, situé à 89 rue St-Joseph. Tél. 372-4045. (59829)

TROIS APT. à louer, chauffé, éclairé, meublé. Grand salon, cuisine, chambre de bain, entrée privée, dans le centre de la ville. $18.00 par semaine. S'adresser à 372-6223. (59843)

27 Chambres à louer

CHAMBRES TOUT CONFORT
De $8.00 à $10.00 par semaine. S'adresser à 600 rue Breton ou 24 rue Centre. Tél. 378-8318. (59496)

POUR MESSIEURS
CHAMBRE: $10., $11., $12., draps et serviettes fournis. Chauffée, éclairée, cuisine avec ustensiles, cabinet de toilette, salon avec télévision, téléphone, table de ping-pong. Entrée privée, place pour autos, 2 lignes d'autobus. Tél. 378-5448 à 317 rue Denison ouest. (59566)

CHAMBRES et PENSIONS à louer, pour demoiselles seulement, situées dans le centre de la ville. Pour tous renseignements, veuillez composer 372-6284. (59783)

GRANDE CHAMBRE à louer, dans quartier résidentiel, endroit tranquille. Pour informations tél. 378-3628. (59847)

POUR MESSIEURS
CHAMBRE: $10., $11., $12., draps et serviettes fournis. Chauffée, éclairée, cuisine avec ustensiles, cabinet de toilette, salon avec télévision, téléphone, table de ping-pong, entrée privée, place pour autos, 2 lignes d'autobus. Tél. 378-5448 à 317 rue Denison ouest. (59840)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRES et PENSIONS pour une ou deux personnes, toutes les commodités, entrée privée. Bas prix. Pour informations,
tél. 378-6414
(59672)

CHAMBRE avec ou sans pensions à louer, pour une ou deux personnes, télévision privée, bonne cuisine, facilité de stationnement. Pour informations, tél. 378-7649, 114 rue Albert. (59856)

36a) Meubles neufs et usagés

MEUBLES RECONDITIONNES ET USAGES A VENDRE

Laveuse automatique Viking	$35.00
Poêle électrique, 30 po.	$10.00
Poêle combiné huile et gaz	$10.00
Fournaise à l'huile "Quaker"	$15.00
Fournaise à l'huile Findlay	$25.00
Carrosse en métal blanc	$15.00
Trois mobiliers de cuisine, chromés	$20.00 ch.
Une laveuse "Connor"	$25.00
Un bicycle d'homme	$15.00
Deux bassinettes d'enfants	$10.00 ch.
Un mobilier de chambre, noyer bureau triple	$75.00
Une machine à coudre, en bon état	$25.00

TERMES AUSSI BAS QUE $1.00 PAR SEMAINE
Magasin WOODHOUSE
174 Principale, Granby
Tél.: 372-3317
(59696)

60 Fourrures

MANTEAUX DE CUIR
DOUBLURE AMOVIBLE
$89.00

$12.50
GANTS ET MITAINES
DE CUIR
DOUBLES DE
VERITABLE FOURRURE
Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
Ouvert le soir sur rendez-vous.
Lucille Guertin, prop.
(50806)

98 Divers

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT
CHAPEAUX de FEUTRE ou de tissus imprimés avec écharpe assortie, convenant 3 saisons, réduits de 30 à 50% de leur valeur.
GRAND CHOIX de COUPONS réduits de ½ prix.
BOURSE DU SOIR — BIJOUX de FANTAISIE au prix les plus bas en ville.
Les premières arrivées auront le plus gros choix — En janvier tous les APRES-MIDI de 1:00 p.m. a 6:00 p.m. Tél. 372-6465.
GABRIELLE DE FRANCE
137 rue Principale — Granby
(59745)

98 Divers

ATTENTION!
Désirez-vous faire des RENOVATIONS, REPARATIONS, FINITION de sous-sol, abri d'auto, garage, menuiserie de tout genre, construction neuve, à salaire ou pièce. Adressez-vous à quelqu'un de compétent qui saura vous apporter satisfaction. Pour informations, tél. 378-2014. (59763)

SAVIEZ-VOUS QUE
votre écriture révèle votre caractère et votre personnalité
Voulez-vous en savoir davantage? Recevoir des conseils utiles. Envoyez-nous un échantillon de votre écriture ou celle d'une autre personne que vous aimeriez connaître mieux, le texte 10 lignes écrits sur papier non ravé, votre signature en plus très lisiblement, votre nom et adresse, plus $2.00 pour la réponse.
COURRIER GRAPHOLOGIQUE
C.P. 342, GRANBY
(59301)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, un auto-neige "Sno Jet" 1968, 17½ forces, comme neuf, très bon marché. Pour informations, tél. 378-4005. (59765)

ECUREUR D'ETABLE
"STAKER" (Swing) de marque "Dion". 215 pi. de chaine. Prix: $300.00. Tél. 378-2970. (59815)

SOUFFLEUSE à neige de marque Snow Bird, se propulsant elle-même avec moteur de 4 cycles, n'ayant que très peu de service. Prix $150.00. Aussi paire de skis, harnais et bâtons, $10.00 pour le tout. Tél. 372-2045. (59822)

A VENDRE, un Saxophone Tenor, de marque "Corn", comme neuf, prix raisonnable accepté, aussi linge de bébé naissant, joli jumper, siège de bébé. S'adresser à 378-5549. (59761)

A VENDRE un Ski-Doo Bombardier. S'adresser à 494 rue St-Jacques. Au tél. 378-6187. (59845)

PLUSIEURS comptoirs et fixtures à vendre, différents modèles et grandeurs. S'adresser au Magasin United, 123 rue Principale, Granby. (59948)

PETITE ORGUE de marque "Magnus", 3 octaves, accord avec boutons, complètement neuve. Pour informations tél. 372-6766. (59851)

A VENDRE, un Polaroid automatique 101, une paire de bottines de ski pour dame. Grandeur: 8½, une chaise lazy-boy beige et brune. Pour informations, tél. 372-1594. (59337)

109 Emplois demandés

DAME française, 50 ans, cherche emploi comme cuisinière ou femme de chambre. Non logée de préférence. Pour informations, tél.: 378-1285. (59789)

110b) Femmes, filles demandées

FEMMES ou FILLES demandées comme femme de chambre pour l'hotel Granby. Si intéressé, téléphonez à M. Pierre Mercure, 372-3363. (59853)

111 Hommes demandés

HOMME marié DEMANDE pour ouvrage général de ferme laitière, logis fourni. S'adresser à Laurent Choinière, St-Alphonse de Granby. (59782)

$12,000.00
PLUS BONUS REGULIER
pour homme de 40 ans et plus, dans la région de Granby. Devra faire de courts voyages en auto pour contacter les clients. S'adresser par malle au Président, Dept C.B. P.O. Box 70, Station R. Toronto 17, Ontario. (59733)

HOMME désirant travaille, pour VENTE de PAIN. S'adresser à la Boulangerie Nationale après 5:00 p.m., 118 rue Champlain. (59756)

TECHNICIEN avec expérience pour réparation de télévision, radio et Hi-Fi. Pour entrevue, s'adresser au Centre Electronique, 247 rue Principale, Granby. Tél. 372-3120. (59781)

$12,000 plus BONUS régulier comptant pour l'homme de plus de quarante ans de la région de Granby. Doit faire de courts voyages en auto pour contacter les clients. S'adresser par écrit au Président, Dept. G.B. C.P. 70, Station R., Toronto 17, Ontario. (59823)

111a) Hommes, Femmes demandés

HOMMES, FEMMES demandés à temps plein ou partiel pour travail dans Granby et la région. Pour informations, tél. 372-3290. (59786)

ON DEMANDE 2 dames pour travail plaisant à temps partiel surtout en soirée, conduisant automobile de préférence. Salaire de $40.00 à $60.00 par semaine. Pour rendez-vous tél. 372-3215. (59834)

112 On demande

On DEMANDE un fils de cultivateur sur ferme laitière, 5½ jours par semaine, salaire selon compétence. S'adresser à Georges-Aimé Lapierre, R.R. 3, Granby. Tél. 372-5398. (59838)

125 Autos, camions à vendre

CHEVROLET Belair 1964, V8 automatique, ainsi que lot de clôtures à vendre. Aubaine. Pour informations, tél. 378-5164. (59558)

VOLKSWAGEN de luxe 1967, excellentes conditions. Comptant. S'adresser 372-4072 après 6:00 P.M. (59826)

A VENDRE Ford 1965, convertible, Galaxie 500, automatique, équipé pour hiver, en excellente condition, bien chaussé, listé à $1,603. prix réduit $1,200. RAMBLER 1962, automatique, en bonne condition pour hiver, très bien chaussé, résiste à tout froid. Prix $200.00. S'adresser le soir, tél. 378-8571. (59806)

CAMION Ford 1950, 3 tonnes avec boite de 14 pi. et côtés (racks) de 6 pi. de haut. S'adresser tél. 378-2970. (59809)

141 Animaux

CHIENS DE RACE
ACHETONS et VENDONS Boston Terrier, Dashunds, Lasha Arso, Pomériariens, Chihuahua. Elevons 20 races différentes. Prix: $5.00 à $100.00. Aucune offre raisonnable refusée. Bienvenue. Acheteurs, vendeurs, visiteurs.
PAUL BLANCHETTE
R.R. 5, Sherbrooke
Ch. Beauvoir Tél. 562-5525
(59524)

A VENDRE, caniches gris enregistrés. Prix raisonnable. Pour informations, signalez 378-4893. (59722)

142 Maisons à vendre

CHARMANTE MAISON
ancienne, de 6 pièces, remodelée. Possédant foyer ouvert. Bon grenier pouvant être transformé en pièces additionnelles. Jardin avec parterre et arbres fruitiers, pommiers. Terrain de 4 acres assurant la tranquilité et la vie privée. Situé à 5 milles de Granby près des centres de ski et du terrain de golf de Bromont, ¼ d'heure de Montréal. $36,000.00. G.A. Rotherham, tél. 243-5712. (59647)

A VENDRE, un BUNGALOW, brique, système de chauffage eau chaude, foyer, garage, peu de comptant, balance comme loyer portera intérêt à 7%.
P. CLERMONT, C.C.S.
178 Cartier — 372-7866
Granby, Qué.
(59762)

BUNGALOW, comprenant: 3 chambres à coucher. Construction de 6 ans. Pour informations, tél. 378-2613 après 6:00 p.m. (59778)

MAISON à VENDRE, quartier résidentiel, sous-sol fini, 32 x 49, tapis à la grandeur, valeur $24,000, pour $19,000. Comptant $5,000. Cause: Départ de la ville. Tél. 372-1001. (59836)

BUNGALOW 5 pièces, briques, système chauffage air chaud, garage fermé, terrassement arbres et arbustes agencés, situé sur grand terrain, Aubaine. Maison comprenant 2 logements soit un 4 pièces, un 5 pièces ainsi qu'un appartement meublé 4 pièces, système de chauffage eau chaude, garages. Echangerais pour Bungalow.

IMMEUBLES Inter City REALTIES Enr.
C.P. 596, Granby
M. CHAMPAGNE
Courtier no 7148
TEL. 378-2970
(59807)

142a) Maisons à louer

MAISON à LOUER de 6½ pièces, comprenant 4 chambres à coucher, cuisine et salon, chambre de bain en céramique, installation de laveuse et sécheuse, ménage refait à neuf, vaste terrain, libre immédiatement, $105.00 par mois. Pour visiter, téléphonez à 372-3215. (59787)

142b) Maisons à vendre ou à louer

MAISON de 3 chambres à coucher, cuisine, cuisinette, salon, abri pour auto. S'adresser à 378-4678 ou à 715 Boul. Leclerc. (59748)

A VENDRE, MAISON de 2 logis de 5½ pièces, chauffage central, eau chaude, tapis mur à mur, sous-sol fini, garage double, installation laveuse-sécheuse. Logement du bas libre le 1er mars, situé sur terrain de 60 pi. x 134 pi., au 406 rue Laurier, Granby, tél. 378-5146. (59755)

143 Demande à acheter

ACHETERAIS maison de 3 à 4 logements, en bonne condition, de $3,000.00 à $4,000.00 comptant disponible. S'adresser le soir tél. 378-8551. (59805)

143 Demande à acheter

POSSEDE acheteur pour bungalow dans le haut de la ville, 6 pièces, belle propriété.
PAIERAIS COMPTANT
IMMEUBLES Inter City REALTIES Enr.
C.P. 596, Granby
M. CHAMPAGNE
Courtier no 7148
TEL. 378-2970
(59808)

145 Débentures

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE DES CANTONS DE L'EST
Rendement 7.50%
Echéance 10 ans

Ça tourne rond!
Pour réaliser de meilleures transactions d'achats, ventes, toutes valeurs mobilières et échanges de vos bons d'épargne du Canada, ayez recours à des conseils experts.
DUNN & RABOUIN
308 York, Tél. 378-4586
Granby
Jean-Luc Dunn, Rés. 378-4854
Guy Rabouin, Rés. 378-2519
Représentants
Crédit Québec Inc
(52352)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIT ENFANTS de 1 an à 5 ans à la journée. Pour informations, tél. 378-6619. (59844)

ST-CESAIRE

98 Divers

MAINTENANT OUVERT
Le Centre Chiropratique
1337 rue Notre-Dame, St-Césaire
MARDIS et JEUDIS
de 10:00 a.m. à 12:00 p.m.
de 2:00 p.m. à 5:30 p.m.
de 7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Le SAMEDI
de 9:00 a.m. à 12:00 a.m.
TEL.: 536-3222 — ST-CESAIRE
(59825)

98a) A vendre - Divers

VENTE
ABANDON DES AFFAIRES
Cause: maladie
25 à 50% de REDUCTION
Confection pour hommes, femmes et enfants. Tissus à la verge.
MAGASIN LEONA BOUCHER
1400 rue St-Paul, St-Césaire
Tél. 536-2839
(59771)

110b) Femmes, filles demandées

BESOIN D'ARGENT?
Les Fêtes ont été dures, les cosmétiques STUDIO-GIRL peuvent résoudre ce problème. Devenez conseillère en beauté. Nombreux territoires libres dans comtés Missisquoi, Brome, Iberville et St-Jean. Pour informations, téléphonez entre 11:00 a.m. et 1:00 p.m. ou entre 5:00 p.m. et 7:00 p.m., 263-3588 frais virés acceptés. (59758)

FARNHAM

142 Maisons à vendre

DUPLEX de 2 cinq pièces, quartier résidentiel. Si intéressé, appelez 293-4952. (59854)

COWANSVILLE

23 Logements à louer

LOGIS de 6 pièces, chauffé, sur la rue Ste-Thérèse à Cowansville. Pour informations, tél. 263-0710 le jour et 263-2392 le soir. (59730)

LOGIS de 5½ pièces, situé à 229 rue Rivière à Cowansville, pour informations tél. 263-1604 ou 263-0681, libre le 1er février. (59835)

98 Divers

Centre Chiropratique
COWANSVILLE
109 Church
tél.: 263-4881 bur.
263-4991 rés.
HEURES DE BUREAU:
2:00 à 5:00 P.M.
7:00 à 9:00 P.M.
LUN., MAR., MER., VEN.
Dr Jean-Paul LEDUC, D.C.
(59494)

98a) A vendre - Divers

Un CARROSSE "Gendron" à vendre, bleu marin, usagé d'un mois seulement. Pour informations tél. 263-4534. (59780)

A VENDRE un Snow-Jet 67 de Luxe, 15 C.V. très propre, prix d'aubaine. Pour informations tél. 263-1974. (59850)

SAINT-JEAN

111 Hommes demandés

AGENT distributeur demandé pour la région de St-Jean, pour distribution de patates chips "SHIRRIFF". Pour informations, écrire à M. André Ferland, 8075 rue David Boyer, La Salle, Québec. (59784)

142a) Maisons à louer

A LOUER, COTTAGE en brique, de 6 pièces, dans village de Sabrevois, chauffage central, $100. par mois. Tél. 347-3626. (59855)

Cartes d'affaires

Argent à prêter
- 1ère et 2ème hypothèques
- résidentiel et commercial
- bâtisse construite et à construire
- ville et campagne

Taux d'intérêts courants
J.-P MATTON, notaire
TEL.: 378-4112
Granby
(58980)

Comptez sur nos longues années de service et de satisfaction apportée.
- NOUS NETTOIERONS vos meubles et tapis sur les lieux mêmes.
- TAPIS - DRAPERIES
Vente et pose.
Les tous derniers modèles.
Bénéficiez des services de décoratrice intérieure diplômée.

Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907
(59547)

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.
— A GRANBY —
561 Principale
Lundi, Mercredi, Vendredi
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
1:30 p.m. à 5:30 p.m.
6:30 p.m. à 9:00 p.m.
Tél. 378-9023
— A ST-CESAIRE —
1337 Notre-Dame
Mardi, Jeudi, Samedi
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
2:30 p.m. à 5:30 p.m.
Tél. 536-3222
(59831)

Pour vous:
une eau saine, fraiche, de meilleur goût.
PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON — TEL.: 243-6454

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches!
GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaissés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(59810)

Annonce de non-responsabilité
A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, par Mme Clarence Tremblay (Micheline Beaudin) à moins d'un écrit de ma main.
CLARENCE TREMBLAY
24-B rue Drummond, Granby.
(59788)

T.V. à LOUER
- NOIR et BLANC
- COULEUR
(Spéciaux sur location de T.V. de couleur)
CENTRE ELECTRONIQUE ENR.
247 Principale, Granby
Tél.: 372-3120
(59476)

Roxton Electronics Reg'd
VENTE "ELECTROHOME"
T.V. couleurs, noir/blanc
Accessoires électriques
1 an de garanti
SERVICE GRATUIT
Services de vos appareils
90 jours de garanti sur travail, pièces
29 rue Dufferin - 372-5064
(59641)

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

CARRIÈRES-PROFESSIONS ET EMPLOIS

Woolco
Homme de service demandé
AVEC CARTE
POUR LE SAMEDI APRES-MIDI.
S'adresser au CENTRE DE L'AUTO WOOLCO
(59819)

Distributeurs ou Distributrices
POUR GRANBY ET LES ENVIRONS
pour un produit révolutionnaire que toutes personnes désirent depuis longtemps.
Aujourd'hui nous sommes à votre disposition.
SALAIRE de $250.00 à $300.00 par semaine
Pour plus d'informations tél. 378-8406 Granby
562-2743 Sherbrooke
(59827)

COMMIS DE BUREAU
Une entreprise manufacturière de Granby
REQUIERT UNE
EMPLOYEE DE BUREAU
Elle doit être bilingue et posséder expérience sur la Facturation ou la Paie ou la Tenue de livres ou tout travail similaire requiérant du calcul.
BON SALAIRE
Pour entrevue
signalez Tél. 372-5826
Demandez M. TOPP
(59816)

SECRETAIRE OU STENOGRAPHE
requise par
entreprise manufacturière de Granby
Doit posséder expérience antérieure et pouvoir prendre Sténo en anglais.
Un excellent salaire est offert à la personne compétente.
Pour entrevue signalez 372-5826
Demandez M. TOPP
(59817)

Enseignant temporaire
La Commission Scolaire Catholique de Farnham est à la recherche d'un enseignant temporaire (2ème Année) pour la période du 31 janvier à la fin des classes.
Toute personne intéressée devra faire parvenir son application avant le 20 janvier 1969, à l'adresse suivante:
M. Jean Gay,
235 sud, rue St-André,
FARNHAM, P.Q.
(59849)

BONNE ET HEUREUSE ANNEE!
Faites-vous de beaux rêves pour 1969?
Un commerce bien à vous avec AVON peut faire de ces rêves une réalité.
Ecrivez à C.P. 112, Montréal 154, P.Q.
(59841)

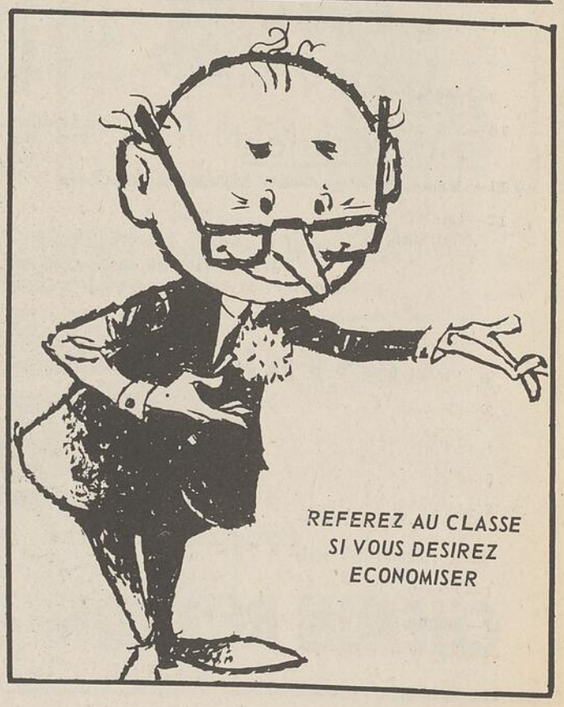

REFEREZ AU CLASSE SI VOUS DESIREZ ECONOMISER

Retour qui menacerait de provoquer une révolte

MENACE DE REBELLION -- Charles Van Horne (à gauche), qui a fait sa rentrée politique au Nouveau-Brunswick en novembre, lors d'un scrutin complémentaire, menace le parti conservateur de cette province de rébellion. Van Horne a dirigé le parti durant 15 mois pour ensuite perdre les élections provinciales en février dernier. Il semble maintenant vouloir reprendre le poste, que détient présentement Richard Hatfield, qui pose avec M. Van Horne. (Photo PC)

Par DAL WARRINGTON

FREDERICTON (PC)—Le retour subit de Charles Van Horne à la politique provinciale, au scrutin complémentaire de novembre, menace les Progressistes-Conservateurs du Nouveau-Brunswick d'une révolte.

L'exubérant et controversé Van Horne a dirigé le parti provincial durant 15 mois, jusqu'en février dernier, et il semble maintenant vouloir reprendre son poste, au désavoeu de plusieurs Conservateurs.

On a donc remis à plus tard une convention de direction qui pourrait diviser le parti. L'association provinciale du parti a rejeté la proposition d'un groupe qui voulait la tenue d'une convention pour la mi-octobre 1969. L'exécutif a plutôt été autorisé à convoquer un congrès de direction "en temps et lieu convenables."

Il a quitté la direction il y a 10 mois et est parti aux Etats-Unis après avoir été battu et son parti aux élections générales du 23 octobre 1967. Les Conservateurs ont alors néanmoins gagné six nouveaux sièges.

Les élections, et la session qui les avait précédées, ont été les plus agitées ces dernières années au Nouveau-Brunswick. Il a été question de tactiques malhonnêtes, de dictature et de corruption.

Poursuites

La campagne électorale s'est terminée dans une vague de poursuites en libelle intentées par M. Van Horne contre des journaux du Québec et de l'Ontario.

Depuis la rentrée de M. Van Horne, l'automne dernier, et sa mince victoire du 4 novembre dans le comté de Restigouche, il a refusé de dire à coup sûr s'il voulait reprendre la direction du parti, mais plusieurs observateurs le croient.

M. Van Horne, agent d'immeubles, a défait en 1966, au poste de leader provincial, le chef actuel en Chambre, Richard Hatfield, avocat et homme d'affaires de 37 ans.

Lorsque M. Van Horne annonça qu'il posait sa candidature dans Restigouche, M. Hatfield parla de "distraction" du progrès du parti.

George McInerney de St-Jean, président de l'Association progressiste - conservatrice provinciale, lui accorda son appui et affirma aussi qu'il aiderait M. Van Horne à reprendre la direction. M. Hatfield rétorqua que M. McInerney manquait de jugement.

Les aspirations de MM. Hatfield et Van Horne pourraient dépendre de la conduite de chacun au cours des prochains mois à l'Assemblée législative.

Selon le premier ministre Robichaud, M. Van Horne n'a été en Chambre qu'environ le quart de la session du printemps 1967, mais cela a souvent suffi à embarrasser le gouvernement.

Il proteste

Le 17 mai 1967, le député conservateur de St - Jean-Centre, Rodman Logan, qualifiait le premier ministre de menteur. Il refusa de se rétracter et fut suspendu pour deux semaines. M. Van Horne et tous les députés conservateurs quittèrent alors l'Assemblée pour protester.

En l'absence de M. VanHorne, la saison du printemps 1968 fut relativement calme, mais certains Conservateurs accusèrent le leader Hatfield de ne pas être assez vigoureux à leur goût. Certains le qualifièrent aussi de faible stratège, lorsque tous les députés conservateurs votèrent contre une résolution du gouvernement appuyant le principe où 39 pour cent de la population a le français comme langue maternelle, ceci fut considéré comme une erreur de tactique.

Les députés défendirent leur point de vue en affirmant que le gouvernement devrait d'abord établir en détails sa politique de bilinguisme en éducation. dans la fonction publique et au tribunal et calculer ce qu'il en coûterait.

Lors de l'assemblée annuelle de l'association du parti en novembre, on n'a pu s'entendre sur la tenue d'une convention pour le choix d'un leader. L'ancien premier ministre Hugh Flemming, maintenant député à Ottawa, a affirmé que le parti ne devrait pas "prendre une décision trop rapide sur une question aussi importante."

Les partisans de Hatfield croient qu'un délai aijera leur candidat et lui donnera le temps de se faire mieux connaître dans la province.

Camp intéressé?

Il s'en trouve pour dire que le parti devrait chercher ailleurs un nouveau chef. Dalton Camp, qui vient de démissionner de la présidence nationale du parti, est mentionné comme candidat possible. Natif du Nouveau-Brunswick et vivant à Toronto, M. Camp a aidé à organiser la campagne qui a fait élire Hugh Flemming premier ministre en 1952. M. Camp a nié être intéressé à la direction du parti au Nouveau-Brunswick.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI

18.00 Tour à tour
18.15 Téléjournal
18.25 Nouvelles du sport
18.30 24 heures
18.45 Aujourd'hui
19.30 Voyage au fond des mers *
20.30 Du feu s.v.p. *
21.00 Des agents très spéciaux *
22.00 Mon pays, mes chansons *
22.30 Justice
23.00 Téléjournal
23.20 Nouvelles du sport
23.30 Cinéma
Horace 62

SAMEDI

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Cours universitaires
9.45 Cours universitaires
10.30 Pépinot
11.00 Robin fusée
11.30 Roquet, belles oreilles
12.00 Ultraman *
12.30 Si jeunesse pouvait
13.00 Le golf et ses étoiles *
13.45 Tennis *
14.00 Cent millions de jeunes
15.00 Images en tête
Cuba si.
Bande à Bebel
16.30 Les corsaires *
17.00 Skippy le kangourou *
17.30 L'Heure des quilles *
18.30 Téléjournal
18.35 Atome et galaxies *
19.00 Cher oncle Bill *
19.30 Jinny *
20.00 La soirée du hockey *
22.15 Les couche-tard *
22.45 Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma *
Le triporteur

CBMT CANAL 6

VENDREDI

6.00 Tween Set
6.31 Hourglass:
7.30 Rat Patrol *
8.30 The Undersea World of Jacques Cousteau *
9.00 Friday Night Movies *
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall:
11.36 Late Friday Movie: "Wild Strawberries"
1.00 Final Report

SAMEDI

9.00 Test Pattern and Music
9.55 Today on CBMT
10.00 The Beatles (C)
10.30 Marine Boy *
11.00 Daktari *
12.00 Cuisine:
12.30 Mobile *
1.00 Three-Star Bowling *
2.00 CBC Sports Presents:
4.00 Forest Rangers *
4.30 Skippy the Bush Kangaroo *
5.00 The Wonderful World of Golf *
6.01 This Land of Ours
6.30 The Nation's Business
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies *
7.30 The Good Guys *
8.01 Hockey Night in Canada *
10.15 Barris and Company *
10.45 Champion
11.00 CBC National News
11.15 Night Overall: Night Report *
11.36 Ciné-Six:
"All Right, Who's Benn Eating the Bluebells?"
1.00 Final Report

CHLT CANAL 7

VENDREDI

6.00 Troisième édition
6.15 La météo
6.20 Edition sportive
6.30 Maxi-ciné
"La mission du commandant Lex" *
8.30 Du feu S.V.P. *
9.00 Mystères de l'ouest*
10.00 A communiquer
10.30 Justice
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Rebelles de San Antone"

SAMEDI

9.00 Cours universitaires
10.30 Le cirque à Tonton
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Ultraman*
12.30 Si jeunesse pouvait
1.00 Golf
1.45 Tennis *
2.30 Cent millions de jeunes
3.00 Images en tête
4.30 Les Corsaires*
6.15 Troisième édition
6.30 Papa a raison
7.00 Soirée canadienne *
8.00 Soirée du hockey*
10.15 Les Couche-tard *
10.45 Téléjournal
11.15 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Jeunesse de nuit"

CFTM CANAL 10

VENDREDI

6.00 Télé-Métro *
6.40 Sports-Images *
6.50 Télé-Métro *
7.00 Dernière heure *
7.15 Télé-Métro *
7.30 En première
"A deux pas de l'enfer"
9.15 L'école du bonheur *
9.30 Elle et lui *
10.00 Dix a dix *
10.30 Toute la ville en parle*
10.45 Dernière heure et météo*
11.00 La ronde des sports*
11.15 Cinéma
Les héros sont fatigués
12e50 Fermeture

SAMEDI

7.45 Mire-musique
8.00 Les P'Tits Bonshommes
9.00 Capitaine bonhomme *
10.00 Le Gros Bill *
11.00 Bon weekend *
11.50 Mes amis les animaux
12.00 Ciné-samedi
"Les cadets de West Point"
1.30 "La gloire du cirque"
3.00 Monsieur Bricole *
3.30 Sur le matelas
4.15 Ralliement des créditistes
4.30 La rampe sportive *
5.00 C'est arrivé cette semaine *
5.30 Terre des jeunes *
6.30 Capitaine Scarlet *
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui *
8.00 Les grands spectacles
"L'Egyptien"
10.45 Dernière heure et météo*
11.00 La ronde des sports *
11.15 Cinéma *
"Les ailes de l'espérance"
12.45 Dernière édition
12.50Fermetre

CFCF CANAL 12

VENDREDI

6.00 The Pierre Berton show *
6.30 Pulse *
7.00 Country music hall *
7.30 Here's Lucy *
8.00 The friday night movie
10.00 The F.B.I. *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama playhouse *
followed by NEWSROOM 12

SAMEDI

8.30 Sound of 12
8.45 Sign-on News
9.00 Underdog *
9.30 Barbie & friends *
10.30 Spiderman *
11.00 Rocky & friends *
11.30 Batman *
12.00 Flintstones *
12.30 Captain scarlett *
1.00 Uncle Bobby *
1.30 Long John Silver *
2.00 Scouting '68 *
2.30 Saturday at the movies
4.00 The flying fisherman *
4.30 Sports hot seat *
5.00 Eide world of sports *
6.30 Like Young *
7.30 Jackie gleason *
8.30 Academy performance *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama playhouse *
followed by NEWSROOM 12

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

SUITE DE:

ST-JOACHIM

jours installés dans la cave du classement, du circuit Sanschagrin.

Entre temps, la ligue de ballon sur glace Laurentide de Waterloo sera représentée au tournoi qui aura lieu au Palais des Sports de Granby en fin de semaine. En effet l'équipe de Waterloo sera sous l'égide de Slack Brothers et le gérant Germain Petit a révélé qu'il aura recours aux meilleurs joueurs du circuit de sorte qu'on peut s'attendre à une bonne représentation de la part de Waterloo, qui disputera sa première partie à 9.00 p.m. vendredi soir.

PROBLEME 230

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	O	I	E	■	P	I	R	A	T	E
2	R	A	I	L	■	C	A	L	E	C	O	N
3	O	T	E	■	C	H	I	O	T	■	M	T
4	L	E	■	P	L	A	N	T	E	S	■	A
5	L	■	P	O	I	L	S	■	N	O	U	S
6	■	F	I	R	M	E	■	V	I	E	N	S
7	L	E	■	T	A	T	E	■	R	U	■	E
8	A	S	■	E	T	■	E	■	R	U	E	■
9	S	T	A	R	■	M	E	T	I	E	R	S
10	S	I	R	■	D	E	M	E	N	T	I	■
11	E	N	T	R	E	■	O	T	I	T	E	S
12	R	■	S	A	■	F	I	E	R	E	■	I

PILOTE TEMPETE

LES SOEURS GALURIN

CINEMA POUR LES ENFANTS
THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
Samedi, le 11 janvier à 2 p.m.
TARZAK DANS POUR UNE POIGNEE D'OR
Aussi: 3 Stooges dessins animés Adm. 50¢
POUR TOUS

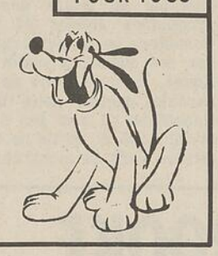

SIMPLET

INSPECTEUR FLAI RETOUT

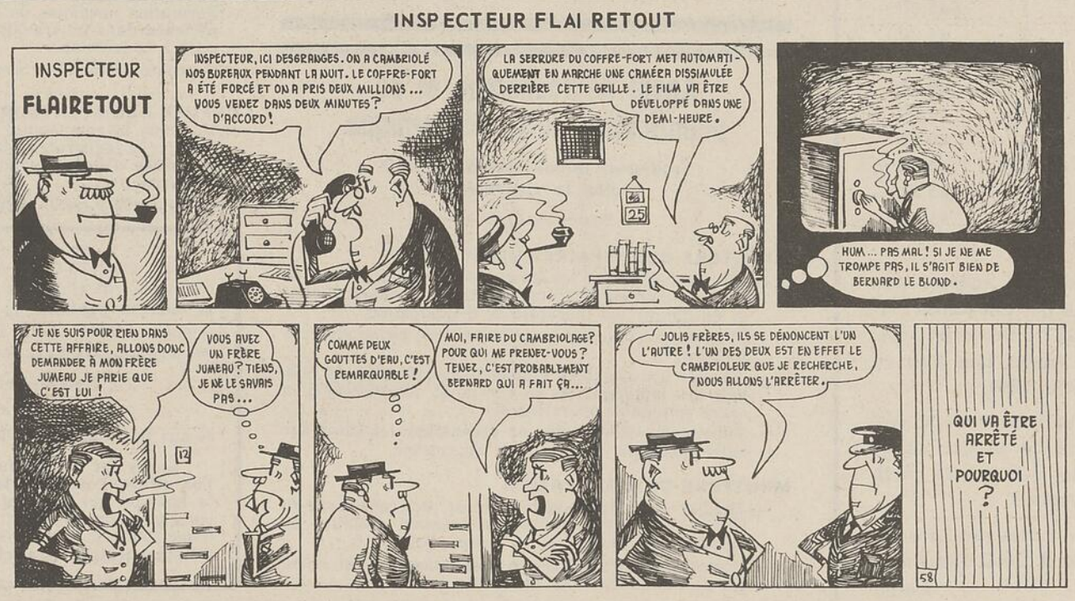

Mots Croisés

PROBLEME 231

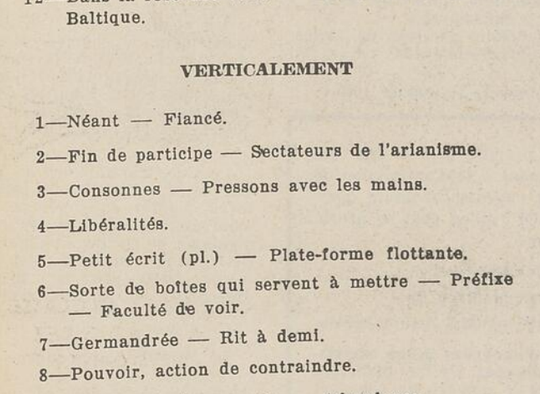

HORIZONTALEMENT

1—Rangée — Adv. de lieu — Fl. d'Italie.
2—Qui ont un dessin délibéré de faire tel ou tel acte.
3—Unit les parties du discours — Chose nouvelle.
4—Profession quelconque.
5—Ville de France — Religieux.
6—Pièce de la charrue — Assujetties à demeure.
7—Briser — Diminutif de petit — Saint.
8—Disposerions en croix.
9—Consacré — De l'Ionie.
10—Mettons à part quelque chose d'un tout — Pron. pers.
11—Abrév. de Notre-Dame (inversée) — Bond.
12—Dans la rose des vents — Ile danoise de la mer Baltique.

VERTICALEMENT

1—Néant — Fiancé.
2—Fin de participe — Sectateurs de l'arianisme.
3—Consonnes — Pressons avec les mains.
4—Libéralités.
5—Petit écrit (pl.) — Plate-forme flottante.
6—Sorte de boîtes qui servent à mettre — Préfixe — Faculté de voir.
7—Germandrée — Rit à demi.
8—Pouvoir, action de contraindre.
9—Recueil de bons mots — Aéroplanes.
10—Faire tort — Nég. — 365 jours.
11—Pâtisserie — Sacrifices divins.
12—Hardi — Le Levant — Partie du visage.

(VOIR SOLUTION DU PROBLEME EN PAGE 12)

Les Américains honorent les trois astronautes d'Apollo 8

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a décerné jeudi la "Distinguished Service Medal" de la NASA, la plus haute distinction de l'agence spatiale américaine, aux trois membres de l'équipage d'Apollo-8 au cours d'une brillante cérémonie à la Maison blanche.

Les trois héros du premier vol humain autour de la lune ont reçu une ovation sans précédent lorsqu'ils sont entrés, à la suite de M. Johnson, dans le grand salon est de la présidence où les attendaient plusieurs centaines d'invités. L'assistance comprenait notamment le vice-président, M. Hubert Humphrey, le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, plusieurs membres du Congrès, le président de la Cour suprême M. Earle Warren et le Dr Werner von Braun.

M. Johnson a saisi cette occasion pour renouveler, dans la brève allocution qu'il a prononcée, l'engagement des Etats-Unis de coopérer avec tous les pays qui le désirent dans le domaine de la conquête spatiale.

Le président a souligné que le succès d'Apollo-8 déborde largement les frontières nationales et appartient à l'humanité tout entière.

"Nous sommes, bien sûr, fiers qu'ils soient Américains," a déclaré M. Johnson en parlant de Frank Borman, James Lovell et William Anders. "Mais nous sommes conscients du fait que la simple fierté nationale est insuffisante — du fait que ces hommes ont représenté, dans l'immensité de l'espace, toute l'humanité, toutes les races et toutes les nationalités, toutes les religions et toutes les idéologies. Pendant sept jours, la terre et tous ceux qui l'habitent ont connu une parcelle d'unité grâce à ces hommes courageux".

M. Johnson a enchaîné en soulignant que "la plus grande leçon que l'on puisse tirer de ce vol historique est la suivante: il y a peu de problèmes sociaux, scientifiques, voire politiques qui ne puissent être résolus par les hommes, pour peu qu'ils veuillent vraiment les résoudre ensemble. Cela s'applique aussi bien à l'espace qu'au problème de la faim dans le monde, aux vols lunaires, et aux villes modèles".

Hommage à Kennedy

M. Johnson a conclu en rendant hommage aux administrateurs, savants et techniciens, du programme spatial américain et au premier chef, au président John Kennedy qui avait pris la décision, il y a 8 ans, de lancer l'Amérique sur la voie de la conquête de la lune avant 1970.

A l'issue de la cerémonie, les cosmonautes, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, ont pris place à bord de plusieurs voitures qui les ont conduits, sous les vivats de plusieurs milliers de spectateurs massés sur les trottoirs, jusqu'au Congrès où les attendaient les membres des deux chambres réunis en séance spéciale pour leur rendre hommage.

Les membres des deux assemblées législatives réunis dans la salle de délibérations de la Chambre des représentants, tous les membres du gouvernement, les neuf juges de la Cour suprême des Etats-Unis ont salué debout les trois hommes.

Cet exploit a été souligné par quelques mots émouvants prononcés par M. John McCormack, président de la Chambre, à côté de qui était assis, en tant que président du Sénat, M. Hubert Humphrey. Dans les tribunes de la vaste salle pleines à craquer, se trouvaient Mme Lyndon Johnson et ses deux filles, les familles au grand complet des trois astronautes et de nombreuses personnalités de la NASA.

A sept ou huit reprises pendant la cérémonie, les trois héros de l'espace ont été salués par toute l'assistance debout. Le colonel Borman qui commandait la mission Apollo-8 a évoqué brièvement quelques-unes des pensées qui pendant ce vol spatial historique ont traversé l'esprit de l'équipage et il a fait applaudir tous ceux qui ont été les artisans de ce triomphe, depuis les premiers astronautes américains jusqu'à tous ceux qui, de la terre, ont contribué à la bonne marche du vol.

Le colonel Borman a également fait applaudir les cosmonautes soviétiques en soulignant que, parmi les milliers de messages qui leur étaient parvenus après le retour d'Apollo-8, celui qui les avait touchés le plus profondément était parvenu d'Union soviétique de ces autres explorateurs de l'espace.

Le commandant de bord d'Apollo-8 a par ailleurs déclaré qu'il s'est retiré du programme de vols humains de la NASA en qualité de pilote. Il a fait part de cette décision, a-t-il dit, à la NASA.

Les cosmonautes ont aussi été reçus par M. John Lindsay, maire de New York, qui leur a remis la médaille d'or de sa ville. L'équipage d'Apollo-8 a été ensuite l'hôte à déjeuner des autorités municipales.

Puis, ils se sont rendus aux Nations unies et ont été, le soir, les invités d'honneur à un dîner donné par M. Nelson Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York.

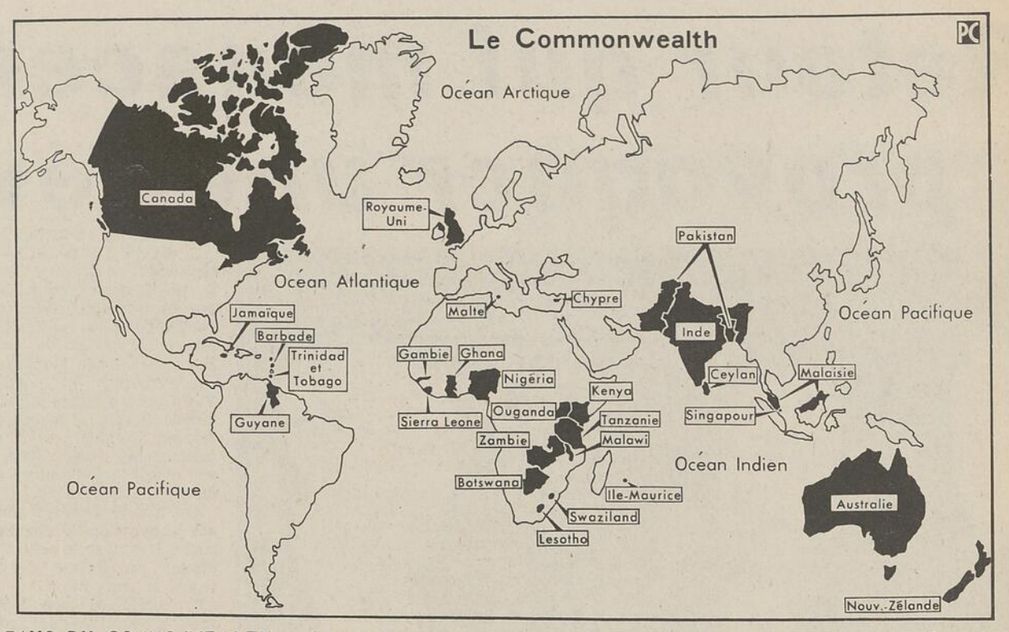

LES PAYS DU COMMONWEALTH -- Les secteurs sombres représentent les 28 pays-membres du Commonwealth britannique, totalisant une population de 800 millions d'êtres humains sur les cinq continents. Les chefs politiques de ces pays sont présents ou représentés à la conférence du Commonwealth, à Londres.
(Graphique PC)

Un train de passagers du CN déraille à Montmagny

MONTMAGNY (PC) — Deux cheminots ont été légèrement blessés et un passager a subi un choc nerveux quand un train des Chemins de Fer nationaux a déraillé à environ cinq milles à l'est de la gare de Montmagny, et à une cinquantaine de milles au nord-est de Québec.

Au moment de l'accident, survenu peu après trois heures jeudi après-midi, le train accusait quelques heures de retard puisqu'il devait arriver à Montmagny à 11 heures 10 le matin.

Il s'agit du train numéro 123, venant de Campbellton et se dirigeant vers Montréal. Le convoi s'est engagé sur une voie de service non utilisée à ce temps-ci de l'année, à la suite de ce qu'on croit être un aiguillage dérangé.

Les deux locomotives du convoi, la génératrice et le premier wagon de passagers ont déraillé et capoté lorsque la première locomotive a heurté le bloc terminal de la voie de service.

Ces quatre unités, après avoir capoté, sont tombées dans un ravin d'environ 18 pieds de profondeur, en bordure de la voie.

Les deux autres wagons de voyageurs ont déraillé sans tomber dans le ravin tandis que les deux wagons de poste qui complétaient le convoi sont demeurés en place.

Les deux cheminots blessés ont été identifiés comme étant MM. Jean D'Amours, de Rivière-du-Loup, et Conrad Drapeau, de Lévis, respectivement mécanicien et chauffeur du train.

Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis, tout comme le passager qui a subi un choc nerveux, mais leur état n'est pas grave.

Il n'y avait qu'une trentaine de voyageurs dans le train au moment de l'accident. Ils ont été conduits à la gare de Montmagny d'où ils ont pu se rendre à destination par voitures-taxi pour ceux de la région et par autobus jusqu'à Québec où ils ont pu monter à bord du rapide en direction de Montréal.

Un porte-parole des chemins de fer nationaux a déclaré qu'on instituerait une enquête afin de déterminer pourquoi l'aiguillage où s'est produit l'accident a été dérangé.

Il est très peu probable que le Canada devienne une république

Par BENOIT HOULE

LONDRES (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, est d'avis que les Canadiens ne voudront pas être divisés sur des questions plutôt symboliques, comme celle de la monarchie, puisque deux tiers d'entre eux n'ont aucune attirance vers ce régime de gouvernement.

M. Trudeau a déclaré que le régime de gouvernement qu'a le Canada a des avantages marqués sur le régime américain ou sur le régime présidentiel.

Dans son exposé, le premier ministre a insisté sur le besoin même pour les plus petites minorités d'être entendues.

"Ce n'est qu'ainsi, dit-il, que les problèmes seront résolus."

M. Trudeau ne montrait plus aucun signe de la grippe qui l'a empêché, mercredi après-midi, d'assister à la séance de la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui s'est ouverte au début de la semaine, à Marlborough House.

La monarchie

A un journaliste qui lui demandait si le Canada deviendra une république durant son mandat, M. Trudeau a répondu: "Tout dépendra du temps que je serai au pouvoir".

Il a ajouté qu'il ne croyait pas que le Canada devienne une république au cours des quatre prochaines années et que les Canadiens ne se diviseraient pas sur des questions plutôt symboliques, comme celle de la monarchie, puisque deux tiers des Canadiens ne sont pas d'origine britannique et qu'ils ne sont pas attirés vers la monarchie.

NOUVELLES BRÈVES

Les mines de fer du Vénézuela produisent un des minerais de fer les plus réputés au monde.

Les côtes de la Nouvelle-Angleterre et de la Californie sont les plus brumeuses des Etats-Unis.

POUR DE VRAIES AUBAINES, CONSULTEZ LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES.

CEGEP DE SHEBROOKE
CAMPUS DE GRANBY
150 rue LANSDOWNE

Horaire des cours — **Session hiver 69**

No	Titre	Début	Heures	Crédits	Frais
101	Philosophie	10 Fév.	45	3	45.00
101	Introduction à la Sociologie	10 Fév.	45	3	$45.00
911	Histoire	10 Fév.	45	3	45.00
102	Physique	10 Fév.	90	4	60.00
101	Mathématiques	10 Fév.	75	4	60.00
101	Français Littérature	11 Fév.	45	3	45.00
101	Biologie	11 Fév.	90	4	60.00
101	Géographie	11 Fév.	45	3	45.00
103	Histoire de l'art	11 Fév.	45	3	45.00
130	Introduction à la Politique	11 Fév.	45	3	45.00

BUT DES COURS

Cours en vue du diplôme collégial
Cours de culture personnelle
Cours de formation des Maîtres (Passage au Brevet A)

Date limite pour les inscriptions :

Mercredi le 5 Février 1969

Le frais de cours doivent parvenir avec la formule d'inscription. Il y aura une charge de $5.00 pour l'ouverture d'un dossier permanent. Les cours sont habituellement de 7:00 à 10:00 p.m.

Pour tout renseignement, communiquez avec le responsable de "l'Education Permanente" du CEGEP. Demandez l'opératrice locale et appelez sans frais en utilisant le no. Zenith **85760**.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues sur demande au Campus de Granby ou en utilisant le Service Zenith **85760** pour Sherbrooke.

Les heures de bureau sont de : 9:00 a.m. à 12:00 et 1:00 à 5:00 p.m.

(59719)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

Ministères des institutions financières, compagnies et coopératives

1.— **DIRECTEUR DES ENQUETES** — Traitement initial jusqu'à $17,500 selon la compétence. Poste à Montréal et à Québec.
— Planifier et coordonner l'élaboration des normes et des programmes et superviser leur application et leur contrôle.
— Plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes reliées aux faillites, aux fraudes et aux valeurs mobilières.
Concours 68S-1364.

2.— **RESPONSABLES DE SECTION** — Traitement initial jusqu'à $14,600 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal. Concours 68CC-2103.
— Un responsable sera nommé à chacun des secteurs d'activité suivants :
— compagnies de fidéicommis (fiducie)
— compagnies de finances et prêts
— caisses d'épargne et de crédit
— associations coopératives
— Diriger les activités de vérification et de contrôle des opérations comptables et financières d'un des groupes ci-haut mentionnés. Superviser le travail d'une ou de plusieurs équipes d'inspection. Certains responsables exerceront des tâches d'analyse, de contrôle et de projection financière.
— Expérience progressive dans le domaine de l'inspection et de la vérification, et aptitudes manifestes au travail de direction.

3.— **AGENT DE LA GESTION FINANCIERE** — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Postes à Québec et Montréal dans un des secteurs d'activité suivants :
— inspection et vérification comptable des institutions financières; compagnies et coopératives;
— élaboration de règles budgétaires et étude de projections financières;
— exécution d'enquêtes dans les cas de fraudes, faillites et valeurs mobilières.
— Concours 68PS-2103.

A tous les postes décrits ci-haut, le candidat doit détenir un diplôme universitaire, de préférence en sciences commerciales ou administratives, ou être membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

4.— **RESPONSABLE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS** — Traitement initial jusqu'à $15,000 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 68PR-2108.
— Planifier et coordonner les programmes nécessaires à l'identification, l'analyse et l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration.
— Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration et plusieurs années d'expérience dans le domaine des procédés administratifs à un niveau de direction et de conception de projets.

5.— **DIRECTEUR DES INSPECTIONS** — Traitement initial jusqu'à $15,500. Poste à Québec.
— Planifier et coordonner les activités nécessaires à l'élaboration ainsi qu'au contrôle des normes et des programmes d'inspection et de vérification.
— Diplôme universitaire et expérience progressive de l'administration et de la vérification publique à un niveau de direction et de conception.
— Concours 68S-1365.

6.— **ENQUETEUR JURIDIQUE.** Traitement initial jusqu'à $11,800. Poste à Montréal.
— Exécuter tout travail de recherche et d'étude à caractère juridique, d'analyse de dossiers et de documents relatifs aux corporations en regard des lois réglementant les institutions financières, compagnies et coopératives.
— Licence en droit et de préférence être membre de l'Ordre des Avocats. Posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine du droit corporatif. Une connaissance des sciences commerciales est souhaitable.
— Concours 68PI-2111.

7.— **ENQUETEUR** — Traitement initial jusqu'à $11,800. Poste à Montréal.
— Sous direction, faire enquêtes afin de déceler les fraudes ou infractions aux lois relevant du ministère.
— Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes judiciaires. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue pouvant suppléer à l'absence du diplôme exigé.
— Concours 68PE-2111.

S'inscrire avant le 24 janvier 1969.

Agent de recherche et de planification socio-économique

Traitement initial jusqu'à $12,850 selon la compétence

Postes à Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

A.— Effectuer et diriger les études relatives aux opérations de regroupement et d'aménagement des municipalités et en définir les mécanismes d'application.
— Formation universitaire en urbanisme ou en sciences sociales.
B.— Etudier les variables économiques affectant les budgets des municipalités en vue de la constitution d'un cadre comptable opérationnel.
— Formation universitaire en économique ou dans une autre discipline universitaire appropriée.

MINISTERE DE L'EDUCATION

— Etudier et analyser le rendement, la productivité et l'efficacité du système du financement scolaire; en identifier les sources et en estimer les coûts.
— Formation universitaire en économique ou en sciences de l'administration et du commerce.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

A.— Etudier les facteurs présidant à l'implantation, l'exploitation et le développement de l'industrie québécoise et de divers secteurs manufacturiers.
— Formation universitaire en économique ou dans une autre discipline appropriée.

B.— Analyser et interpréter le comportement de différents secteurs de l'économie et leur évaluation en rapport avec le développement de l'économie globale.
— Formation universitaire en économique.

C.— Appliquer les concepts économiques aux problèmes de développement et traduire les relations économiques sous forme mathématique; élaborer des techniques de prévision économique.
— Formation universitaire en économique et connaissances en économétrie.

MINISTERE DES INSTITUTIONS FINANCIERES, COMPAGNIES ET COOPERATIVES

— Etude et recherche dans les secteurs d'investissements publics et privés en vue d'en évaluer l'impact sur les politiques administratives et d'en prévoir les implications.
— Formation universitaire en sciences économiques ou statistiques et expérience pertinente dans l'analyse des variables économiques.

REGIE DES RENTES

— Faire des études statistiques; effectuer des enquêtes socio-économiques se rapportant à la sécurité sociale et définir les facteurs économiques influençant le développement du Régime des rentes.
— Formation universitaire en statistiques, en sociologie ou en économique.

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

— Etudier les divers aspects économiques de l'exploitation et de l'administration des richesses naturelles, particulièrement les mines et les eaux et en analyser l'importance relative dans l'économie générale et régionale.
— Formation universitaire en sciences sociales, de préférence en économique.

MINISTERE DU TRAVAIL

— Effectuer et diriger des études dans les domaines de la main-d'oeuvre et des relations de travail.
— Formation universitaire dans l'une des sciences sociales, en mathématiques ou en statistiques.

— Concours 68P-2105. S'inscrire avant le 17 janvier 1969 en ayant soin d'indiquer le poste de votre choix.

DU PERSONNEL

ANALYSTE DES PRETS HYPOTHECAIRES — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales; postes à Québec.
— Analyser les demandes de prêts hypothécaires par rapport aux coûts de construction. Vérifier et contrôler les budgets d'opération des projets conformément aux exigences de la Société d'Habitation du Québec. Diriger et coordonner les activités de vérificateurs.
— Diplôme universitaire en sciences commerciales; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. Posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine de la vérification des coûts de construction et de l'administration des prêts hypothécaires.
— Concours 69PH-2103. S'inscrire avant le 17 janvier 1969.

DEPUTE-REGISTRATEUR — Traitement initial de $5,500 à $7,850 selon la compétence. Poste à Joliette.
— Assister le régistrateur dans ses fonctions d'officier de justice.
— 11e année d'études et 9 années d'expérience dans un travail de bureau dont 6 pertinentes, OU avoir une formation juridique.
— Concours 69SJ-5439. S'inscrire avant le 24 janvier 1969.

REGISTRATEUR — Traitement initial de $5,550 à $7,850 selon la compétence. Poste à Beauharnois.
— Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement de Beauharnois tant au point de vue juridique qu'administratif.
— Formation juridique, ou 11e année d'études et 9 années d'expérience dans un travail de bureau dont 6 dans un domaine relié à la fonction.
— Concours 69SH-5439. S'inscrire avant le 17 janvier 1969.

DEPUTE-REGISTRATEUR — Traitement initial de $3,925 à $5,875 selon la compétence. Poste à Beauharnois.
— Assister le régistrateur dans ses fonctions d'officier de justice.
— 11e année d'études et 3 années d'expérience dans un travail de bureau.
— Concours 69DL-5439. S'inscrire avant le 17 janvier 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "DEMANDE D'EMPLOI" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère des Travaux Publics

PROJET No 371-68

A : SHAWINIGAN SUD

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère des Travaux Publics pour :

LA CONSTRUCTION DE LA PHASE 2 DE L'HOPITAL GENERAL ST-MAURICE VENTILATION ET CLIMATISATION

Seuls sont admis à soumissionner les sous-traitants en ventilation et climatisation qui ont leur établissement principal dans la Province de Québec.

Un versement de $200.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des Travaux Publics est requis pour obtenir plans, devis et formules de soumission aux endroits suivants :

a) Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 4970 Place de la Savanne, suite 200, Montréal 9, P.Q.

b) Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 675 Marguerite-Bourgeois, Québec 6.

Ce dépôt est remboursable seulement aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront les plans et devis complets et en bonne condition dans les quinze jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

La vente des documents est limitée à un seul jeu de plans et devis pour chaque soumissionnaire.

Plans et devis pourront être consultés au Bureau de l'Association des Constructeurs à Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski ainsi qu'au bureau des architectes Lacoursière et Beaumier, 279, 4ième Rue, Shawinigan, et au bureau de Larocque, Samson et Guérette, ingénieurs-conseils, 585, avenue des Cèdres, Shawinigan.

CLOTURE DES SOUMISSIONS :—

MARDI, LE 4 FEVRIER 1969 à 3:00 HEURES P.M. (H.N.E.)

Si expédiées par la poste, adressées à Ministère des Travaux Publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Si livrées par porteur, au Ministère des Travaux Publics, 2700 Boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec (Centre d'Achats Laurier, 3ième étage, section ouest).

Les soumissionnaires devront noter que le choix du sous-traitant en ventilation et climatisation signera un contrat avec l'entrepreneur-général déjà choisi par le Ministère des Travaux Publics pour la construction de cet hôpital.

GARANTIES : —

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission égal à au moins 10% de la soumission. Le chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances et le cautionnement à l'ordre du Ministre des Travaux Publics.

Le sous-traitant devra fournir à la signature du contrat avec l'entrepreneur-général un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat suivant les formules officielles du Gouvernement.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-Ministre-Adjoint,

J.A. Laurendeau.